



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 FÉVRIER 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2024/FEV/04	OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 DE LA COMMUNE
<u>Date du conseil municipal</u> 07/02/2024	
<u>Date de la convocation</u> 01/02/2024	
<u>Date d'affichage de l'ordre du jour</u> 01/02/2024	

L'an deux mille vingt-quatre le sept février à dix-neuf heures trente, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Madame Nolwenn LE BOUTER, Maire, en suite des convocations adressées le premier février deux mille vingt-quatre.

Étaient présents :

Nolwenn LE BOUTER, Maire.

Alban LANSELLE, Philippe DUCQ, Stéphanie SCHUT, Serge HAMELIN, Edith LION, Dany FAROY, Chantal REGNAULT-GALLOIS, Angélique RAPPAILLES, Maires-adjoints.

Armand DE MAIGRET, Jules-Armand NOUGA NOUGA, Fabrice HOULIER, Valérie JACKY, Sylvie POIRIER, Suzanna MARTINET, Sylvie GALLOCHER, Michel BILLOUT, Mohammed KHERBACH, Guy-Bertrand TCHIKAYA, Nathalie COSSERON, Clotilde LAGOUTTE, Conseillers municipaux.

Étaient représentés :

Nathalie PIEUSSERGUES pouvoir à Alban LANSELLE,
Luis José TENTE MARQUES pouvoir à Philippe DUCQ,
Frédéric BRUNOT, pouvoir à Fabrice HOULIER,
Nimca CIGE pouvoir à Stéphanie SCHUT,
Mahmut GÜNER, pouvoir à Serge HAMELIN,
Anne-Laure DE BELLEVILLE, pouvoir à Dany FAROY.

Étaient excusés :

Cédric CONTENT
Thomas LECONTE

Sylvie POIRIER a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance à l'unanimité des suffrages, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 DE LA COMMUNE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2312-1,

VU l'article 107 de la loi NOTRe n° 2015-991 du 7 août 2015 a modifié les articles L2312-1, L 3312-1, L 4312-1, L 5211-36 et L5622-3 du code général des collectivités territoriales (CGCT) relatifs au débat d'orientation budgétaire en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat,

VU la délibération du conseil municipal n°2023/DEC/114 du 13 décembre 2023 relative au débat d'orientation budgétaire 2024 du budget communal, du budget eau potable, du budget assainissement et du budget du centre aquatique,

VU l'avis de la commission de finances en date du 29 janvier 2024,

CONSIDERANT la présentation du Budget Primitif 2024 du budget de la Commune et la note de synthèse jointe,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A la **MAJORITE** par 21 voix **POUR**,
6 **CONTRE**, (Sylvie **GALLOCHER**, Michel **BILLOUT**, Mohammed **KHERBACH**, Guy-Bertrand **TCHIKAYA**, Nathalie **COSSERON**, Clotilde **LAGOUTTE**)

ARTICLE 1 : Dit que le Budget Primitif 2024 du budget de la Commune se présente comme suit :

- **La section de fonctionnement s'équilibre à 17 210 246.88€**
 - o *LES RECETTES :*
 - Le chapitre 002 « reprise anticipée partielle du résultat de fonctionnement » pour 606 180.37€
 - Le chapitre 013 « atténuation de charges » pour 210 569.00€
 - Le chapitre 70 « ventes, produits fabriqués et prestations » pour 1 932 385.00€
 - Le chapitre 73 « Impôts et taxes » pour 3 945 617.00€
 - Le chapitre 731 « Fiscalité locale » pour 6 351 931.59€
 - Le chapitre 74 « subventions d'exploitation » pour 3 134 476.92€
 - Le chapitre 75 « autres produits de gestion courante » pour 491 287.00€
 - Le chapitre 77 « produits exceptionnels » pour 7 800.00€
 - Le chapitre 76 « produits financiers » sera abondé en BS après communication exacte des intérêts rapportés par les placements de fonds sur compte à terme.
 - Le chapitre 042 « opération d'ordre de transfert entre section – reprise sur subvention » pour 530 000.00€

o *LES DEPENSES :*

- Le chapitre 011 « charges à caractère général » pour 3 728 481.24€
- Le chapitre 012 « charges de personnel » pour 8 119 768.00€
- Le chapitre 014 « atténuations de produits » pour 92 857.60€
- Le chapitre 65 « autres charges de gestion courante » pour 3 270 285.01€
- Le chapitre 66 « charges financières » pour 236 855.03€
- Le chapitre 67 « charges spécifiques » pour 2 000.00€
- Le chapitre 68 « Dotations aux provisions » pour 50 000.00€
- Le chapitre 042 « opération d'ordre de transfert entre section –dotations aux amortissements » pour 760 000.00€
- Le chapitre 023 « virement à la section d'investissement » pour 950 000€

● **La section d'investissement s'équilibre à 11 133 270.96€**

●

o *LES RECETTES :*

- Le chapitre 001 « solde d'exécution positif » pour 5 618 705.19€
- Le chapitre 13 « autres subventions d'investissement » pour 3 492 980.77€ de reports 2023
- Le chapitre 10 « dotations et fonds diverses » pour 311 585.00€
- Le chapitre 040 « opération d'ordre de transfert entre section –dotations aux amortissements » pour 760 000.00€
- Le chapitre 021 « virement de la section de fonctionnement pour 950 000€

L'état des restes à réalisés s'élève à 3 492 980.77€ et il figure en annexe de la maquette budgétaire.

o *LES DEPENSES :*

- Le chapitre 20 « immobilisations incorporelles » pour 306 407.40€ dont 156 407.40€ en restes à réaliser
- Le chapitre 204 « subvention d'équipement versée » pour 85 500.00€
- Le chapitre 21 « immobilisations corporelles » pour 8 890 757.36€ dont 3 248 456.85€ en restes à réaliser
- Le chapitre 23 « immobilisation en cours » pour 160 000€ en restes à réaliser pour le versement des avances sur marchés
- Le chapitre 16 « emprunts et dettes assimilées » pour 1 160 606.20€
- Le chapitre 040 « opération d'ordre de transfert entre section – reprise sur subvention » pour 530 000.00€
-

L'état des restes à réalisés s'élève à 3 565 714.25€ et il figure en annexe de la maquette budgétaire.

2024/FEV/04

ARTICLE 2 : Approuve le budget primitif du budget principal 2024 selon la maquette budgétaire et la note de synthèse ci-jointes.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,

Nolwenn LE BOUTER



**Certifié exécutoire compte-tenu de la
Télétransmission en Sous-Préfecture**

Le 14 FEV. 2024

Et de la transmission ou notification et

Publication le 14 FEV. 2024

Le Maire

Nolwenn LE BOUTER



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois, à compter de sa publication, le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024



NOTE DE SYNTHÈSE VOTE DES BUDGETS 2024

LE BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

REPRISE ANTICIPEE PARTIELLE DES RESULTATS DE CLOTURE 2023 SUR LE BUDGET PRIMITIF 2024 DE LA COMMUNE

L'article L.2311-4 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que les résultats de l'exécution budgétaire sont affectés par le Conseil Municipal après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif. Toutefois, s'il est possible d'estimer les résultats avant adoption du compte administratif et du compte de gestion, le Conseil Municipal peut alors, au titre de l'exercice clos et avant adoption du compte administratif, procéder à la reprise anticipée de ces résultats. La reprise est justifiée par une fiche de calcul du résultat prévisionnel accompagnée d'une balance et d'un tableau des résultats d'exécution du budget, ainsi que de l'état des Restes à réaliser au 31 décembre (documents à annexer à la délibération). Les résultats de la section de fonctionnement, le besoin de financement de la section d'investissement, ainsi que la prévision d'affectation sont alors inscrits par anticipation au budget primitif de la commune. Les restes à réaliser sont également repris par anticipation. Il est possible au Conseil Municipal de reprendre par anticipation les résultats 2023, c'est-à-dire constater le résultat de clôture estimé de 2023 et de statuer sur l'affectation de ce résultat dans le budget primitif 2024. Si le compte administratif venait à faire apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devrait procéder à leur régularisation et à la reprise des écarts sur le budget supplémentaire.

Par prudence, les Résultats provisoires retenus pour la reprise anticipée lors du vote du BP 2024 de la commune, ne seront repris que partiellement.

Il est proposé au Conseil Municipal de voter la reprise anticipée partielle des résultats de clôture 2023 du budget principal de la commune sur le Budget Primitif 2024.

En section de fonctionnement :

Affectation en reprise anticipée au compte 002, en recettes de fonctionnement de 606 180.37€ détaillé comme suit :

Un résultat de clôture excédentaire en section de fonctionnement de 1 942 657.18€ à ce stade de la clôture comptable, reprenant le solde excédentaire de l'exercice 2022 de 2 155 231.83€.

Le solde de clôture définitif de la section de fonctionnement fera l'objet d'une affectation en budget supplémentaire.

L'état des rattachements 2023 en dépenses comme en recettes est annexé à la maquette budgétaire 2024 et s'élève à :

Dépenses de fonctionnement : 142 802.07€

Recettes de fonctionnement : 775 474.12€

En section d'investissement :

Affectation en reprise anticipée au compte 001, en recettes d'investissement de 5 618 705.19€ détaillé comme suit :

Un résultat de clôture excédentaire en section d'investissement de 8 148 366.08€ à ce stade de la clôture comptable, reprenant le solde excédentaire de l'exercice 2022 de 6 270 484.64 €.

Le solde de clôture définitif de la section d'investissement fera l'objet d'une affectation en budget supplémentaire.

L'état des restes à réaliser 2023 en dépenses comme en recettes est annexé à la maquette budgétaire 2024 et s'élève à :

Dépenses d'investissement : 3 565 714.25€

Recettes d'investissement : 3 492 980.77€

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 DE LA COMMUNE

Le Budget Primitif de la COMMUNE se présente comme suit :

- **La section de fonctionnement s'équilibre à 17 210 246.88€**
 - *LES RECETTES :*
- **Le chapitre 002 « reprise anticipée partielle du résultat de fonctionnement » pour 606 180.37€**

Affectation en reprise anticipée au compte 002, en recettes de fonctionnement de 606 180.37€ détaillé comme suit :

Un résultat de clôture excédentaire en section de fonctionnement de 1 942 657.18€ à ce stade de la clôture comptable, reprenant le solde excédentaire de l'exercice 2022 de 2 155 231.83€.

Le solde de clôture définitif de la section de fonctionnement fera l'objet d'une affectation en budget supplémentaire.

- **Le chapitre 013 « atténuation de charges » pour 210 569.00€**

Les recettes prévisionnelles du chapitre 013 concernent les remboursements de salaires des agents en situation de congé maladie, en décharge syndicale et sont évaluées par prudence.

A titre informel le réalisé des années précédentes représentait :

- En 2023 = 233 314€
- En 2022 = 248 559€
- En 2021 = 346 038€
- En 2020 = 148 620€
- **En 2019 = 521 657€**

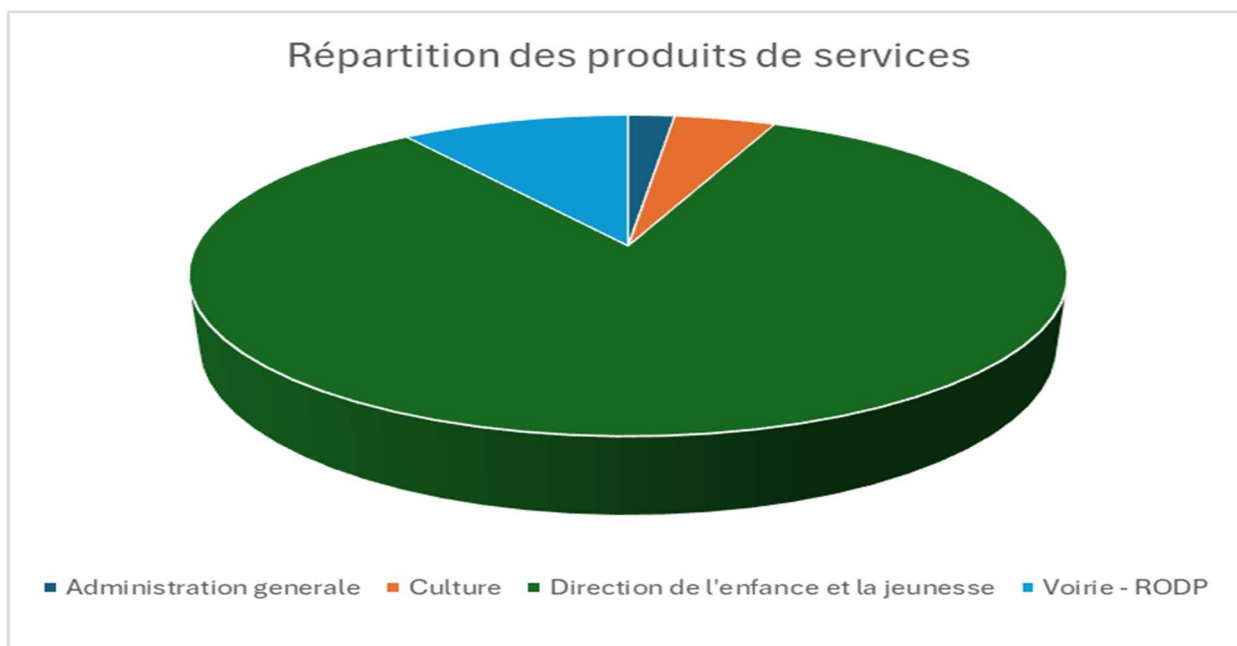
- **Le chapitre 70 « ventes, produits fabriqués et prestations » pour 1 932 385.00€.**

Les recettes liées aux produits de service préalablement estimés sur le ROB à 2 173 700.40€ sont inscrites au BP avec prudence à 1 932 385.00€.

Soit en prévisionnel à ce stade de la construction budgétaire, 637 267€ sont inscrits en redevance et produits de service et 1 295 118€ au titre de refacturation de charges de personnel incluant les refacturations à la CCBN.

Des ajustements sur les produits de service pourront intervenir au budget supplémentaire ou en décision modificative.

Répartition des produits de service pour :



Pour rappel la direction de l'enfance et la jeunesse regroupe les services suivants :

- La crèche « La Farandole »
- Le service éducation
- Les ALSH
- L'ex-budget Caisse des écoles pour la gestion des écoles Noas, Château, Rossignots, Roches
- Les restaurants (Principal – Rossignots- Roches)
- Le service Jeunesse

- **Le chapitre 73 « Impôts et taxes » pour 3 945 617.00€**

1. La dotation de compensation versée par la CCBN est reconduite par prudence, à l'identique, soit 1 880 453€
2. Le fonds National de garantie individuel des ressources (FNGIR) est reconduit à 1 064 901€.
3. Le fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) est également reconduit à l'identique à 138 474€.
4. Le Fonds de Solidarité de la Région IDF (FSRIF) est reconduit à 861 789€

- **Le chapitre 731 « Fiscalité locale » pour 6 351 931.59€**

1. Les taux fiscaux communaux seront maintenus à l'identique (-4,9 % par rapport à 2020), une revalorisation des bases a été calculée par prudence à +2% sachant que la loi de finance annonce une revalorisation qui pourrait atteindre 4%. Le pourcentage définitif sera communiqué courant janvier 2024, les recettes seront, le cas échéant, ajustées en BS. Les produits attendus pour l'exercice 2024 en l'état, sont de 5 665 023.43€.
2. La taxe additionnelle au droit de mutation ou taxe de publicité foncière pour 227 070.40€.
3. La taxe sur la consommation finale d'électricité 228 560.16€.
4. La redevance des mines pour 2 712.80€.
5. Le versement mobilité pour 480.00€.
6. La taxe locale sur la publicité extérieure pour 42 400.00€.
7. La taxe de séjour 3 200.00€.
8. Ajustement et dégrèvement 182 484.80€.

Après les travaux de clôture 2023 et les encaisses sur la fiscalité, les lignes 3 à 8 ont été estimées par prudence sur l'exercice, ce qui explique l'écart sur le chapitre 731, préalablement affiché à 5 662 023.43€ sur le ROB puisqu'il ne prenait en compte que les bases de la fiscalité locale.

- **Le chapitre 74 « subventions d'exploitation » pour 3 134 476.92€**

1. Par prudence, la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) sera budgétée au même niveau qu'en 2023 à 460 371€
2. La DSU (Dotation de Solidarité Urbaine) idem à 371 127€
3. La DSR (Dotation de Solidarité Rurale) idem à 609 076€

4. La DNP (Dotation Nationale de Péréquation) idem à 66 263€
5. La DCRTP (Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle) 548 351.00€
6. 75 600€ au titre du FCTVA (Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajouté) de fonctionnement
7. DGD (Dotation Globale de Décentralisation) dossiers d'urbanisme 17 654.92€
8. Versement des dérogations scolaire par les communes extérieures 4 038.00€
9. Pour la CAF les subventions de fonctionnement atteignent 593 400.00€
10. Exonération au titre de la taxe foncière 347 180.00€
11. Compensation sur la perte de taxes additionnelles 416.00€
12. Accompagnement du Département sur le service culturel à hauteur de 13 000.00€ et de 28 000.00€ sur la petite enfance.

- **Le chapitre 75 « autres produits de gestion courante » pour 491 287.00€**

1. 133 187.00€ de loyers sur le service St Antoine
2. 145 000.00€ pour les baux communaux
3. 61 700.00€ Participation du SIVOS sur les équipements sportifs
4. 86 000.00€ Recettes de gestions courantes (gestion des avoirs)
5. 65 000.00€ de refacturation sur les charges avancées par le budget communal au profit du fonctionnement du centre aquatique
6. 400.00€ sur les ajustements du prélèvement à la source.

- **Le chapitre 76 « produits financiers » sera abondé en BS après communication exacte des intérêts rapportés par les placements de fonds sur compte à terme.**

L'épargne

L'Epargne : 7 000 000€

L'obtention consécutive (3 347 754€) de subventions d'investissements pour le programme d'investissement, a permis la souscription de deux placements de fonds réalisés sur l'exercice 2023, le premier de 2 000 000€ et le second de 5 000 000€ dans un souci d'optimisation des fonds et des ressources.

- **Le chapitre 77 « produits exceptionnels » pour 7 800.00€**

L'intégralité de l'inscription est réservée à l'article 773 pour les annulations de mandats sur exercices antérieurs.

- **Le chapitre 042 « opération d'ordre de transfert entre section – reprise sur subvention » pour 530 000.00€**

L'article 777 correspond à hauteur de 530 000€ à l'amortissement des reprises sur subventions d'investissement reçues.

Cette inscription est amenée à bouger au cours de l'exercice, car comme pour les dotations aux amortissements, en M57 le prorata temporis s'applique également aux versements des subventions.

○ *LES DEPENSES :*

- **Le chapitre 011 « charges à caractère général » pour 3 728 481.24€**

Focus sur les fluides qui étaient estimés à 1 133 277€ sur le ROB et qui consécutivement à l'annonce d'une première augmentation de 10% impacte le budget primitif à hauteur de 1 198 884€ sur le chapitre 011

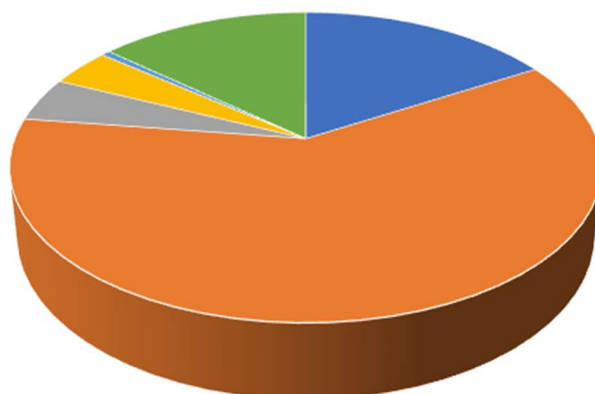
- [179 275.00€ pour l'éclairage public](#)
- [482 405.00€ pour les consommations électriques de l'ensemble des bâtiments](#)
- [537 204.00€ pour couvrir les besoins en gaz](#)

L'état n'exclut pas une seconde augmentation pour juillet 2024.

Répartition des dépenses du chapitre 011 par direction :

Le chapitre 011 par Direction	% ROB	ROB 2024	BP 2024	% BP
Direction Générale	17,43	661 358.71	840 136.94	22.53
Direction des Services Techniques	58,51	2 219 390.73	2 144 515.80	57.52
Direction Culturelles et Evènementielles	4,85	184 110.12	176 073.00	4.72
Service Entretien - HPL	4,18	158 550.37	115 400.00	3.09
Police Municipale	0,59	22 364.79	29 330.00	0.79
Direction de l'Enfance et la Jeunesse	14,44	547 537.92	423 025.50	11.35
	100,00	3 793 312.64	3 728 481.24	100.00

Répartition du chapitre 011 au BP 2024



- Direction Générale
- Direction des Services Techniques
- Direction Culturelles et Evènementiels
- Service Entretien - HPL
- Police Municipale
- Direction de l'Enfance et la Jeunesse

Il existe une variation sur la direction générale, consécutive au rattachement budgétaire du service urbanisme et “Petite ville de demain”, initialement prévu sur le ROB au sein de la direction des services techniques.

Répartition des services au sein des directions :

La direction générale regroupe les besoins de fonctionnement des services suivants :

- **Direction Générale**
- **Administration générale**
- **Communication**
- **Ressources humaines**
- **Finances**
- **Informatique**
- **Urbanisme – PVD (Petite Ville de Demain)**

La direction des services techniques regroupe les besoins de fonctionnement des services suivants :

- **Espaces verts**
- **Bâtiment**
- **Voirie**
- **Garage**
- **Sport**

La direction culturelle et évènementielle regroupe les besoins de fonctionnement des services suivants :

- Programmmations cinématographiques et spectacles
- Médiathèque
- Evènementiels
- Commerce et artisanat

Le service entretien est placé sous l'autorité de la direction générale et gère l'ensemble des besoins matériels et humains nécessaire à l'entretien de l'ensemble des locaux.

La police municipale est placée sous l'autorité directe du Maire dans le cadre des pouvoirs de police et hiérarchiquement sous l'autorité du Directeur Général des Services.

La direction de l'enfance et de la jeunesse regroupe les besoins de fonctionnement des services suivants :

- La crèche « La Farandole »
- Le service éducation
- Les ALSH
- L'ex-budget Caisse des écoles pour la gestion des écoles Noas, Château, Rossignots, Roches
- Les restaurants (Principal – Rossignots- Roches)
- Le service Jeunesse

Des ajustements pourront être apportés en cours d'exercice si un besoin est identifié, notamment sur les services techniques où la charge de fluide représente 1 198 884€.

- **Le chapitre 012 « charges de personnel » pour 8 119 768.00€**

Maintien à l'identique des charges de salaires sur le chapitre 012 à **8 105 797€** auxquels s'ajoutent **13 971€** au titre du GUSO pour la rémunération des artistes sur le service culturel.

Ce chapitre comprend les avances sur salaires des budgets annexes dont la répartition est la suivante :

Centre aquatique : 335 000€

Eau potable : 26 940€

Assainissement : 26 940€

CCAS : 282 500€

FRPA : 73 000€

Répartition des charges de personnel par direction :

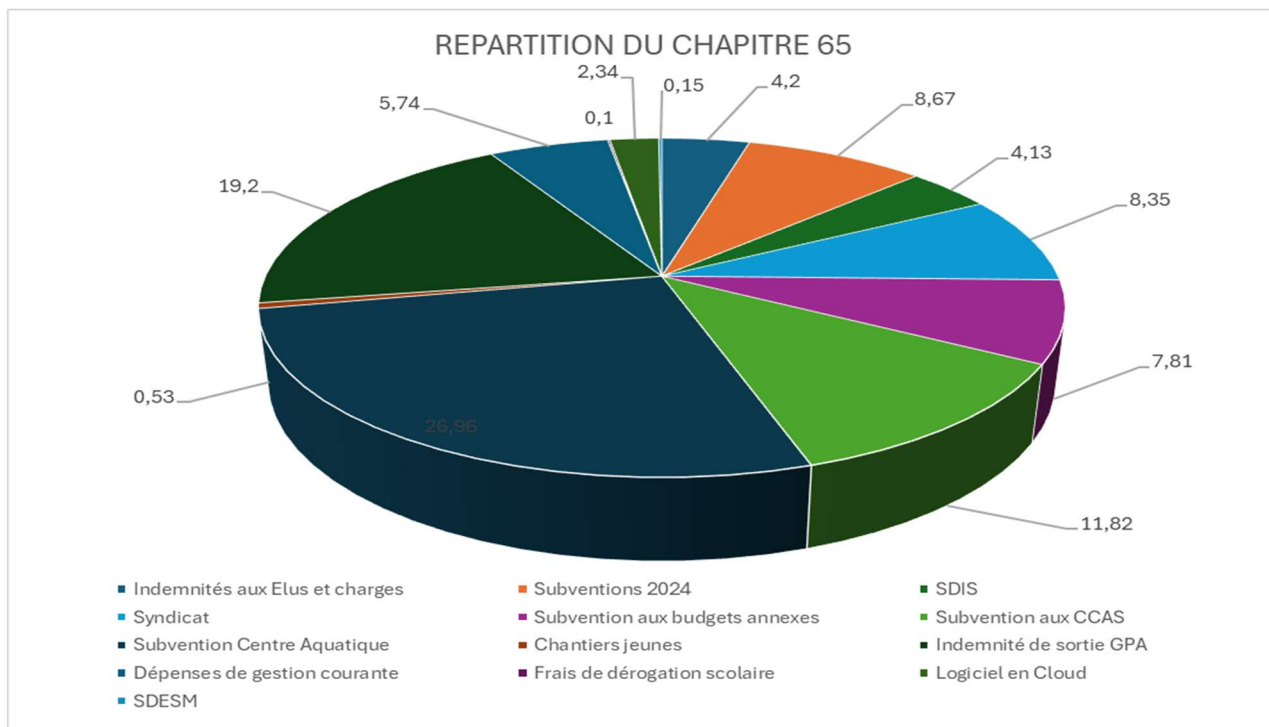
Secteur	Chapitre	REALISE 2023	PREVISIONNEL 2024
DG	012	1 626 698,83 €	1 892 781,16 €
ST	012	1 220 856,42 €	1 218 877,97 €
DEJ	012	2 922 067,08 €	2 925 396,87 €
ENT	012	466 543,33 €	506 500,00 €
POLICE	012	360 006,69 €	391 000,00 €
DCE	012	422 363,24 €	419 974,00 €
NAUTIQUE	012	297 107,04 €	350 000,00 €
DETACH			
SYNDICAL	012	18 193,42 €	17 412,00 €
SOCIAL	012	404 794,79 €	397 826,00 €
		7 724 659.84 €	8 119 768.00 €

- **Le chapitre 014 « atténuations de produits » pour 92 857.60€**

Versement des ajustements de la fiscalité.

- **Le chapitre 65 « autres charges de gestion courante » pour 3 270 285.01€**

Le chapitre 65 par Direction	% ROB	ROB 2024	BP 2024	% ROB
Indemnités aux Elus et charges	4,51	137 283,40	137 279.05	4.20
Subventions 2024	9,24	281 264,00	283 564.00	8.67
SDIS	4,43	135 072,48	135 072.48	4.13
Syndicat	8,97	273 000,00	273 150.00	8.35
Subvention aux budgets annexes	8,39	255 370,93	255 370.93	7.81
Subvention aux CCAS	9,42	286 419,00	386 419.00	11.82
Subvention Centre Aquatique	28,95	881 350,00	881 350.00	26.96
Chantiers jeunes	0,42	12 806,39	17 285.00	0.53
Indemnité de sortie GPA	22,97	700 000,00	627 804.00	19.20
Dépenses de gestion courante	1,16	35 480,01	187 741.55	5.74
Frais de dérogation scolaire	0,07	2 274,00	3 290.00	0.10
Logiciel en Cloud	1,35	38 250,18	77 007.00	2.34
SDESM	0,12	4 951,79	4 952.00	0.15
	100,00	3 043 522,18	3 270 285.01	100



Il est à noter sur ce chapitre, une hausse de 100 000€ de la subvention d'équilibre de fonctionnement accordée au CCAS pour l'exercice 2024.

En effet, l'inflation et la contribution du CCAS à hauteur de 70% des actions menées en faveur des séniors, ont eu raison de l'excédent de fonctionnement qui se répercutait d'année en année. Afin de mener à bien ces actions et la politique des séniors, l'équipe municipale a décidé d'octroyer 100 000€ supplémentaires au CCAS pour l'exercice 2024.

Par ailleurs, devant faire face à une hausse drastique des fluides sur l'exercice 2024, la subvention de fonctionnement en faveur du centre aquatique, ne pourra excéder 881 350€ sur le BP 2024, contre 1 081 348.03€ alloués sur l'exercice 2023.

Le coût de fonctionnement mensuel du centre aquatique a explosé depuis 2019 (dernier exercice complet) où il fallait compter 31 774.98€ pour faire fonctionner la structure, déduction faite des périodes de fermetures annuelles.

En 2023 ce n'est pas moins de 84 991.45€ par mois, qui ont été nécessaires pour assurer le fonctionnement du centre aquatique.

Les dépenses de gestion courante, englobent les créances admises en non-valeur, les créances éteintes, les cotisations obligatoires, les cotisations aux assurances groupe, les adhésions au centre de gestion et organismes partenaires, et une participation à hauteur de 14 000€ des charges de fluides sur les facturations du CCAS, soit 50% puisque des services administratifs communaux partagent les locaux.

- **Le chapitre 66 « charges financières » pour 236 855.03€**

Baisse du chapitre 66 initialement estimé à 383 931.21€ sur le ROB essentiellement dû aux ICNE (Intérêts courus non-échus) qui se calculent avec une année de décalage.

En 2023 les ICNE s'élevaient à 143 625.21€ car une partie était rattachée aux emprunts SFIL pour lesquels les écritures de remboursement des intérêts impactaient l'exercice.

En 2024 les ICNE représentent 58 371.65€.

- **Le chapitre 67 « charges spécifiques » pour 2 000.00€**

Le compte 673 est abondé à hauteur de 2 000.00€ pour faire face aux annulations éventuelles de titre sur exercice antérieurs.

- **Le chapitre 68 « Dotations aux provisions » pour 50 000.00€**

Inscription de 50 000€ au titre des provisions pour risques à l'article 6815.

Cet article sera à nouveau abondé en Budget Supplémentaire lors de la reprise totale du résultat de clôture de l'exercice 2023.

Ce chapitre est abondé par prudence pour faire face aux imprévus et risques éventuels, conformément aux obligations de la nomenclature M57 et en considérant que le poste des fluides a contraint la collectivité à revoir le budget en décision modificative en septembre 2023 pour faire face à la forte augmentation de l'électricité et à la levée du filet énergétique (290 000€ en DM sur l'exercice 2023).

Une première augmentation de 10% du prix de l'électricité effective au 1er février est déjà prise en compte sur le BP 2024.

Par ailleurs les surcoûts engendrés par le fonctionnement du centre aquatique obligent la collectivité à la plus grande prudence sur des régularisations de fluides en relevés réels de consommation en début d'exercice 2024.

- **Le chapitre 042 « opération d'ordre de transfert entre section – dotations aux amortissements » pour 760 000.00€**

6811- dotation aux amortissements 760 000€

Poursuite des apurements et des intégrations des dotations au prorata temporis à mesure du mandatement des dépenses d'investissement (Particularité de la nomenclature M57).

- **Le chapitre 023 « virement à la section d'investissement » pour 950 000€**

Le virement à la section d'investissement vient en complément des dotations aux amortissements pour couvrir la part du capital à rembourser sur l'exercice.

En fonction du résultat de clôture définitif de la section de fonctionnement, et des besoins de la section de fonctionnement, une partie de l'excédent de fonctionnement pourra être affecté au 1068, en excédent capitalisé sur la section d'investissement.

• **La section d'investissement s'équilibre à 11 133 270.96€**

○ *LES RECETTES :*

- **Le chapitre 001 « solde d'exécution positif » pour 5 618 705.19€**

Affectation en reprise anticipée au compte 001, en recettes d'investissement de 5 618 705.19€ détaillé comme suit :

Un résultat de clôture excédentaire en section d'investissement de 8 148 366.08€ à ce stade de la clôture comptable, reprenant le solde excédentaire de l'exercice 2022 de 6 270 484.64 €.

Le solde de clôture définitif de la section d'investissement fera l'objet d'une affectation en budget supplémentaire.

- **Le chapitre 13 « autres subventions d'investissement » pour 3 492 980.77€ de reports 2023**

L'état des restes à réaliser 2023 en dépenses comme en recettes est annexé à la maquette budgétaire 2024 et s'élève à :

Dépenses d'investissement : 3 565 714.25€

Recettes d'investissement : 3 492 980.77€

- **Le chapitre 10 « dotations et fonds diverses » pour 311 585.00€**

311 585.00€ à l'article 10222 au titre du FCTVA (Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée).

La taxe d'aménagement au 10226 fera l'objet d'une inscription au BS après évaluation par le service urbanisme.

- **Le chapitre 040 « opération d'ordre de transfert entre section – dotations aux amortissements » pour 760 000.00€**

Amortissement des dépenses d'investissement antérieures et au prorata temporis, des dépenses d'investissement qui seront constatées au cours de l'exercice 2024. Par conséquent, ce poste comptable peut être amené à évoluer au cours de l'exercice.

- **Le chapitre 021 « virement de la section de fonctionnement » pour 950 000€**

Ce virement de la section de fonctionnement vient en complément des dotations aux amortissements et couvre la part capitale des emprunts à rembourser sur l'exercice à hauteur de 1 160 606.20€.

L'état des restes à réaliser s'élève à 3 492 980.77€ et il figure en annexe de la maquette budgétaire.

- **LES DEPENSES :**

- **Le chapitre 20 « immobilisations incorporelles » pour 306 407.40€ dont 156 407.40€ en restes à réaliser.**
 - Dans un premier temps sont inscrits au chapitre 20 au titre des subventions de travaux qui pourront être versées, conformément à la convention de l'OPAH-RU, à hauteur de 85 500.00€ inscrits à l'article 204112.
 - Le chapitre 20 sera amené à évoluer sur le BS après l'affectation du résultat de clôture de l'exercice 2023 dans sa totalité, pour intégrer les dépenses prévues au ROB.
- **Le chapitre 204 « subvention d'équipement versée » pour 85 500.00€.**
 - 150 000€ au compte 2032 au titre de « recherches et développement » sur les études préalables de faisabilité et la recherche de nouveaux financements, une procédure de marché est en cours de rédaction.
- **Le chapitre 21 « immobilisations corporelles » pour 8 890 757.36€ dont 3 248 456.85€ en restes à réaliser**

Dans un premier temps, sur le budget primitif sont inscrits 5 642 450.51€ au titre de :

- Travaux ALSH la JOUERIE pour 1 260 053.50€ (1ère phase – estimatif à confirmer- 1 500 000.00€)
- La vidéoprotection phase 6 pour 403 548.00€
- Rénovation énergétique de l'école maternelle Château 1 405 321.28€
- Acquisition de terrains (délibérés en partie 2023 mais aucune signature au 31-12) 766 301.00€
- Plateau sportif pour 671 405.00€ (1ère phase – estimatif à confirmer)
- Aménagement de terrain et espaces verts 84 320.00€

- Défenses incendie 24 000.00€
- Travaux dans divers bâtiments communaux 13 865.00€
- Travaux de voirie 780 000.00€ dans le cadre du bail de voirie
- Mobilier scolaire et de restauration 36 667.80€
- Petit matériel de bureau 3 100.00€
- Matériel informatique, extension de module frais de formation globalisé dans l'opération 41 710.80€
- Matériel et acquisition pour l'ensemble des services 128 007.50€
- Achat de véhicules 24 000.00€

Le chapitre 21 sera amené à évoluer sur le BS après l'affectation du résultat de clôture de l'exercice 2023 dans sa totalité, pour intégrer les dépenses prévues au ROB.

- **Le chapitre 23 « immobilisation en cours » pour 160 000€ en restes à réaliser pour le versement des avances sur marchés**

160 000€ en RAR au titre des avances sur marchés notifiés durant la période de clôture comptable.

- **Le chapitre 16 « emprunts et dettes assimilées » pour 1 160 606.20€**

Au titre de la part capital à rembourser sur l'exercice.

- **Le chapitre 040 « opération d'ordre de transfert entre section – reprise sur subvention » pour 530 000.00€**

Amortissement des subventions d'investissement perçues antérieurement et au prorata temporis, des subventions d'investissement qui seront constatées au cours de l'exercice 2024. Par conséquent, ce poste comptable peut être amené à évoluer au cours de l'exercice.

L'état des restes à réaliser s'élève à 3 565 714.25€ et il figure en annexe de la maquette budgétaire.

D'approuver le budget primitif du budget principal 2024 selon la maquette budgétaire et la note de synthèse ci-jointes.

LES BUDGETS ANNEXES

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 ASSAINISSEMENT

La section de fonctionnement s'équilibre à 216 475.27€

DEPENSES

Chapitre 011 « Charges à caractères général » pour 69 903.25€

Ce chapitre reprend l'ensemble des besoins de dépenses, en entretien, en petite réparation, le mandatement de Délégation de service public, les achats de matériel et fournitures diverses.

Chapitre 012 « Charges de personnel, frais assimilé » pour 26 940.00€

Le chapitre 012 reprend les charges de personnels qui seront reversées au budget communal.

Chapitre 66 « Charges financières » pour 32.02€

Le chapitre 66 reprend les intérêts réglés à échéance pour les emprunts remboursés sur l'exercice.

Chapitre 023 « Virement à la section d'investissement » pour 11 000,00€

Chapitre 042 « Dotations aux Amortissement » pour 108 600,00€

Amortissement des dépenses d'investissement antérieures et au prorata temporis, de celles qui seront réalisées durant l'exercice.

Il n'existe pas de rattachements de dépenses de fonctionnement sur ce budget.

RECETTES

Chapitre 70 « Produits de services » pour 130 700.00€

Le chapitre 70 comptabilise les recettes liées à la redevance d'assainissement.

Chapitre 74 « Subventions d'exploitation » pour 47 275.27€

Une subvention d'équilibre est inscrite à hauteur de 47 275.25€ à ce stade de la construction budgétaire.

Chapitre 042 « Reprise sur subventions reçues » pour 38 500,00€

Amortissement des subventions reçues antérieurement et de celles perçues au cours de l'exercice selon la règle du prorata temporis. Ce chapitre peut, par conséquent être amené à évoluer.

Chapitre 002 « Résultat excédentaire reporté » pour 0.00€

Pas de reprise anticipée sur le budget primitif

Il n'existe pas de rattachements de recettes de fonctionnement sur ce budget.

La section d'investissement s'équilibre à 1 436 868.00€

DEPENSES

Chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilées » pour 10 983.00€

Part capital des emprunts à rembourser sur l'exercice 2024.

Chapitre 20 « Immobilisations incorporelles » pour 444 500.00€

Etude pour la construction d'un bassin d'orage supplémentaire à la station d'épuration et étude pour la réhabilitation des réseaux d'assainissement classée en priorité 0 dans le rapport du schéma directeur d'assainissement.

Chapitre 21 « Immobilisations corporelles » pour 942 885.00€

Dont 38 595.24€ en Restes à réaliser et 904 289.76€ en travaux, dont la réhabilitation des réseaux d'assainissement de la rue Aristide Briand, les travaux de dévoiement du réseau d'eaux usées du Mail du Buisson, les travaux d'assainissement rue du 8 mai 1945, rue de la bertauche et avenue Général du Taillis.

Chapitre 040 « Reprise sur subvention » pour 38 500,00€

Amortissement des subventions reçues antérieurement et de celles perçues au cours de l'exercice selon la règle du prorata temporis. Ce chapitre peut, par conséquent être amené à évoluer.

L'état des restes à réaliser représente 38 595.24€ et figures-en annexe de la maquette budgétaire.

RECETTES

Chapitre 13 « Subventions d'investissement » pour 42 280,00€ en restes à réaliser.

Chapitre 10 « Dotations, fonds divers et réserve » 17 097.00€

Inscription au titre du FCTVA.

Chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilées » pour 1 257 891.00€

Emprunts d'équilibre pour couvrir les besoins en travaux. Un ajustement pourra être apporté au budget supplémentaire après affectation du résultat de clôture ou en Décision modificative en fonction de l'avancée du montage des marchés de travaux.

Chapitre 021 « Virement de la section de fonctionnement » 11 000.00€

Virement permettant la couverture du part capital des emprunts à rembourser sur l'exercice.

Chapitre 040 « Dotations aux amortissements » pour 108 600,00€

Chapitre 001 Résultat reporté pour 0.0€

Pas de reprise anticipée sur le budget primitif

L'état des restes à réaliser en recettes d'investissement représente 42 280.00€ et figure en annexe de la maquette budgétaire.

REPRISE ANTICIPEE PARTIELLE DES RESULTATS DE CLOTURE 2023 SUR LE BP 2024 EAU POTABLE

Il est proposé au Conseil Municipal de :

L'article L.2311-4 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que les résultats de l'exécution budgétaire sont affectés par le Conseil Municipal après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif.

Toutefois, s'il est possible d'estimer les résultats avant adoption du compte administratif et du compte de gestion, le Conseil Municipal peut alors, au titre de l'exercice clos et avant adoption du compte administratif, procéder à la reprise anticipée de ces résultats. La reprise est justifiée par une fiche de calcul du résultat prévisionnel accompagnée d'une balance et d'un tableau des résultats d'exécution du budget, ainsi que de l'état des Restes à réaliser au 31 décembre (documents à annexer à la délibération). Les résultats de la section de fonctionnement, le besoin de financement de la section d'investissement, ainsi que la prévision d'affectation sont alors inscrits par anticipation au budget primitif de la commune.

Les restes à réaliser sont également repris par anticipation. Il est possible au Conseil Municipal de reprendre par anticipation les résultats 2023, c'est-à-dire constater le résultat de clôture estimé de 2023 et de statuer sur l'affectation de ce résultat dans le budget primitif 2024. Si le compte administratif venait à faire apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devrait procéder à leur régularisation et à la reprise des écarts sur le budget supplémentaire.

Par prudence, les Résultats provisoires retenus pour la reprise anticipée lors du vote du BP 2024 du budget EAU POTABLE, ne seront repris que partiellement.

Il est proposé au Conseil Municipal de voter la reprise anticipée partielle des résultats de clôture 2023 du budget eau potable sur le Budget Primitif 2024.

En section de fonctionnement :

Aucune reprise anticipée n'est proposée au budget primitif 2024.

En section d'investissement :

Affectation en reprise anticipée partielle au compte 001, en recettes d'investissement de 650 567.00€ détaillé comme suit :

Un résultat de clôture excédentaire en section d'investissement de 741 196.13€ à ce stade de la clôture comptable, reprenant le solde excédentaire de l'exercice 2022 de 731 567.63€.

Le solde de clôture définitif de la section d'investissement fera l'objet d'une affectation en budget supplémentaire.

Il n'existe pas de restes à réaliser en dépense ni en recette sur ce budget pour l'exercice 2023.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 EAU POTABLE

La section de fonctionnement s'équilibre à 669 822.00€

DEPENSES

Chapitre 011 « Charges à caractères général » pour 507 811.58€

Ce chapitre reprend les besoins de fonctionnement du budget pour l'année dont 286 393 € au titre du contrat de captage.

Chapitre 012 « Charges de personnel, frais assimilé » pour 26 940.00€

Ce chapitre reprend les charges de personnel pour l'exercice 2024 qui seront reversées au budget principal.

Chapitre 66 « Charges financières » pour 3 180.42€

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

Inscription correspondant aux intérêts des emprunts à rembourser sur l'exercice.

Chapitre 023 « Virement à la section d'investissement » pour 50 000,00€

Virement à la section d'investissement permettant la couverture de la part du capital des emprunts à rembourser sur l'exercice.

Chapitre 042 « Dotations aux amortissements 81 890,00€ »

Amortissement des subventions reçues antérieurement et de celles perçues au cours de l'exercice selon la règle du prorata temporis. Ce chapitre peut par conséquent être amené à évoluer.

Il n'existe pas de rattachements de dépenses de fonctionnement sur ce budget.

RECETTES

Chapitre 70 « Produits de services » pour 420 302.00€

Produits de la redevance de l'eau.

Chapitre 74 « Subventions d'exploitation » pour 223 750.00€

Subvention communale d'équilibre. Ce poste pourra être ajusté à la baisse après reprise du résultat de clôture au Budget Supplémentaire.

Chapitre 75 Autres produits de gestion courante 500.00€

Inscription pour faire face aux ajustements de TVA.

Chapitre 042 Reprise sur subventions reçues 25 270.00€

Amortissement des subventions reçues antérieurement et de celles perçues au cours de l'exercice selon la règle du prorata temporis. Ce chapitre peut par conséquent être amené à évoluer.

Chapitre 002 « Résultat antérieur reporté » pour 0.00€

Pas de reprise anticipée sur le budget primitif

Il existe un rattachement de recettes de fonctionnement à hauteur de 60 950.00€ correspondant au reliquat de subvention de l'agence de l'eau selon la convention 1088254.

La section d'investissement s'équilibre à 782 457.00€

DEPENSES

Chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilés » 21 176.80€

Part du capital des emprunts à rembourser sur l'exercice.

Chapitre 20 « Immobilisations incorporelles » pour 95 600.00€

Prévision budgétaire pour les études préalables aux travaux et analyse amiante.

Chapitre 21 « Immobilisations corporelles » pour 640 410.20€

Renforcement de canalisation et reprise de réseaux divers sites.

Chapitre 040 « Reprise sur subventions perçues » pour 25 270.00€

Amortissement des subventions reçues antérieurement et de celles perçues au cours de l'exercice selon la règle du prorata temporis. Ce chapitre peut par conséquent être amené à évoluer.

Il n'y a pas de restes à réaliser en dépense d'investissement sur ce budget.

RECETTES

Chapitre 021 « Virement de la section de fonctionnement » 50 000.00€

Virement de la section de fonctionnement permettant la couverture de la part capitale des emprunts à rembourser et l'équilibre de la section.

Chapitre 040 « Dotations aux amortissements » pour 81 890.00€

Amortissement des subventions reçues antérieurement et de celles perçues au cours de l'exercice selon la règle du prorata temporis. Ce chapitre peut par conséquent être amené à évoluer.

Chapitre 001 « Résultat reporté » pour 650 567.00€

Résultat en reprise anticipée partielle du résultat de clôture 2023.

Il n'y a pas de restes à réaliser en dépense d'investissement sur ce budget.

REPRISE ANTICIPEE PARTIELLE DES RESULTATS DE CLOTURE 2023 SUR LE BP 2024 CENTRE AQUATIQUE - AQUALUDE

Il est proposé au Conseil Municipal de :

L'article L.2311-4 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que les résultats de l'exécution budgétaire sont affectés par le Conseil Municipal après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif.

Toutefois, s'il est possible d'estimer les résultats avant adoption du compte administratif et du compte de gestion, le Conseil Municipal peut alors, au titre de l'exercice clos et avant adoption

du compte administratif, procéder à la reprise anticipée de ces résultats. La reprise est justifiée par une fiche de calcul du résultat prévisionnel accompagnée d'une balance et d'un tableau des résultats d'exécution du budget, ainsi que de l'état des Restes à réaliser au 31 décembre (documents à annexer à la délibération). Les résultats de la section de fonctionnement, le besoin de financement de la section d'investissement, ainsi que la prévision d'affectation sont alors inscrits par anticipation au budget primitif de la commune. Les restes à réaliser sont également repris par anticipation. Il est possible au Conseil Municipal de reprendre par anticipation les résultats 2023, c'est-à-dire constater le résultat de clôture estimé de 2023 et de statuer sur l'affectation de ce résultat dans le budget primitif 2024. Si le compte administratif venait à faire apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devrait procéder à leur régularisation et à la reprise des écarts sur le budget supplémentaire.

Par prudence, les Résultats provisoires retenus pour la reprise anticipée lors du vote du BP 2024 du budget CENTRE AQUATIQUE – AQUALUDE, ne sont repris que partiellement.

Il est proposé au Conseil Municipal de voter la reprise anticipée partielle des résultats de clôture 2023 du budget centre aquatique – Aqualude sur le Budget Primitif 2024.

En section de fonctionnement :

Affectation en reprise anticipée partielle au compte 002, en recettes de fonctionnement de 8 052.00€ détaillé comme suit :

Un résultat de clôture excédentaire en section de fonctionnement de 308 881.53€ à ce stade de la clôture comptable, reprenant le solde excédentaire de l'exercice 2022 de 8 052.00€.

Le solde de clôture définitif de la section de fonctionnement fera l'objet d'une affectation en budget supplémentaire.

L'état des rattachements en dépense de fonctionnement 2023 s'élève à 315 305.71€ et figure en annexe de la maquette budgétaire.

En section d'investissement :

Affectation en reprise anticipée partielle au compte 001, en recettes d'investissement de 63 846.00€ détaillé comme suit :

Un résultat de clôture excédentaire en section d'investissement de 122 419.16€ à ce stade de la clôture comptable, reprenant le solde excédentaire de l'exercice 2022 de 95 332.79€.

Le solde de clôture définitif de la section d'investissement fera l'objet d'une affectation en budget supplémentaire.

Il n'existe pas de restes à réaliser d'investissement en dépense ni en recette sur ce budget pour l'exercice 2023.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 CENTRE AQUATIQUE - AQUALUDE

Il est proposé au Conseil Municipal de :

La section de fonctionnement s'équilibre à 920 483.00€

DEPENSES

Chapitre 011 « Charges à caractères général » pour 441 360.00€

Ce chapitre reprend l'ensemble des besoins des dépenses pour le fonctionnement de l'établissement.

Chapitre 012 « Charges de personnel, frais assimilé » pour 335 000.00€

Le chapitre 012 correspond aux charges de personnel, il est à noter que le centre aquatique n'a pas encore reversé la totalité des salaires supportés par la commune.

Chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » pour 115 523.00€

Ce chapitre comptabilise les charges supportées par la commune qui devront être reversées au budget principal notamment sur le contrat de chauffage et les contrats d'entretien communs au bâtiments communaux.

Chapitre 042 « Dotations aux amortissements » pour 28 600.00€

L'état des rattachements de dépenses de fonctionnement représente 315 305.71€ et figure en annexe de la maquette budgétaire.

RECETTES

Chapitre 70 « Produits de services » pour 31 081.00€

Recettes liées à la billetterie et aux activités

Chapitre 74 « Subventions d'exploitation » pour 881 350.00€

Subvention Communale

Chapitre 002 « Reprise de l'excédent de fonctionnement » pour 8 052.00€

Reprise anticipée partielle du résultat de clôture 2023.

Il n'y a pas de rattachement de recettes de fonctionnement.

La section d'investissement s'équilibre à 92 446.00€

DEPENSES

Chapitre 21 « Immobilisations corporelles » pour 92 446.00€

Inscription d'équilibre à ce stade, il n'y a pas de dépenses précises qui ont été chiffrées.

Il n'y a pas de restes à réaliser de dépenses d'investissement sur ce budget.

RECETTES

Chapitre 040 « Dotations aux amortissements » pour 28 600.00€

Amortissement des dépenses d'investissement antérieures et intégration, le cas échéant des dépenses d'investissement de l'exercice au prorata temporis.

Chapitre 001 « Résultat reporté » 63 846.00€

En reprise anticipée partielle du résultat de clôture 2023

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE : Mairie de NANGIS (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21770327100015

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE PROVINS

M. 57

Budget primitif (projet de budget)

Voté par nature

BUDGET : Budget Principal (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	42

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	45
A1.01 - Opérations non ventilables	48
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	49
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	52
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	53
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	54
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	57
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	60
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	63
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	64
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	67
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	69
A1.908 - Fonction 8 - Transports	72
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	76
A2.01 - Opérations non ventilables	78
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	79
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	85
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	86
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	87
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	91
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	95
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	98
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	99
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	100
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	103
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	105
A2.938 - Fonction 8 - Transports	108

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	112
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	113
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	117
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	118

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

Mairie de NANGIS - Budget Principal - BP (projet de budget) - 2024

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	119
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	121
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	122
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	123
B3.1 - Etat des provisions constituées	124
B3.2 - Etalement des provisions	126
B4 - Etat des charges transférées	127
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	128
B6 - Prêts	129
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	130
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	131
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	132
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	134
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	135
B11.2 - Liste des établissements publics créés	136
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	137
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	138
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	139
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	140
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	141
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	142
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	143

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques		Valeurs
Population totale		8 988

Informations fiscales (N-2)		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		0

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 724,55
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 788,39
3	Dépenses d'équipement brut / population	653,96
4	Encours de dette / population (2) (3)	128,32
5	DGF / population	167,65
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	52,38 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	103,65 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	36,57 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	-148,73 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des Informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595

du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Accusé de réception en préfecture
77-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2023/DEC/114	OBJET : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2024 DU BUDGET COMMUNAL – DU BUDGET EAU POTABLE – DU BUDGET ASSAINISSEMENT ET DU BUDGET CENTRE AQUATIQUE
Date du conseil municipal 13/12/2023	
Date de la convocation 07/12/2023	
Date d'affichage de l'ordre du jour 07/12/2023	

L'an deux mille vingt-trois, le treize décembre à dix-neuf heures trente, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Madame Nolwenn LE BOUTER, Maire, en suite des convocations adressées le sept décembre deux mille vingt-trois.

Étaient présents :

Nolwenn LE BOUTER, Maire.

Alban LANSELLE, Philippe DUCQ, Stéphanie SCHUT, Serge HAMELIN, Edith LION, Dany FAROY, Chantal REGNAULT-GALLOIS, Angélique RAPPAILLES Maires-adjoints.

Armand DE MAIGRET, Jules-Armand NOUGA NOUGA, Fabrice HOULIER, Nathalie PIEUSSERGUES, Frédéric BRUNOT, Nathalie PIEUSSERGUES, Suzanna MARTINET, Mohammed KHERBACH, Guy-Bertrand TCHIKAYA, Nathalie COSSERON, Clotilde LAGOUTTE, Thomas LECONTE Conseillers municipaux.

Étaient représentés :

Luis José TENTE MARQUES pouvoir à Angélique RAPPAILLES.
Valérie JACKY, pouvoir à Philippe DUCQ,
Sylvie POIRIER, pouvoir à Chantal REGNAULT-GALLOIS,
Nimca CIGE pouvoir à Serge HAMELIN,
Cédric CONTENT pouvoir à Stéphanie SCHUT,
Mahmut GÜNER, pouvoir à Alban LANSELLE,
Anne-Laure DE BELLEVILLE, pouvoir à Jules-Armand NOUGA NOUGA,
Sylvie GALLOCHER pouvoir à Clotilde LAGOUTTE,
Michel BILLOUT pouvoir à Mohammed KHERBACH,

Frédéric BRUNOT a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance à l'unanimité des suffrages, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Accusé de réception en préfecture
N° 077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 22/12/2023

OBJET : DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2024 DU BUDGET COMMUNAL – DU BUDGET EAU POTABLE – DU BUDGET ASSAINISSEMENT ET DU BUDGET CENTRE AQUATIQUE

Le Conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2312-1,

VU l'article 107 de la loi NOTRe n° 2015-991 du 7 août 2015 a modifié les articles L2312-1, L 3312-1, L 4312-1, L 5211-36 et L5622-3 du code général des collectivités territoriales (CGCT) relatifs au débat d'orientation budgétaire en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat,

VU Le rapport d'orientation budgétaire de budget principal de la ville, du budget Eau Potable, du budget Assainissement et du budget Centre aquatique,

CONSIDÉRANT qu'il convient de débattre sur les orientations budgétaires au Conseil Municipal,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE (29 voix POUR)

ARTICLE 1 : PREND ACTE de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2024 et du rapport ci-annexé pour le budget principal de la commune, ainsi que des budget Eau Potable, budget Assainissement et budget Centre aquatique.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,

Certifié exécutoire compte tenu de sa télétransmission en Sous-Préfecture le 22 DEC. 2023
Et de la transmission ou notification et publication le 22 DEC. 2023

Nolwenn LE BOUTER

Le Maire
Nolwenn LE BOUTER

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois, à compter de sa publication, le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DEJE
Date de télétransmission : 14/02/2024 3
Date de réception préfecture : 14/02/2024 3



PROJET DE RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE (R.O.B.) POUR L'ANNEE 2024

Page 1 sur 35

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024
Date de télétransmission : 22/12/2023
Date de réception préfecture : 22/12/2023

1 – CONTEXTE GENERAL

1.1- Réglementaire

L'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit pour les communes de 3 500 habitants et plus, que le maire présente au conseil municipal dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)

Le Débat d'Orientation Budgétaire est toujours obligatoire. Simplement, depuis la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) de 2015, il doit être appuyé par un rapport d'orientation budgétaire.

Les deux documents sont donc complémentaires.

Le DOB permet aux conseillers municipaux d'obtenir plus d'informations sur la capacité financière de la collectivité et donc de prendre les bonnes décisions budgétaires en fonction de leurs contraintes. Le DOB préalable doit être obligatoirement réalisé dans un laps de temps des 2 mois précédant le vote du budget primitif (la première phase obligatoire du cycle budgétaire annuel).

Tous les conseillers municipaux reçoivent le ROB au minimum 5 jours à l'avance, l'étudient, puis se réunissent lors d'un Conseil Municipal pour définir un équilibre budgétaire.

Le DOB ne donne pas lieu à un vote, mais il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique et obligatoire. Le DOB apparaît dans le compte-rendu de séance.
Le ROB doit être transmis au préfet du département et au président de l'EPCI dont dépend la commune.

1.2 CONTEXTE GEOPOLITIQUE ET IMPACTE POUR LES PARTICULIERS DU PLF 2024 (SOURCE DGFIP)

LE PLF 2024

Présentation du projet de loi de finances pour 2024

Présenté en Conseil des ministres par Bruno Le Maire et Thomas Cazenave mercredi 27 septembre, ce projet de loi de finances traduit les choix fiscaux et budgétaires effectués par le Gouvernement pour l'année 2024. Il met l'accent sur la lutte contre l'inflation et la protection du pouvoir d'achat des

Français, la baisse du déficit public, et les investissements pour préparer l'avenir et tout particulièrement la transition écologique. Présentation.

Le projet de loi de finances pour 2024 s'inscrit dans un environnement économique toujours complexe, marqué par la hausse des taux d'intérêt et des incertitudes géopolitiques majeures, qui résultent notamment de l'invasion russe en Ukraine.

Chaque année, le projet de loi de finances (PLF) propose l'ensemble des recettes et dépenses de l'État pour l'année suivante. Il détermine ainsi le budget, c'est à dire la nature, le montant et l'affectation des ressources et des charges selon un équilibre économique et financier déterminé.

Quel contexte macro-économique pour ce projet de loi de finances ?

En 2024, la croissance serait de + 1,4 %, un rythme proche de la tendance de long terme de l'économie française. L'inflation quant à elle diminuerait sensiblement à + 2,6 %.

Une politique de protection des Français a été menée face à l'inflation durant l'année écoulée. L'État a dépensé au total 36,8 milliards d'euros pour aider les ménages et les entreprises, grâce au bouclier sur le gaz et l'électricité qui permet de limiter le niveau d'inflation à 4,9 % en 2023.

La maîtrise de la dépense est prioritaire. L'année 2024 doit être celle de la baisse du déficit, pour s'inscrire dans la trajectoire de retour sous les 3 % en 2027 et de réduction de la dette à 108,1 % en 2027.

Ce projet de loi de finances engagera des économies à hauteur de 16 milliards d'euros, notamment grâce à

- la fin progressive des dispositifs exceptionnels mis en place durant la crise énergétique,
- la mise en place de dispositifs pour lutter contre les fraudes.

Il est aussi marqué par l'adoption d'une méthode nouvelle : les revues des dépenses publiques qui seront reprises chaque année, et la mise en place de réformes structurelles.

Pour 2024, le budget est articulé autour de trois chantiers prioritaires :

- Le régalien – armée, police, justice –, en hausse de 4 milliards d'euros,
- La transition écologique, à hauteur 40 milliards d'euros avec 7 milliards d'euros de crédits supplémentaires,
- L'éducation et la formation à hauteur de 5,5 milliards d'euros.

Ce nouveau budget mobilisera au total près de 25 milliards d'euros pour l'indexation des prestations sociales et des minimas sociaux, des retraites et de l'impôt sur le revenu.

Les mesures détaillées ci-dessous doivent être présentées en octobre au Parlement, pour une entrée en vigueur à partir de janvier 2024.

Protéger les Français face à l'inflation – Indexer le barème de l'impôt sur le revenu :

L'indexation du barème de l'impôt sur le revenu sur l'inflation doit permettre de préserver le pouvoir d'achat des Français, pour un coût estimé à 6,1 milliards d'euros.

Revaloriser les prestations sociales :

Les modalités de revalorisation des différentes aides de solidarité, indexées directement ou indirectement sur l'inflation, doivent-elles aussi permettre de soutenir les ménages aux revenus les plus modestes.

De nombreuses aides bénéficieraient de ces revalorisations, qu'il s'agisse

- de l'allocation aux adultes handicapés (AAH),
- des aides au logement dont notamment l'aide personnalisée au logement (APL),
- de l'aide au retour à l'emploi (ARE),
- de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA),
- ou encore du revenu de solidarité active (RSA).

Aider les Français les plus modestes qui doivent utiliser leur véhicule :

Cette mesure fait suite aux annonces du Président de la République le 24 septembre 2023.

Une indemnité carburant travailleur devrait être mise en place à partir de janvier 2024, ciblée sur les 50 % des travailleurs les plus modestes, soit près de 4,3 millions de Français.

Elle représenterait une indemnité de **100 € par véhicule**, soit une aide d'environ 20 centimes par litre pendant 6 mois pour un automobiliste moyen.

Améliorer l'accessibilité :

Érigé au rang de priorité par le Président de la République, le **renforcement de l'accessibilité** bénéficierait de 1,5 milliard d'euros sur cinq ans.

En matière de logements, le **dispositif Ma Prime Adapt'**, devrait être lancé le **1^{er} janvier 2024**. Ouvert aux personnes handicapées sans condition d'âge, il a pour objectif de soutenir l'accessibilité et l'adaptation des logements privés.

Des politiques de solidarité à destination de tous les étudiants, en particulier pour les plus modestes et les plus fragiles :

Le Gouvernement souhaite poursuivre sa mobilisation en faveur du pouvoir d'achat des étudiants avec les mesures suivantes .

- revalorisation du montant des bourses sur critères sociaux de l'enseignement supérieur de minimum 37 € par mois pour l'année universitaire 2023-2024,
- augmentation du nombre de boursiers grâce à la revalorisation des barèmes,
- pérennisation de la tarification à 1 euro pour les étudiants boursiers et précaires dans les restaurants des CROUS,
- prolongation du gel des loyers dans les résidences universitaires et des droits d'inscription à l'université en vigueur depuis la rentrée universitaire 2020-2021,
- mise en œuvre progressive d'une aide financière pour les étudiants ne disposant pas d'une offre de restauration universitaire de proximité.

Construction d'une transition écologique solidaire :

En matière de mobilité, le **renforcement des aides à l'achat de vélos** pour les publics les plus précaires serait prolongé.

Faire face à l'urgence écologique :

Le projet de loi de finances (PLF) pour l'année 2024 présente un **accroissement inédit de 7 milliards d'euros des crédits consacrés à la planification écologique par rapport à 2023**, portant le total des dépenses favorables à l'environnement à 40 milliards d'euros.

Parmi les axes principaux présentés dans ce projet de loi de finances pour 2024 :

Accélérer la rénovation des logements :

L'objectif est d'**accélérer les rénovations énergétiques performantes**, ainsi que la **sortie des énergies fossiles** via des changements de vecteur de chauffage. Ces deux objectifs correspondent aux **deux piliers du dispositif MaPrimeRénov'** qui seraient mis en place pour l'année 2024.

Au total, près de 5 milliards d'euros d'engagement sont prévus en 2024 pour accompagner les Français dans la rénovation de leurs logements, soit une hausse de 1,6 milliard d'euros des engagements par rapport à 2024.

Cette augmentation considérable viendra soutenir notamment la montée en charge des rénovations performantes aidées et accompagnées par **MaPrimeRénov'**, avec un **objectif de 200 000 rénovations dès 2024**.

Pour assurer le bon accompagnement des ménages souhaitant réaliser des rénovations performantes, le dispositif « **MonAccompagnateurRénov'** » serait également déployé en 2024.

Le **prêt à taux zéro (PTZ)** serait prolongé mais recentré afin de renforcer son efficacité. Ainsi, la prorogation du PTZ :

- exclut le financement de travaux pour l'installation de dispositifs de chauffage fonctionnant aux énergies fossiles,
- maintient le financement de travaux d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments
- et prévoit de faire bénéficier aux logements les plus anciens réhabilités une exonération de longue durée de taxe foncière sur les propriétés bâties.

Soutenir le verdissement du parc automobile :

Pour soutenir le verdissement du parc automobile français, le Gouvernement a mis en place des dispositifs d'aides à l'acquisition de véhicules moins polluants, notamment le **bonus écologique** et la **prime à la conversion**.

Dans un contexte de forte dynamique des ventes de voitures électriques mais des prix unitaires encore élevés, les dispositifs d'aides devraient être mieux ciblés : **dès 2024, un score environnemental complet du véhicule doit conditionner son éligibilité aux aides**. Le barème du **bonus écologique** serait mieux différencié et dégressif en fonction des revenus des ménages.

Les ménages les plus modestes bénéficieraient aussi du nouveau **« leasing social »** leur permettant de louer une **voiture électrique neuve pour 100 € par mois**, avec un système de pré-réservation des véhicules accessible dès novembre 2023.

Encourager l'épargne des jeunes grâce à la mise en place d'un plan épargne « avenir climat » :

Annoncé dans le **projet de loi pour l'industrie verte**, ce nouveau produit d'épargne serait **exclusivement réservé aux personnes âgées de moins de 21 ans**. L'objectif de ce plan épargne « avenir climat » est de permettre aux jeunes français de constituer une épargne de long terme, orientée vers le financement de la transition écologique.

Décarboner l'industrie et encourager la compétitivité verte

L'État encourage les investissements dans l'innovation verte des entreprises : batteries de voitures électriques, développement de l'hydrogène décarboné, décarbonation des sites industriels.

Ils seront complétés par le crédit d'impôt et les garanties vertes, prévus dans le cadre du **projet de loi industrie verte**.

Le **crédit d'impôt « investissement industries vertes » (CI3V)** doit permettre aux industriels de bénéficier d'un crédit d'impôt représentant de 20 à 45 % de leur investissement. Ce dispositif simple à mobiliser renforcera la souveraineté énergétique de la France et stimulera l'innovation dans les technologies vertes.

Le PLF 2024 engage également la **réduction progressive des dépenses fiscales défavorables à l'environnement dites « dépenses fiscales brunes »**. À cette fin, le PLF 2024 prévoit l'augmentation progressive du tarif d'accise sur l'achat de gazole non routier (GNR) consommé pour les besoins des travaux agricoles et les entreprises de travaux publics.

1.2 Les Collectivités (source KPMG PLF 2024)

La situation des collectivités

2022 : l'impact de la crise énergétique partiellement absorbé par la dynamique de TVA

- *Si l'année 2022 s'est finalement terminée avec un accroissement global des marges des*

collectivités grâce à la dynamique de TVA (+9,1%), cette situation macroéconomique masque une réalité différenciée selon le type de collectivités

- **Les Régions ont comparativement moins subi l'inflation** compte tenu de la structure de leurs dépenses, constituées pour une grande partie de dépenses d'intervention (3,1% de croissance de dépenses de fonctionnement en 2022 contre 3,4% en 2021). Ajoutée à la croissance de la TVA, l'épargne brute des Régions a crû de plus de 8% en 2022 ; l'épargne nette demeure néanmoins toujours en-dessous de son niveau 2019.
- **Les Départements** ont non seulement connu une croissance de TVA mais également des DMTO, certains l'ayant même mis en réserve. Cumulée à une légère rétraction de leurs dépenses de RSA, les Départements ont globalement connu une amélioration de leur marge financière également.
- **S'agissant du bloc communal**, si la situation globale est en accroissement (+5,1% de croissance de l'épargne brute), on note dans le détail que cette amélioration se concentre sur les EPCI (+9,9% d'augmentation de l'épargne brute) avec une quasi-stagnation pour les communes (+1,8%) du fait d'une dynamique fiscale moindre et d'un poids des dépenses d'énergie plus important sur les communes (4,7% des dépenses contre 2,2% pour les EPCI). Seules 3% des communes ont vu leur épargne brute croître en 2022 contre 59% des EPCI.

Des perspectives 2023 en retrait

- *L'année 2023 devrait néanmoins s'annoncer moins favorable*
 - **La croissance des recettes s'annonce moindre :**
 - La croissance de la TVA est annoncée à un niveau inférieur à 2022 : +4,5% contre 9,1% ne permettant pas la même absorption de l'inflation
 - Les effets de la hausse des taux d'intérêts et de la crise immobilière devraient connaître sa traduction en termes de DMTO (-20% simulés sur les Départements et les communes de plus de 5000 habitants ; les autres devraient connaître l'impact en différé d'1 an)
 - *Alors que la hausse des dépenses continue :*
 - L'inflation est maintenue avec un effet retard notamment sur les prestations de services
 - Les charges de personnel sont impactées en année pleine par les diverses mesures enregistrées : hausse du point d'indice en 2022 et en 2023, mesures catégorielles, tout comme le RSA revalorisé à trois reprises depuis 2022.
 - La hausse des taux d'intérêt commence à faire ressentir ses effets avec un accroissement des frais financiers pour la première fois depuis 2016.

Page 7 sur 35

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024
Date de télétransmission : 22/12/2023
Date de réception préfecture : 22/12/2023

- De fait on attend une rétraction de l'épargne brute de l'ensemble des collectivités à l'exception des EPCI qui pourraient voir leur situation se stabiliser.

PLF2024

Un PLF comme un goût de déjà vu

Dans ce contexte, le PLF 2024 renoue plutôt avec les logiques antérieures :

- **Sortie des dispositifs d'aides exceptionnelles versées aux collectivités**
- **Concentration et spécialisation des financements :**
- Effort porté sur les dotations de péréquation (DSU, DSR) et certaines dotations spécifiques (titres sécurisés, aménités rurales)
- Ciblage des aides sur des fonds dédiés dans une logique de soutien à la rénovation énergétique et à la transition environnementale (Fonds vert, verdissement de la DETR et de la DSIL)
- **Fonctionnement des dotations à enveloppe fermée :** stabilité de la dotation forfaitaire communale, financement des hausses par les variables d'ajustement (-67 M€) répartis sur le FDPTP et la DCRTP, financement des 2/3 de la hausse de la dotation d'intercommunalité par la baisse de la DCPS (qui bascule en intégralité aux EPCI) ▣ les hausses de dotations sont financées par des baisses non planchonnées alors que les hausses sont, elles, plafonnées.
- **Utilisation de la fiscalité spécialisée** Taxe sur les logements vacants, exonération TF pendant 25 ans pour le logement social de plus de 40 ans « passoire thermique », réformes des redevances Agence de l'Eau ... pour atteindre les objectifs gouvernementaux (rénovation énergétique, incitation à la remise sur le marché immobilier, financement du plan Eau...)

Et corrige certains effets de dispositions gouvernementales antérieures :

- **Compensation de la réforme de la THLV/THRS (24,7 M€)**
- **Décalage de la réforme de la CVAE pour les entreprises avec un étalement sur 4 ans des 50% de CVAE résiduelle afin de limiter la baisse des recettes de l'Etat.**

- *Correction de l'assiette du FCTVA en intégrant les aménagements de terrain dans l'assiette automatisée*

Mise en perspective des enjeux du PLF 2024 : le PLF 2024 et après, quelle gouvernance financière pour les collectivités ?

- **Des demandes toujours non entendues**
 - **Absence d'indexation des dotations** qui concourent à une baisse en € constants alors que les dotations sont le fruit de suppression de fiscalité ou de transfert de charges instaurés par l'Etat, et que les dépenses imposées aux collectivités ont augmenté (RSA, charges de personnel, ...)
 - **Suppression des aides financières** pour lutter contre la hausse des prix sur l'énergie malgré la contractualisation récente sur le sujet de certaines collectivités
 - **Absence de dispositions relatives au versement mobilité et au financement du transport collectif** de manière générale (hausse du Vm, baisse de la TVA sur le transport urbain, ...)
 - Dispositions relatives aux dotations des **communes nouvelles** incomplètes
 - **FCTVA toujours versé dans des délais hétérogènes** selon les collectivités (de N à N+2)
- **Des réponses toujours en attente** sur certains dispositifs notamment les modalités de répartition de la dynamique de TVA attachée à la suppression de la CVAE.
 - **Un goût d'inachevé**

Mise en perspective des enjeux du PLF 2024 : le PLF 2024 et après, quelle gouvernance financière pour les collectivités ?

- **La loi de programmation des finances publiques** si elle donne le cap en matière d'évolution de la dépense des administrations locales pour les 4 prochaines années a néanmoins, à date, abandonné l'idée d'un contrat de confiance Etat-collectivités qui contraindrait ces dernières en matière d'évolution de la dépense.
- Pour autant, la vision des administrations locales par l'Etat reste marquée par une logique macroéconomique :
- Impression générale de bonne santé financière et d'endettement maîtrisé des administrations publiques
- Trésorerie perçue comme importante
- Bilan des réformes fiscales (suppression de la CVAE, de la TH) annoncé comme positif pour les collectivités compte tenu d'une dynamique de TVA supérieure à ce qu'aurait été celle des impôts réformés.

- Et laisse présager la mise en place d'une nouvelle participation à la solidarité financière nationale.
- Mais cette solidarité financière s'est jusqu'à présent exprimée (contribution au redressement des finances publiques, contrat de Cahors) dans un cadre contraint pour les collectivités, sans engagements réciproques de l'Etat vis-à-vis de ces dernières.
- L'objectif est donc de trouver un cadre de gouvernance et de coopération qui permette une réciprocité des engagements et redonne aux collectivités leur pleine autonomie financière en leur apportant de la visibilité et de la lisibilité :
 - Cadrage de l'évolution des flux financiers Etat
 - collectivités : indexation, critères, ...
 - Engagements sur l'évolution et le financement des dépenses portées par les collectivités mais décidées par l'Etat : point d'indice des fonctionnaires, réformes statutaires, évolution du RSA, impact des décisions sur les dépenses locales
 - Orientations en matière de partage de l'impôt pour éviter l'application de réformes fiscales imposées de manière rapide et sans mesure d'impact réel (CVAE, ...)
 - Approche du bloc communal comme un ensemble qui n'est pas sans poser difficultés.

2. FOCUS SUR LES RESULTATS EN SEINE- ET-MARNE ET LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2024 POUR NANGIS -



2.1 Les finances locales 2023 de la Seine-et Marne Situation au 30 septembre 2023-Source DGFIP au 30 septembre

Troisième situation au titre de l'année 2023, cette synthèse est, comme toute situation précoce encours d'année, fortement marquée par des rythmes d'enregistrements en comptabilité qui peuvent varier d'une année sur l'autre et en fonction des pratiques locales. Les résultats présentés doivent donc être interprétés avec une prudence particulière tenant compte de ces éléments d'incertitude.

Indicateurs économiques phares

- **Inflation** : en septembre 2023, sur un an, les prix à la consommation augmentent de 4,9 % ;
- **Croissance économique** : au deuxième trimestre 2023, le PIB en volume s'accroît de 0,5 % ;
- **Taux de chômage** : 7,2 % au deuxième trimestre 2023 ;
- **Coûts de production dans la construction** : au deuxième trimestre 2023, l'indice augmente de 0,2 % ;
- **Confiance des ménages dans la situation économique** : en septembre 2023, l'indicateur synthétique perd 2 points. À 83 points, il reste bien au-dessous de sa moyenne de longue période (100 entre janvier 1987).

Taux de réalisation

Éléments de comparaison pour apprécier la situation au 30 septembre 2023, les taux de réalisation de l'année précédente (exercice clos 2022) permettent de disposer de valeurs afin de mettre en perspective les crédits consommés par rapport aux prévisions budgétaires. La prise en compte de ces taux de réalisation contribue ainsi à nuancer les constats nés d'une situation provisoire, en cours d'année, par rapport à la situation définitive

Agrégats (en milliers d'euros)	Exécution provisoire 2022 Au 30 septembre 2022	Exécution définitive 2022	Exécution définitive 2022	NANGIS AU 30-09-23	% de réalisation
DEPENSES TOTALES DE FONCTIONNEMENT	2 309 872	3 417 281	67,59 %	11 609 425	61.06%
RECETTES TOTALES DE FONCTIONNEMENT	2 306 562	3 878 723	59,47 %	13 956 849	73.41%
EPARGNE BRUTE - CAF	123 473	638 946		2 347 424	
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	629 706	1 066 095	59,07 %	2 751 177	18.82%
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	269 181	567 443	47,44 %	2 648 637	18.12%
EPARGNE NETTE - CAF		682 851		1 408 690	

Nangis CA 2022 dépenses réelles constatées au 30 septembre 2022 4 584 794.41€ sur 12 476 975.53€ réalisés sur l'exercice soit 36.74%.

Nangis CA 2022 recettes réelles constatées au 30 septembre 2022 5 098 100.00€ sur 14 180 075.08€ réalisés sur l'exercice soit 35.95%.

Recettes

Les **recettes réelles de fonctionnement** de l'ensemble des collectivités locales seine-et-marnaises (2,39 Md€) sont en **hausse** au 30 septembre 2023, sur une année glissante (+ 5,5 %, soit + 123 M€). Cette tendance trouve son principal fondement dans la **hausse des recettes fiscales** (+ 4,5 %, soit + 75 M€), dont la taxe foncière, portée par la revalorisation annuelle des bases d'imposition, à hauteur de + 7,1 % en 2022 (coefficient portant sur la valeur locative des locaux d'habitation, assis sur l'indice des prix à la consommation harmonisée). En contrepoint, le retournement du marché immobilier pèse sur les droits de mutation à titre onéreux (- 22,4 %). Il est à souligner, en même temps, la progression des concours de l'État (+ 4,7 %, soit + 18 M€).

Dépenses

Les **dépenses réelles de fonctionnement** (2,29 Md€) des collectivités seine-et-marnaises **progressent** de 6,8 %, soit + 147 M€, en comparaison de l'exécution au 30 septembre 2022. La croissance des dépenses comptabilisées résulte d'une pluralité de facteurs. Les achats et charges externes s'accroissent fortement de 7,9 %, dans un contexte caractérisé par des tensions inflationnistes persistantes. Les frais de personnel s'accroissent de 5,5 %, en raison de la revalorisation du point d'indice intervenue aux 1^{er} juillet 2022 et 2023 (respectivement + 3,5 % et

+ 1,5 %). Les subventions versées s'accroissent significativement de 9,7 %, au même titre que les contributions obligatoires (+ 9,3 %). De plus, les aides à la personne, ainsi que les frais de séjour et d'hébergement supportés par le département, progressent respectivement de 3,9 % et 12,8 %. Les charges financières sont également orientées à la hausse au 30/09 (- 7,2 %).

Les **dépenses d'investissement** de toutes les collectivités (dépenses d'équipement et remboursement de la dette), d'un montant cumulé de 664 M€, **atteignent un niveau supérieur de celui de l'exercice 2022**. Elles sont en **augmentation** pour le bloc communal (+4,7 %) et restent soutenues pour le département (+7,6 %).

Les résultats présentés doivent être interprétés avec une prudence particulière, compte tenu des taux de réalisation observés au 30 septembre.

L'**épargne brute** (ou capacité d'autofinancement – CAF brute) est la différence entre les recettes et les charges de fonctionnement d'une collectivité. Cette épargne brute **permet d'identifier la part de ressources restant disponible pour investir**, après paiement des charges récurrentes.

L'**épargne brute globale des collectivités seine-et-marnaises atteint 100,4 M€ à fin septembre 2023**. Elle est en retrait sur un an (- 18,7 %) et inférieure à celle de 2019 (- 19,1 M€ en exécution provisoire).

L'épargne brute progresse pour les communes (+33,7 M€) et les EPCI (+ 22,1 M€), mais apparaît en fort retrait pour le département (- 55,2 %).

Epargne brute (CAF brute) en k€	Exécution 2019 au 30/09/2019	Exécution 2022 au 30/09/2022	Exécution 2023 au 30/09/2023	Evolution 2023 2019	Evolution 2023 2019	Evolution 2023 2022
Communes	-43 823	-21 307	12 424		128,4%	158,3%
GFP	-26 735	1 844	23 931		189,5%	1197,8%
Bloc communal	-70 558	-19 463	36 355		151,5%	285,8%
Département	190 068	142 934	64 023		-66,3%	-55,2%
Total	119 510	123 471	100 378		-16,0%	-18,7%

Trésorerie

La **trésorerie** correspond au montant des fonds déposés sur le compte au Trésor (compte 515).

Trésorerie (compte au Trésor) en k€	Exécution 2019 au 30/09/2019	Exécution 2022 au 30/09/2022	Exécution 2023 au 30/09/2023	Evolution 2023 2019	Evolution 2023 2019	Evolution 2023 2022
Communes	534 140	600 701	640 372		19,9%	6,6%
GFP	183 724	294 900	282 684		53,9%	-4,1%
Bloc communal	717 864	895 601	923 056		28,6%	3,1%
Département	42 021	228 880	215 911		413,8%	-5,7%
Total	759 885	1 124 481	1 138 967		49,9%	1,3%

Pour Nangis 2 placements de fonds ont été réalisés sur l'exercice 2023 en attendant l'attribution des marchés de travaux pour lesquelles les études sont en cours actuellement, le premier de 2 000 000€ et le second de 5 000 000€ dans un souci d'optimisation des fonds et de ressources.

3 – ROB - BUDGET PRINCIPAL 2024

3.1 Nangis en chiffres

La crise énergétique a entraîné des conséquences importantes sur les budgets. Puisque dès septembre 2023 il a fallu prendre une décision modificative sur le budget principal de la commune, pour faire face à la levée anticipée de 6 mois, du filet énergétique initialement prévu jusqu'au 31 décembre 2023. Ce dispositif de contrôle des coûts de vente de l'énergie et notamment de l'électricité, devait accompagner les collectivités et permettre de maintenir un impact modéré sur les budgets communaux.

Les mesures de réaménagement et de déménagement des services à l'automne 2022 se sont avérées salutaires, puisque le kWh vendu 0.07cts en janvier 2023, taxes et frais d'acheminement compris, est facturé depuis le 1^{er} juillet 2023 0.35cts, soit 5 fois plus.

C'est par conséquent avec cette contrainte financière que doit se construire le budget 2024, pour lequel le poste des fluides n'affichera pas moins de **1 133 277€**.

L'inflation a fortement impacté l'exercice 2023 avec une hausse de 45% sur le papier, les produits dérivés de pétrole et plastique, les produits d'entretien, les produits alimentaires et prêt de 30% sur les fournitures administratives et pédagogiques et les matériaux. Elle impactera également de manière significative les dépenses 2024, et obligera de réévaluer des marchés ...

L'état bâtiminaire et des voiries, la poursuite des travaux concernant la remise en état des chaussées, et des bâtiments aura pour conséquence une augmentation de ces postes de dépenses tant en investissement qu'en fonctionnement, pour une remise à niveau urgente. Par ailleurs, dans le cadre du plan de sobriété énergétique National, la rénovation énergétique des bâtiments a été engagée dès l'exercice 2023 et se poursuivra en 2024 dans le cadre du PPI, afin de limiter les conséquences environnementales et financières à venir.

Abaissement de l'éclairage public sur certain secteur et diminution des illuminations de Noël :

Dès l'automne 2022, face à la montée de la crise énergétique, des mesures ont été prises par l'équipe municipale afin de diminuer la fréquence d'allumage de l'éclairage public et des illuminations de Noël. Ces mesures ont permis d'abaisser la consommation électrique de 178 066 kWh. A cette époque le kWh était facturé 0.07 cts d'euros, abonnement et acheminement compris, ce qui a permis de réduire la facturation de 12 464. 62€. Aujourd'hui, le kWh toutes charges comprises, est facturé 0.35 cts du kWh. En conservant les mesures prises en 2022, l'effort consenti représente **62 323.10€ TTC**.

Les travaux de modernisation de l'éclairage public qui ont démarrés vont contribuer également à une nette diminution annuelle du coût de l'énergie, de l'ordre de 30% attendus sur la période des travaux et **71.66% à terme**.

Les travaux : l'année 2023 a été marquée par le lancement des travaux d'ampleur de la modernisation de l'éclairage public. Les études de rénovation de l'école Château sont en cours, et en 2024 les travaux du PPI se poursuivront dans l'optique d'optimiser les ressources énergétiques et d'obtenir des bâtiments qui répondent aux critères du plan de sobriété énergétique. Le respect de ces critères a par ailleurs permis d'obtenir un accompagnement financier dans le cadre du fonds vert.

Des études énergétiques ont été réalisées afin d'opter pour les meilleures solutions techniques sur l'ensemble des bâtiments communaux et prioritairement sur les écoles, les centres de loisirs, la halle des sports, le gymnase, l'école de musique et l'ensemble des bâtiments recevant du public.

Les études de rénovation de l'école Château sont en cours, ainsi que les études de rénovation et d'extension du centre de loisirs de LA JOUERIE, et en 2024 les travaux du centre de loisirs et du PPI se poursuivront dans l'optique d'optimiser les ressources énergétiques et d'obtenir des bâtiments qui répondent aux critères du plan de sobriété énergétique. Le respect de ces critères a par ailleurs permis d'obtenir un accompagnement financier dans le cadre du fonds vert, mais pas seulement :

3.2-Les subventions d'investissement en 2023

3 347 754.13€

Le Département : 709 130.48€

Le FAC (Fonds d'Aménagement Communal) 600 000€ détaillé comme suit :

100 000€ au titre de la rénovation de l'éclairage public.

300 000€ au titre de la réhabilitation des équipements sportifs.

200 000€ au titre de l'aménagement de la place Dupont Perrot.

76 000.00€ au titre de la vidéoprotection.

289.39€ au titre des équipements de la police municipale.

15 000€ au titre de soutien au développement du Basket.

17 841.09 au titre de taxe additionnelle aux droits de mutation.

La Région : 521 600€

Les appels à projets dans le cadre de la modernisation de l'éclairage public 97 000€.

111 600€ au titre du bouclier sécurité pour la vidéoprotection phase 5.

250 000€ pour la réhabilitation de l'ALSH de la JOUERIE.

31 500€ au titre de l'appel à projet « Retour nature ville » Cour Roches

31 500€ au titre de l'appel à projet « Retour nature ville » Mare aux curées

La Préfecture : 2 080 419.45€

596 375.70€ au titre de la DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local) pour la modernisation de l'éclairage public.

5 908.55€ au titre de reversement du solde du FCTVA (Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée) de l'ex-budget caisse des école 2021.

146 336.20€ au titre de reversement du solde du FCTVA sur le budget communal année 2021.

149 894.00€ au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoire Ruraux) pour la vidéoprotection phase 5.

556 594.00€ au titre du Fonds Vert pour les travaux de rénovation énergétiques et thermique de l'école Château.

589 311.00€ au titre du Fonds Vert pour la modernisation de l'éclairage public.

36 000.00€ au titre du FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance) au titre de la vidéoprotection phase 5.

Fonds de concours de la CCBN : 36 604.20€ au titre de la modernisation de l'éclairage public.

Les travaux se poursuivront dans d'autres domaines également :

Le renforcement de la sécurité : Alors même que la phase 5 d'installation de caméras de vidéoprotection est en cours, les services préparent déjà le lancement de la phase 6 sur le budget 2024.

Une ville propre : Sur l'exercice 2024 se poursuivra le nettoyage mécanisé des voiries, par ailleurs, un nouveau marché pour l'entretien des espaces verts et les élagages nécessaires à la mise en sécurité des espaces publics est en cours d'élaboration, afin d'offrir une prestation plus complète et de permettre l'élaboration d'un plan de propreté.

Une administration qui se modernise : l'année 2024 sera consacrée également à la mise en place de mesure permettant de fluidifier l'accueil, la réponse à l'habitant mais également la gestion administrative des dossiers.

Un point d'accueil central répondant aux normes ERP et facilitant l'accès aux personnes handicapées sera ouvert à l'ensemble du public utilisateur des services communaux dès le mois de décembre 2023, dans les locaux du CCAS et permettra dans un second temps, la mise en place de la régie centrale dès le premier trimestre 2024 avec un guichet de caisse assuré par le personnel du service financier.

Les aménagements nécessaires et la sécurisation des locaux sont en cours, afin que les usagers et les agents communaux évoluent dans un espace convivial et sécurisé.

Le service éducation rejoindra l'équipe du Centre Communal d'Action Sociale, ce qui va permettre un accueil plus accessible et plus fluide, alliant ainsi la réponse à l'habitant et le confort des agents.

3.3 - Les recettes de fonctionnement

= 17 799 797.94€

002 : Résultat estimé à 565 627.51 pour l'exercice 2023 auquel s'ajoute les 606 180.37€ de résultat de l'exercice 2022 (1 306 180.37€ - 700 000€ affecté au 1068 en investissement sur le BP 2023 soit un solde de 606 180.37€). Le résultat de clôture 2023 est estimé à 1 471 808€ en tenant compte des rattachements de dépenses de fonctionnements qui seront générés de l'exercice 2023 vers le BP 2024. Les recettes sont estimées avec la plus grande prudence sur une fourchette basse, concernant les prestations familles sur les services communaux.

Affectation anticipée du résultat de fonctionnement sur la base du résultat de clôture 2022 soit 606 180.37€ repris par anticipation au BP 2024.

13 : Atténuation de charges = 210 569€.

Les recettes prévisionnelles sont évaluées sur la base du réalisé 2023 au 31-10 et de la projection au 31-12.

70 : produits des services = 2 173 700.40€

Les recettes représentent 1 230 781.84€ en facturation usagers et 942 918.56 € en refacturation de salaires pour les personnels affectés sur les budgets annexes et pour les participations refacturées à la CCBN.

73 : impôts et taxes = 3 945 617€

1. La dotation de compensation versée par la CCBN est reconduite par prudence, à l'identique, soit 1 880 453€
2. Le fonds National de garantie Individuel des ressources (FNGIR) est reconduit à 1 064 901€.
3. Le fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) est également reconduit à l'identique à 138 474€.
4. Le Fonds de solidarité de la Région IDF (FSRIF) est reconduit à 861 789€

731 : Fiscalité Locale = 5 662 023.43€

1. Les taux fiscaux communaux seront maintenus à l'identique (-4,9 % par rapport à 2020), une revalorisation des bases a été calculée par prudence a +2% sachant que la loi de finance annonce une revalorisation qui pourrait atteindre 4%. Le pourcentage définitif

Page 17 sur 35

Accusé de réception en préfecture
077-247703274-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024
Date de télétransmission : 22/12/2023
Date de réception préfecture : 22/12/2023

sera communiqué courant janvier 2024, les recettes seront, le cas échéant, ajustées en BS. Les produits attendus pour l'exercice 2024 en l'état, sont de 5 665 023.43€.

74 : Dotations et participations = 3 086 868.56€

1. Par prudence, la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) sera budgétée au même niveau qu'en 2023 à 460 371€
2. La DSU (Dotation de Solidarité Urbaine) idem à 371 127€
3. La DSR (Dotation de Solidarité Rurale) idem à 609 076€
4. La DNP (Dotation Nationale de Péréquation) idem à 66 263€
5. La DCRTP (Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle) 548 351.00€
6. 75 600€ au titre du FCTVA (Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajouté) de fonctionnement
7. DGD (Dotation Globale de Décentralisation) dossiers d'urbanisme 17 654.92€
8. Chaque année la commune bénéficie du soutien du Département pour le fonctionnement des structures de la direction de l'enfance et de la jeunesse à hauteur de 76 111€
9. Versement des dérogations scolaire par les communes extérieures 16 937.76€
10. Pour la CAF les subventions de fonctionnement atteignent 466 579.88€
11. Exonération au titre de la taxes foncière 378 797€

Il est à noter que le Versement du bouclier énergie annoncé en 2022 pour un versement en 2023 à hauteur de 321 060€ n'a finalement pas été versé. Les critères d'attribution étant drastiques, la collectivité à dégageé un CAF nette trop importante en fin d'exercice 2022 et le potentiel fiscal de la commune est encore bien trop élevé pour finalement obtenir cette aide d'état.

75 : Autres produits de gestion courante = 465 011.55€

1. 120 000€ de loyers sur le service St Antoine
2. 52 000€ pour les remboursements de sinistres
3. 145 000€ pour les baux communaux
4. 61 700€ Participation du SIVOS sur les équipements sportifs
5. 86 311.55€ Recettes de gestions courantes (gestion des avoirs)

76 : Produits financiers= 253 200€

Ces recettes correspondent aux Intérêts consécutifs au placement de 7 000 000€ sur des comptes à termes en attendant le lancement des travaux du PPI.

Le cout réel des charges du montants des intérêts à rembourser sur l'exercice consécutivement aux emprunts contractés en 2021 est de 103 297.50€.

77 : Produits exceptionnels = 1 000€

Remboursement sur facturation

042 : Opérations d'ordre entre sections = 530 000€

Poursuite des apurements et des intégrations des dotations au prorata temporis à mesure du mandatement des dépenses d'investissement (Particularité de la nomenclature M57).

Ce poste est par conséquent amené à évoluer tout au long de l'exercice.

3.4- Les dépenses de fonctionnement

= 17 799 797.94€

La section de fonctionnement couvre l'ensemble des besoins budgétaires nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité et des services à la population, y compris les charges de personnel.

011 : Les charges à caractère général = 3 793 312.64€

Le chapitre 011 par Direction	%	BUDGET 2024
Direction Générale	17,43	661 358.71
Direction des Services Techniques	58,51	2 219 390.73
Direction Culturelles et Événementielles	4,85	184 110.12
Service Entretien - HPL	4,18	158 550.37
Police Municipale	0,59	22 364.79
Direction de l'Enfance et la Jeunesse	14,44	547 537.92
	100,00	3 793 312.64

Dont 1 133 277€ pour les fluides

La direction générale regroupe les besoins de fonctionnement des services suivants :

- Direction Générale
- Administration générale
- Communication
- Ressources humaines
- Finances
- Urbanisme

La direction des services techniques regroupe les besoins de fonctionnement des services suivants :

- **Espaces verts**
- **Bâtiment**
- **Voirie**
- **Garage**

La direction culturelles et évènementielles regroupe les besoins de fonctionnement des services suivants :

- **Programmations cinématographiques et spectacles**
- **Médiathèque**
- **Evènementiels**

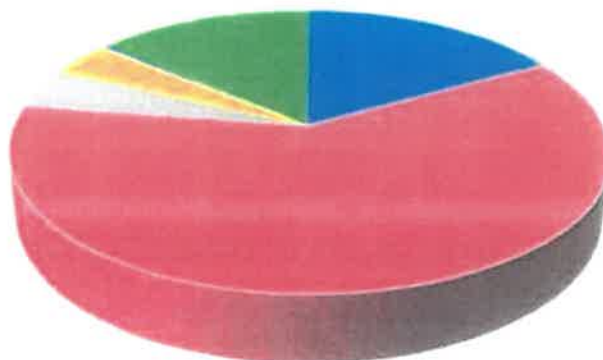
Le service entretien est placé sous l'autorité de la direction générale et gère l'ensemble des besoins matériel et humains nécessaire à l'entretien de l'ensemble des locaux.

La police municipale est placée sous l'autorité directe du Maire dans le cadre des pouvoirs de police et hiérarchiquement sous l'autorité du Directeur Général des Services.

La direction de l'enfance et de la jeunesse regroupe les besoins de fonctionnement des services suivants :

- **La crèche « La Farandole »**
- **Le service éducation**
- **Les ALSH**
- **L'ex-budget Caisse des écoles pour la gestion des écoles Noas, Château, Rossignots, Roches**
- **Les écoles Noas, Château, Rossignots, Roches**
- **Les restaurants (Principal – Rossignots- Roches)**
- **Les service Jeunesse**

Répartition du chapitre 011 au BP 2024



- Direction Générale
- Direction des Services Techniques
- Direction Culturelles et Evènementiels
- Service Entretien - HPL
- Police Municipale
- Direction de l'Enfance et la Jeunesse

Le chapitre 011 représente l'ensemble des besoins nécessaires au fonctionnement des services dédiés à la population et au bon entretien de l'ensemble des structures communales, bâtiments, voiries, espaces verts.

Ce chapitre n'inclue pas les charges de personnels.

Focus sur les fluides qui représentent 1 133 277€ sur le chapitre 011

- **157 523€ pour l'éclairage public**
- **438 550€ pour les consommations électriques de l'ensemble des bâtiments**
- **537 204€ pour couvrir les besoins en gaz**

Rappel de l'impact fort provoqué par la hausse du prix du kWh en électricité et plus précisément depuis la levée du filet énergétique au 1^{er} juillet dernier.

Prix du kWh en électricité au 1^{er} novembre 2022 (taxes et acheminement compris) 0.07 cts d'€.

Prix du kWh en électricité au 1^{er} novembre 2023 (taxes et acheminement compris) 0.35 cts d'€.

012 - Les charges de personnel = 8 119 768€

Maintien à l'identique des charges de salaires sur le chapitre 012 à **8 105 797€** auxquels s'ajoutent **13 971€** au titre du GUSO pour la rémunération des artistes sur le service culturel.

Ce chapitre comprend les avances sur salaires des budgets annexes dont la répartition est la suivante :

Centre aquatique : 335 000€

Eau potable : 26 940€

Assainissement : 26 940€

CCAS : 282 500€

FRPA : 73 000€

Un état détaillé des charges sur salaires par secteur d'activité sera présenté lors de la présentation de la note de synthèse du budget 2024.

014- Atténuation de produits = 128 166€

Versement des ajustements sur la fiscalité.

65- Autres charges de gestion courantes = 3 043 522.18€

Le chapitre 65 par Direction	%	BUDGET 2024
Indemnités aux Elus et charges	4,51	137 283,40
Subventions 2024	9,24	281 264,00
SDIS	4,43	135 072,48
Syndicat	8,97	273 000,00
Subvention aux budgets annexes	8,39	255 370,93
Subvention aux CCAS	9,42	286 419,00
Subvention Centre Aquatique	28,95	881 350,00
Chantiers Jeunes	0,42	12 806,39
Indemnité de sortie GPA	22,97	700 000,00
Dépenses de gestion courante	1,16	35 480,01
Frais de dérogation scolaire	0,07	2 274,00
Logiciel en Cloud	1,35	38 250,18
SDESM	0,12	4 951,79
	100,00	3 043 522,18

Devant faire face à une hausse drastique des fluides sur l'exercice 2024, la subvention de fonctionnement en faveur du centre aquatique, ne pourra excéder 881 350€ sur le BP 2024, contre 1 081 348.03€ alloués sur l'exercice 2023.

Le coût de fonctionnement mensuel du centre aquatique a explosé depuis 2019 (dernier exercice complet) où il fallait compter 31 774.98€ pour faire fonctionner la structure, déduction faite des périodes de fermetures annuelles.

En 2023 ce n'est pas moins de 84 991.45€ par mois, qui sont nécessaires pour assurer le fonctionnement du centre aquatique.

66- Charges financières = 383 931.21€

Chapitre maintenu à niveau constant, intérêts sur emprunts en cours et ICNE.

67- Charges exceptionnelles = 2 577.91€

Ce chapitre est abondé par prudence.

68- Provisions pour risques= 618 520€

Ce chapitre est abondé par prudence pour faire face aux imprévus et risques éventuels, conformément aux obligations de la nomenclature M57et en considérant que le poste des fluides a contraint la collectivité à revoir le budget en décision modificative en septembre 2023 pour faire face à la forte augmentation de l'électricité et à la levée du filet énergétique (290 000€ en DM).

Par ailleurs les surcoûts engendrés par le fonctionnement du centre aquatique obligent la collectivité à la plus grande prudence sur des régularisations de fluides en relevés réels de consommation en début d'exercice 2024.

042- Opérations d'ordre entre sections = 760 000€

6811- dotation aux amortissements 760 000€

Poursuite des apurements et des intégrations des dotations au prorata temporis à mesure du mandatement des dépenses d'investissement (Particularité de la nomenclature M57).

Ce poste est par conséquent amené à évoluer tout au long de l'exercice.

23- Virement à la section d'investissement = 950 000€

Le virement à la section d'investissement viendra en complément des dotations aux amortissements pour couvrir la part du capital à rembourser sur l'exercice.

En fonction du résultat de clôture définitive de la section de fonctionnement, une partie de l'excédent de fonctionnement pourra être affecté au 1068, en excédent capitalisé sur la section d'investissement.

Les rattachements de dépenses et de recettes seront présentés en détail lors du vote du BP 2024, puisque les écritures comptables sont prises en charge par les services du trésor public jusqu'au 10 décembre prochain.

4- La section d'investissement

4.1- Les recettes d'investissement 8 773 060.51€

001- affectation du résultat de l'exercice 2022 repris par anticipation à hauteur de 1 374 650.55€, le résultat de l'exercice 2023 estimés à 1 701 070.83€ sera repris lors du vote du Budget supplémentaire, lorsque la clôture sera définitive.

Les reports de recettes d'investissement seront générés fin novembre, puisque les recettes d'état ne sont plus versées après le 15 novembre. Les engagements de recettes liées aux subventions pourront, après mise à jour de l'état de versement des recettes de novembre, être basculées sur l'exercice 2024 au BP.

Le chapitre 10 « Dotations, fonds divers et réserves » 333 585€

- Au compte 1022 au titre du FCTVA (Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée) il est provisionné 311 585€ au titre des investissements 2022.
- Au compte 10226 22 000€ au titre de la taxe d'aménagement.

Le chapitre 13 « Subventions d'investissement » affiche les reports de subventions obtenus engagées en 2023 soit 3 347 754.13€

Aucune spéculation sur la notification éventuelle de subventions en cours de montage de dossier ne saurait apparaître sur les prévisions budgétaires.

Le cas échéant, les subventions notifiées sur l'exercice 2024, seront inscrites au BS- Budget supplémentaire ou en DM - Décision Modificative.

Le Département : 709 130.48€

Le FAC (Fonds d'Aménagement Communal) 600 000€ détaillé comme suit :

100 000€ au titre de la rénovation de l'éclairage public.

300 000€ au titre de la réhabilitation des équipements sportifs.

200 000€ au titre de l'aménagement de la place Dupont Perrot.

76 000.00€ au titre de la vidéoprotection.

289.39€ au titre des équipement de la police municipale.

15 000€ au titre de soutien au développement du Basket.

17 841.09 au titre de taxe additionnelle aux droits de mutation.

La Région : 521 600€

Les appels à projets dans le cadre de la modernisation de l'éclairage public 97 000€.

111 600€ au titre du bouclier sécurité pour la vidéoprotection phase 5.

250 000€ pour la réhabilitation de l'ALSH de la JOUERIE.

31 500€ au titre de l'appel à projet « Retour nature ville » Cours Roches

31 500€ au titre de l'appel à projet « Retour nature ville » Mare aux curées

La Préfecture : 2 080 419.45€

596 375.70€ au titre de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) pour la modernisation de l'éclairage public.

5 908.55€ au titre de reversement du solde du FCTVA (Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée) de l'ex-budget caisse des école 2021.

146 336.20€ au titre de reversement du solde du FCTVA sur le budget communal année 2021.

149 894.00€ au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoire Ruraux) pour la vidéoprotection phase 5.

556 594.00€ au titre du Fonds Vert pour les travaux de rénovation énergétiques et thermique de l'école Château.

589 311.00€ au titre du Fonds Vert pour la modernisation de l'éclairage public.

36 000.00€ au titre du FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance) au titre de la vidéoprotection phase 5.

Fonds de concours de la CCBN : 36 604.20€ au titre de la modernisation de l'éclairage public.

Soit 3 347 754.13€ au 30 octobre 2023.

Le chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilées » 1 000€

Inscription de 1 000€ au titre des cautions perçues sur les logements.

Le chapitre 23 « Immobilisations en cours » 300 000€

300 000€ sont inscrits au titre des restitutions d'avances sur les marchés publics de travaux.

Le chapitre 021 « Virement de la section de fonctionnement » 950 000€

Le virement à la section à la section d'investissement viendra en complément des dotations aux amortissements pour couvrir la part du capital à rembourser sur l'exercice.

Néanmoins, en fonction du résultat de clôture définitive de la section de fonctionnement, une partie de l'excédent de fonctionnement pourra être affecté au 1068, en excédent capitalisé sur la section d'investissement afin d'optimiser les crédits et de générer une vraie recette et non une recette d'équilibre. La section d'investissement en recettes étant déjà abondée à hauteur de 760 000€ sur les dotations aux amortissements avec la règle du prorata temporis.

Le chapitre 024 « Produits de cessions des immobilisations » 5 000€

Mise en vente de véhicules anciens de la flotte des ateliers municipaux et de matériel plus utilisé.

Le chapitre 040 « Opérations d'ordre de transfert entre sections » 760 000€

760 000€ au titre des dotations aux amortissements

Poursuite des apurements et des intégrations des dotation au prorata temporis à mesure du mandatement des dépenses d'investissement (Particularité de la nomenclature M57).

Ce poste est par conséquent amené à évoluer tout au long de l'exercice.

4.2- Les dépenses d'Investissement 8 773 060.51€

Le chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilés » 1 154 383€

Cette inscription comprend 1 153 383€ au titre de la part du capital à rembourser sur l'exercice 2024.

Il est à noter que cette charge diminuera de façon conséquente en 2025 car 2 emprunts sont à terme sur l'exercice 2024, allégeant ainsi ce poste de 56 666.68€.

Mais cela intègre également 1 000€ à l'article 165 au titre du remboursement des cautions perçues.

L'endettement

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Capital restant dû au 1er janvier	8 193 454,32 €	9 614 582,81 €	17 696 806,11 €	17 696 806,11 €	19 819 600,31€	18 831 617,05 €

En 2024 le capital restant dû sera de 18 831 617,05€.

L'épargne

L'Épargne : 7 000 000€

L'obtention conséquente (3 347 754€) de subventions d'investissements pour le programme d'investissement, a permis la souscription deux placements de fonds réalisés sur l'exercice 2023, le premier de 2 000 000€ et le second de 5 000 000€ dans un souci d'optimisation des fonds et de ressources.

Le chapitre 20 « Immobilisations incorporelles » 570 500€

- 205 500€ au compte 2031 les études de requalification du centre-ville.
- 20 000€ au compte 2051 au titre d'acquisition de licences informatique et logiciel
- 65 000€ au compte 202 dans le cadre de l'Ingénierie de l'OPAH-RU (Opération programmée d'amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain)
- 130 000€ au compte 204 pour le versement des subventions de travaux dans le cadre de la convention OPAH-RU
- 150 000€ au compte 2032 au titre de « recherches et développement » sur les études préalable de faisabilité et la recherches de nouveaux financements.

Le chapitre 21 « Immobilisations corporelles » 6 218 177,51€

Dont 3 406 071,26€ de reports au 2 novembre 2023.

La rénovation de l'éclairage publique

La vidéoprotection phase 5

Etude de réhabilitation de l'ALSH de la JOUERIE

Poursuite des travaux d'urgence de l'Eglise St Martin Ste Magne

Et 2 812 106.25€ pour les nouveaux projets et la poursuite du Plan Pluriannuel d'Investissement.

Pour les grands projets de ce chapitre :

Réhabilitation de la rue Aristide BRIAND

Travaux ALSH la JOUERIE

Travaux de rénovation énergétique de l'école Château

Réhabilitation des équipements sportifs

Retour Ville nature cours des Roches

Retour ville nature Mare aux curées

Travaux de rénovation de l'Eglise St Martin Ste Magne

Le chapitre 23 « Avances sur marchés » 300 000€

300 000€ Au titre des avances sur marché au compte 238.

Le chapitre 040 « Opérations d'ordres entre sections » 530 000€

530 000€ au titre des reprise et amortissement des subventions d'investissement.

Poursuite des apurements et des reprises et amortissement de subventions, au prorata temporis, à mesure du mandatement des recettes d'investissement (Particularité de la nomenclature M57).

Ce poste est par conséquent amené à évoluer tout au long de l'exercice.

4.3- DETAIL DU PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

DEPUIS 2020

La vidéoprotection phase 4.

Mise en accessibilité des arrêts de bus Lancement des travaux.

Labellisation au printemps 2021 de la commune au titre de « Petite Ville de Demain ».

Poursuite de l'installation de la vidéoprotection phase 4.

Réalisation d'étude sur les travaux de mise en sauvegarde de l'église.

Démarrage des travaux de rénovation d'urgence de l'Eglise St Martin Ste Magne.

Lancement de diagnostics sur la halle des sports.

Etude pour la création d'un city stade.

En 2022 :

Lancement de l'étude prospective sur le développement urbain.

Lancement du marché de construction du city stade.

Lancement de l'Etude sur la modernisation de l'éclairage public.

Lancement des études de l'OPAH-RU (Opération programmée d'amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain).

Modernisation des outils de communication :

Equipement numérique mis à disposition des écoles dans le cadre de « l'école du tout numérique ».

Déploiement de la téléphonie IP.

Réfection complète de la rue de la République et de la rue Noas.

En 2023 :

La vidéoprotection phase 5.

Etude de rénovation énergétique des bâtiments.

Etude de réhabilitation de l'ALSH de la JOUERIE.

Lancement du marché de modernisation de l'éclairage publique.

Etude de réhabilitation des équipements sportifs.

Etude de réhabilitation de la rue Aristide BRIAND, Voirie et Assainissement.

Révision du plan local d'urbanisme.

Etude OPAH-RU.

A HORIZON 2024-2026

Installation de la vidéoprotection phase 6.

Travaux de rénovation énergétique de l'école Château

Réhabilitation de la rue Aristide BRIAND (voirie et assainissement)

Réfection de voirie rue de le BERTAUCHE

Réfection de voirie rue du 8 MAI 1945

Acquisition de terrain dans le périmètre de la Grande Plaine pour l'implantation de la nouvelle gendarmerie

Acquisition de terrain dans le périmètre de la Grande Plaine pour le projet de construction d'un gymnase

Implantation de la géothermie pour alimenter plusieurs bâtiments en chauffage dans le cadre de la rénovation énergétique

« Retour Ville nature » cours des Roches

Désimperméabilisations de la cour de l'école de Roches

« Retour nature ville » Mare aux curées

Désimperméabilisations des parkings à la Mare aux curées

Réhabilitation des équipements sportifs

Lancement des études de requalification du centre-ville.

Requalification du centre-ville :

- Requalification de la place Dupont Perrot
- Réfection de la halle du marché
- Désimperméabilisations du parking de la poste

Acquisition des terrains de la grande plaine

Projet de construction d'un gymnase

3 –BUDGETS ANNEXES 2023

3.1- LA PISCINE

La section d'exploitation

1. LES RECETTES =909 402€

Chapitre 002 – Reprise anticipée du résultat à hauteur de 8 052.00€ Le solde du résultat 2023 sera repris en BS après la clôture définitive.

Chapitre 70 -Produits des services = 20 000€

Les recettes des ventes sont abondées en fonction du réalisé 2023 à hauteur de 20 000€.

Chapitre 74 -Dotations et participations = 881 350€

Sur l'exercice 2024, dans un souci d'équilibre budgétaire maîtrisé, le budget communal ne pourra pas allouer une subvention d'équilibre de fonctionnement supérieure à 881 350€

2. LES DEPENSES =909 402€

Chapitre 11 -charges à caractère général = 480 802€

Chapitre 12 -charges de personnel = 335 000 €

Chapitre 65 -Charges de gestion courante = 65 000€

Estimation des charges supportés par le budget principal car les contrats de maintenance contractés par la commune englobent les installations du centre aquatique.

Chapitre 042 -Dotations aux amortissements = 28 600€

Contrepartie des amortissements au prorata temporis des dépenses d'investissement.

Intégrations des dotations au prorata temporis à mesure du mandatement des dépenses d'investissement (Particularité de la nomenclature M57).

Ce poste est par conséquent amené à évoluer tout au long de l'exercice.

Le budget d'investissement

1. LES RECETTES = 93 846.95€

Chapitre 01 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté 63 846€

Une reprise anticipée à hauteur de 63 846€ sur le solde de clôture 2022 qui s'élevait à 95 332.79€.

Le solde définitif de la section sera repris en BS.

Chapitre 040 : "Opération d'ordre de transfert entre section" 30 000.95€

30 000.95€ au titre des dotations aux amortissements

Intégrations des dotations au prorata temporis à mesure du mandatement des dépenses d'investissement (Particularité de la nomenclature M57).

2. LES DEPENSES = 93 846.95€

Chapitre 040 -Dotations aux amortissements = 28 600€

Contrepartie des amortissements au prorata temporis des dépenses d'investissement.

Intégrations des dotations au prorata temporis à mesure du mandatement des dépenses d'investissement (Particularité de la nomenclature M57).

Chapitre 21 Immobilisations corporelles :

- 20 000€ sont inscrits pour couvrir les besoins en achat de matériel.
- 73 846.95€ sont inscrits au titre de travaux divers, au titre de provision et d'équilibre de la section.

3.2- EAU

La section d'exploitation 644 552.00€

1. LES RECETTES = 644 552€

- 420 302€ sur la redevance de l'eau au compte 7011.

- 100 000€ en subvention communale au compte 748.
- 123 750€ au titre de la subvention de l'agence de l'eau
- 500€ au titre d'ajustement de la TVA au compte 7588.

2. LES DEPENSES D'EXPLOITATION = 644 552€

Chapitre 002 – Reprise anticipée du résultat déficitaire à hauteur de 299 688€ Le solde du résultat définitif 2023 sera ajuster en BS après la clôture définitive.

La commission d'attribution des subventions de l'agence de l'eau ne s'est pas tenue sur l'exercice 2023, elle est reportée en 2024, aucune subvention de fonctionnement n'a été statuée. Le règlement des prestations d'animations est en suspens.

Chapitre 11 -charges à caractère général = 482 323.52€

Contrat de captage et entretien réseau

Chapitre 12 -charges de personnel = 26 940€

Chapitre 66 -charges financières = 3 398.48€

Intérêts sur emprunt SFIL

Chapitre 042 – dotation aux amortissements = 81 890.00€

Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement 50 000€

La section d'investissement 700 567.00€

1. LES RECETTES = 700 567€

Chapitre 001 – Reprise anticipée du résultat excédentaire à hauteur de 650 567€ par prudence, le solde définitif sera affecté au BS.

Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement 50 000€

2. LES DEPENSES =700 567€

Chapitre 16 –Emprunt et dettes assimilées 21 176.80€

Chapitre 20 – études 75 600€

Etudes préalable à travaux, analyse amiante et étude géotechniques.

Chapitre 21 – au titres de travaux 521 900.20€

Travaux relatifs au schéma directeur.

Chapitre 040 – dotation aux amortissements = 81 890.00€

3.3- ASSAINISSEMENT

La section d'exploitation 320 380€

1. LES RECETTES = 320 380€

Chapitre 002 – Reprise anticipée du résultat excédentaire avec prudence à hauteur de 151 180€

Chapitre 70 – produit des services = 130 700€

En moyenne 443 298 m³ à 0.2995€ HT.

Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre section = 38 500€

2. LES DEPENSES = 320 380€

Chapitre 11 -charges à caractère général = 173 787€

Paiement de la redevance d'assainissement, entretien des réseaux, étude et analyses, inspections par caméras.

Chapitre 12 -charges de personnel = 26 940€

Chapitre 66 -charges financières= 53.00€

Intérêts sur emprunts SFIL.

Chapitre 023 –Virement à la section d'investissement 11 000€

Couverture de la part du capital à rembourser sur l'exercice.

Chapitre 042 – dotation aux amortissements= 108 600€

La section d'investissement

1. LES RECETTES = 1 394 588€

Chapitre 001 – pas de reprise anticipée du résultat excédentaire sur la section d'investissement, il sera repris au BS.

Chapitre 021 –Virement de la section de fonctionnement 11 000€

Couverture de la part du capital à rembourser sur l'exercice.

Chapitre 040 –Dotations aux amortissements = 108 600€

Chapitre 10 – Dotations fonds divers et réserves 17 097€

Au titre du FCTVA.

Chapitre 16 –Emprunt et dettes assimilées 1 257 891€

Emprunt d'équilibre pour la réalisation de la première tranche des travaux consécutif au rapport du schéma directeur d'assainissement en priorité 0.

1. LES DEPENSES = 1 394 588€

Chapitre 16 –Emprunt et dettes assimilées 10 983€

Part du capital à rembourser sur l'exercice.

Chapitre 20 – études 444 500€

Etudes préalable à la construction d'un bassin d'orage (360 000€) + 84 500€ pour l'étude de réhabilitation du réseau en priorité 0.

Chapitre 21 – au titres de travaux 900 605€

Travaux relatifs au schéma directeur en priorité 0, dont Aristide BRIAND 635 000€.

Chapitre 040 –Reprise sur subventions= 38 500€

Amortissement des subventions reçues

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024-2023-DE
Date de réception préfecture : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 22/12/2023

Etat des reports ville 2023

Critères de recherche

Budget BP - Budget Principal
Collectivité 1 - Mairie de NANGIS
Exercice 2023
Filtre [Report] = "Oui"

Etat des reports ville 2023

Etat des reports ville 2023

Groupes Section (Code / Libellé)	Groupes Sous (Code / Libellé)	Groupes Chapitre Nat. (Code / Libellé)	Article Nat. (Code)	Tiers (Nom)	Engagement (Code)	Engagement (Objet)	N° ligne	ML reporté N+1
I - Investissement								
D - Dépense								
20 - Immobilisations incorporelles								
202				VERDI CONSEIL COEUR DE FRANCE	22D4930	Acte engagement révision PLU(REPORT)	16	156 407,40 €
202				VERDI CONSEIL COEUR DE FRANCE	22D4930	Acte engagement révision PLU(REPORT)	5	7 537,80 €
202				VERDI CONSEIL COEUR DE FRANCE	22D4930	Acte engagement révision PLU(REPORT)	10	7 722,00 €
202				VERDI CONSEIL COEUR DE FRANCE	22D4930	Acte engagement révision PLU(REPORT)	7	894,00 €
2031				CITOMETRIE	22D0500	ETUDE PRE OPERATIONNELLE D UNE O(REPORT)	3	4 734,00 €
2031				SAEM	23D1141	AMO REHAB DIVERSES RUES	1	24 330,00 €
2031				ALTEREO	22D1060	Etude prospective sur le develop(REPORT)	15	2 376,00 €
2031				JAKUBCZAK DIERER	23D1153	Mission de MO trz rue berchauché mai 26	1	4 274,40 €
2051				BERGER LEVRAULT 31	23D2442	ATAL LICENCES E-ATAL V6 et ATAL MOBILE	2	2 880,00 €
2051				BIRAP	23D5017	MIGRATION NEXTCJM (Nouvelle version)	1	10 710,00 €
2051				INCOTEC	23D2462	logiciel gestion des temps incovamodul	3	4 066,00 €
2051				MAXITEC	23D2462	logiciel gestion des temps incovamodul	2	11 858,40 €
2051				BERGER LEVRAULT 31	23D2442	ATAL LICENCES E-ATAL V6 et ATAL MOBILE	1	17 767,80 €
2051				BERGER LEVRAULT 75	23D2009	BLGF- Modules complémentaires	2	4 140,00 €
2051				BERGER LEVRAULT 31	23D1976	BLRH Module e-évaluation	5	662,40 €
2051				SIRAP	23D5017	MIGRATION NEXTCJM (Nouvelles version)	2	735,00 €
2051				BERGER LEVRAULT 31	23D2009	BLGF- Modules complémentaires	4	3 327,00 €
2051				DOCAPOSTE FAST	23D2076	Certificats SELS - Docapost Certificats	1	480,00 €
2051				BERGER LEVRAULT 75	23D1877	BLGF- Modules complémentaires	1	4 088,20 €
								3 248 466,95 €
2128				SFEV	22D3015	AMENAGEMENT D'UNE PLAINE DE JEUX(REPORT)	4	0,02 €
2128				TECHNI CITE	23D2766	FRANCHE FERME NIMO RENOVATION PLATEAU ATH	1	28 680,09 €
2128				JARDINS DE LA CHARMIEUSE	22D5402	ARBRES ET FLEURS POUR PARCOURS (REPORT)	1	3 881,79 €
2128				SFEV	23D2764	Fourniture et pose d'un city stic à la	1	44 215,20 €
21312				AVIS SERVICES	23D1880	Fourniture et pose de diffuseurs sonores	1	626,40 €
21351				ELANSYM	23D2572	AMO pour choix maîtres d'ouvrage pour r	2	8 736,00 €

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

Article Nat. (Code)	Tiers (Nom)	Engagement (Code)	Engagement (Objet)	N° ligne	MR reporté N+1
1312	REGION ILE DE FRANCE	23R4673	ECLAIRAGE LED 00187810	1	9 000,00 €
1312	REGION ILE DE FRANCE	23R4680	ECLAIRAGE LED 00187787	1	10 000,00 €
1312	REGION ILE DE FRANCE	23R4672	ECLAIRAGE PUBLIC 00187772	1	10 000,00 €
1312	REGION ILE DE FRANCE	23R4675	ECLAIRAGE LED 00187807	1	10 000,00 €
1312	REGION ILE DE FRANCE	21R6808	SUBVENTION VEH PM(REPORT)(REPORT)	1	8 909,00 €
1312	REGION ILE DE FRANCE	23R4676	ECLAIRAGE LED 00187790	1	9 000,00 €
1312	REGION ILE DE FRANCE	23R4679	ECLAIRAGE LED 00187801	1	10 000,00 €
1312	REGION ILE DE FRANCE	23R4656	SUBVENTION VIDE OPROTECTION PHASE 5	1	111 800,00 €
1312	REGION ILE DE FRANCE	23R4657	REHABILITER PLUITOT OUE CONSTRUIRE ALSH	1	250 000,00 €
1312	REGION ILE DE FRANCE	23R4671	ECLAIRAGE LED 00187823	1	9 000,00 €
1312	REGION ILE DE FRANCE	23R4674	ECLAIRAGE LED 00187819	1	10 000,00 €
1313	DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE	23R4646	FAC 2023 - ECLAIRAGE PUBLIC	1	100 000,00 €
1313	DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE	23R4648	BOUCLIER SECURITE VIDEOPROTECTION	1	76 000,00 €
1313	DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE	23R4945	FAC 2023 - AMINGY PLACE DUPONT FERROT	1	200 000,00 €
1313	DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE	23R5288	FAC MODERNISATION EP 17-11-23	1	100 071,75 €
1313	DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE	23R4668	BOUCLIER SECURITE 2023	1	289,89 €
1313	DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE	23R4978	SUBVENTION 2023 TVX URGENCES EGLISE	1	2 111,00 €
1313	DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE	23R4947	FAC 2023 - REHABILITATION EQUIPTS SPORTIF	1	300 000,00 €
13151	COMMUNAUTE DE COMMUNES	23R4866	FIS CONCOURS 2023 - ECLAIRAGE PUBLIC	1	36 604,20 €
1318	REGION ILE DE FRANCE	23R4861	RETOUR NATURE VILLE 2023 COUR ROCHES	1	31 500,00 €
1318	REGION ILE DE FRANCE	23R4862	RETOUR NATURE VILLE 2023 MARE CUREES	1	31 500,00 €
13281	PREFECTURE SEINE ET MARNE	23R4929	DETR 2023 VIDEOPROTECTION PHASE 5	1	149 854,00 €
13361	PREFECTURE SEINE ET MARNE	21R6109	DETR EXTENSION VIDEOPROTECTION(R)(REPORT)	1	252 600,00 €
13461	PREFECTURE SEINE ET MARNE	22R4884	SUBVENTION CITY STADE(R)(REPORT)	2	62 406,17 €
13461	PREFECTURE SEINE ET MARNE	22R5537	DSIL 2022-MODERNISATION ECLAIRAGE(R)(REPORT)	1	586 375,70 €
13461	PREFECTURE SEINE ET MARNE	21R6102	DETR EGLISE TOITURE(R)(REPORT)(REPORT)	2	81 007,86 €
TOTAL DES MONTANTS					-71 883,48 €

BORDEREAU DE MANDATEMENT N° 521

Bordereau	Mandat	Date valid	Chap.	Compte	Fonction	Code Tiers Mouvement/ligne	Désignation du tiers Libellé	Date de serv.fait	Montant ordonnancé
521	3740	29-12-2023	011	6042	022	000635 23RATD0006 / 1	BOITAUXXLETTRES IDF Distribution magazine municip (RATTACH.)	31-12-2023	1 182.00
521	3741	29-12-2023	011	6042	311	0000011109 23RATD0007 / 1	LA BILLEBAUDE Feu d'artifice 27 août - Libé (RATTACH.)	31-12-2023	5 500.00
521	3742	29-12-2023	011	6042	338	000300 23RATD0008 / 1	PARTY JUMP TRAMPOLINE PARK Sortie 25 juillet SMJ trampol (RATTACH.)	31-12-2023	338.01
521	3743	29-12-2023	011	60612	020	0000007915 23RATD0009 / 1 0000007915 23RATD0009 / 2	TOTAL DIRECT ENERGIE ELECTRICITE ATELIERS (RATTACH.) TOTAL DIRECT ENERGIE ELECTRICITE HOTEL DE VILLE (RATTACH.)	31-12-2023 31-12-2023	1 500.00 4 000.00 5 500.00
521	3744	29-12-2023	011	60612	11	0000006583 23RATD0010 / 1	EDF ELECTRICITE POLICE MUNICIPALE (RATTACH.)	31-12-2023	4 000.00
521	3745	29-12-2023	011	60612	211	0000007915 23RATD0011 / 1	TOTAL DIRECT ENERGIE ELECTRICITE NOAS MAT (RATTACH.)	31-12-2023	1 000.00
521	3746	29-12-2023	011	60612	212	0000007915 23RATD0012 / 1	TOTAL DIRECT ENERGIE ELECTRICITE NOAS PRIM (RATTACH.)	31-12-2023	1 000.00
521	3747	29-12-2023	011	60612	213	0000007915 23RATD0013 / 1 0000007915 23RATD0013 / 2	TOTAL DIRECT ENERGIE ELECTRICITE GS ROSSIGNOTS (RATTACH.) TOTAL DIRECT ENERGIE ELECTRICITE GS ROCHES (RATTACH.)	31-12-2023 31-12-2023	8 000.00 4 000.00 12 000.00
521	3748	29-12-2023	011	60612	312	0000007915 23RATD0014 / 1	TOTAL DIRECT ENERGIE ELECTRICITE BATIMENTS (RATTACH.)	31-12-2023	800.00
521	3749	29-12-2023	011	60612	313	0000007915 23RATD0015 / 1	TOTAL DIRECT ENERGIE ELECTRICITE BIBLIOTHEQUE (RATTACH.)	31-12-2023	3 000.00
521	3750	29-12-2023	011	60612	321	0000007915 23RATD0016 / 1	TOTAL DIRECT ENERGIE ELECTRICITE GYMNASE (RATTACH.)	31-12-2023	7 200.00
521	3751	29-12-2023	011	60612	322	0000007915 23RATD0017 / 1	TOTAL DIRECT ENERGIE ELECTRICITE STADE (RATTACH.)	31-12-2023	4 000.00
521	3752	29-12-2023	011	60612	338	0000007915 23RATD0018 / 1	TOTAL DIRECT ENERGIE ELECTRICITE SMJ (RATTACH.)	31-12-2023	2 500.00

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

BORDEREAU DE MANDATEMENT N° 521

Bordereau	Mandat	Date valid	Chap.	Compte	Fonction	Code Tiers Mouvement/ligne	Désignation du tiers Libellé	Date de serv.fait	Montant ordonnancé
521	3753	29-12-2023	011	60612	420	000007915 23RATD0019 / 1	TOTAL DIRECT ENERGIE ELECTRICITE ESPACE SOLIDARITE (RATTACH.)	31-12-2023	2 000.00
521	3754	29-12-2023	011	60612	551	000007915 23RATD0020 / 1	TOTAL DIRECT ENERGIE ELECTRICITE LOCAUX SYNDICAUX (RATTACH.)	31-12-2023	400.00
521	3755	29-12-2023	011	60612	845	000007915 23RATD0021 / 1	TOTAL DIRECT ENERGIE ECLAIRAGE PUBLIC (RATTACH.)	31-12-2023	7 500.00
521	3756	29-12-2023	011	60621	020	000010 23RATD0022 / 1	SAVE ENERGIES VERTES GAZ HOTEL VILLE (RATTACH.)	31-12-2023	500.00
521	3757	29-12-2023	011	60621	211	000010 23RATD0023 / 1	SAVE ENERGIES VERTES GAZ GS NOAS MAT (RATTACH.)	31-12-2023	2 000.00
521	3758	29-12-2023	011	60621	212	000009193 23RATD0024 / 1	ENI GAZ GS ROCHES (RATTACH.)	31-12-2023	2 500.00
521	3759	29-12-2023	011	60621	213	000010 23RATD0025 / 1	SAVE ENERGIES VERTES GAZ ROSSIGNOTS (RATTACH.)	31-12-2023	6 000.00
521	3760	29-12-2023	011	60621	321	000010 23RATD0026 / 1	SAVE ENERGIES VERTES GAZ GYMNASE (RATTACH.)	31-12-2023	6 000.00
521	3761	29-12-2023	011	60621	322	000010 23RATD0027 / 1	SAVE ENERGIES VERTES GAZ STADE (RATTACH.)	31-12-2023	2 800.00
521	3762	29-12-2023	011	60621	331	000010 23RATD0028 / 1 000010 23RATD0028 / 2	SAVE ENERGIES VERTES GAZ CLP (RATTACH.) SAVE ENERGIES VERTES GZ CLM (RATTACH.)	31-12-2023 31-12-2023	2 800.00 4 000.00
521	3763	29-12-2023	011	60621	4222	000010 23RATD0029 / 1	Total du mandat SAVE ENERGIES VERTES GAZ MAISON PETITE ENFANCE (RATTACH.)	31-12-2023	6 800.00 1 000.00

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

BORDEREAU DE MANDATEMENT N° 521

Bordereau	Mandat	Date valid	Chap.	Compte	Fonction	Code Tiers Mouvement/ligne	Désignation du tiers Libellé	Date de serv.fait	Montant ordonnancé
521	3764	29-12-2023	011	60623	281	0000000894 / 1 23RATD0030 / 1 000002140 23RATD0030 / 2 000003043 23RATD0030 / 3 000006616 23RATD0030 / 4 000008311 23RATD0030 / 5 000008555 000186 23RATD0030 / 6 23RATD0030 / 7 000192 23RATD0030 / 8	SYSCO FRANCE SAS bon de commande lot n°13 du 1(RATTACH.) MAG PRIM bon de commande lot n°1 du 1(RATTACH.) TERREAZUR IDF WISSOUS bon de commande lot n°7 du 1e(RATTACH.) DISVAL RESTAURATION bûchette pâtisserie chocolat(RATTACH.) POMONA PASSION FROID bon de commande lot n°10 du 1(RATTACH.) PRO A PRO bon de commande lot n°12 du 1(RATTACH.) LUCIEN ETS bon de commande lot n°4 du 1e(RATTACH.) MARCY SAS bon de commande lot n°6 du 1e(RATTACH.)	31-12-2023 31-12-2023 31-12-2023 31-12-2023 31-12-2023 31-12-2023 31-12-2023 31-12-2023 31-12-2023 31-12-2023	679.04 378.71 952.07 354.75 114.87 1 055.00 782.16 853.07 5 169.67
521	3765	29-12-2023	011	60623	4221	0000004509 23RATD0031 / 1	INTERMARCHE CAROUBE NANGIS Alimentation halte garderie s(RATTACH.)	31-12-2023	200.00
521	3766	29-12-2023	011	60628	211	0000005970 23RATD0032 / 1 000006407 23RATD0032 / 2	PHARMACIE MARE AU CURE Pharmacie maternelle Rossigno(RATTACH.) PHARMACIE DE LA HALLE SELIARL commande pharmacie élémentair(RATTACH.)	31-12-2023 31-12-2023	104.32 115.12 219.44
521	3767	29-12-2023	011	60631	020	0000000891 23RATD0033 / 1 000000891 23RATD0033 / 2 000000891 23RATD0033 / 3	DAUGERON ET FILS COMMANDE PREVISIONNELLE PRODU(RATTACH.) DAUGERON ET FILS COMMANDE PREVISIONNELLE PRODU(RATTACH.) DAUGERON ET FILS COMMANDE PREVISIONNELLE PRODU(RATTACH.)	31-12-2023 31-12-2023 31-12-2023 31-12-2023	480.00 220.00 480.00 1 180.00
521	3768	29-12-2023	011	60631	11	0000000891 23RATD0034 / 1	DAUGERON ET FILS COMMANDE PREVISIONNELLE PRODU(RATTACH.)	31-12-2023	480.00
521	3769	29-12-2023	011	60631	211	0000000891 23RATD0035 / 1 000000891 23RATD0035 / 2 000000891 23RATD0035 / 3	DAUGERON ET FILS COMMANDE PREVISIONNELLE PRODU(RATTACH.) DAUGERON ET FILS COMMANDE PREVISIONNELLE PRODU(RATTACH.) DAUGERON ET FILS COMMANDE PREVISIONNELLE PRODU(RATTACH.)	31-12-2023 31-12-2023 31-12-2023 31-12-2023	360.00 480.00 480.00 1 320.00

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

BORDEREAU DE MANDATEMENT N° 521

Bordereau	Mandat	Date valid	Chap.	Compte	Fonction	Code Tiers Mouvement/ligne	Désignation du tiers Libellé	Date de serv.fait	Montant ordonnancé
521	3770	29-12-2023	011	60631	212	000000891 23RATD0036 / 1 000000891 23RATD0036 / 2 000000891 23RATD0036 / 3 000000891 23RATD0036 / 4	DAUGERON ET FILS COMMANDE PREVISIONNELLE PRODU (RATTACH.) DAUGERON ET FILS COMMANDE PREVISIONNELLE PRODU (RATTACH.) DAUGERON ET FILS COMMANDE PREVISIONNELLE PRODU (RATTACH.) DAUGERON ET FILS COMMANDE PREVISIONNELLE PRODU (RATTACH.)	31-12-2023 31-12-2023 31-12-2023 31-12-2023	600.00 480.00 480.00 600.00 2 160.00
521	3771	29-12-2023	011	60631	281	000000891 23RATD0037 / 1 000000891 23RATD0037 / 2 000000891 23RATD0037 / 3	DAUGERON ET FILS COMMANDE PREVISIONNELLE PRODU (RATTACH.) DAUGERON ET FILS COMMANDE PREVISIONNELLE PRODU (RATTACH.) DAUGERON ET FILS COMMANDE PREVISIONNELLE PRODU (RATTACH.)	31-12-2023 31-12-2023 31-12-2023	1 200.00 720.00 480.00 2 400.00
521	3772	29-12-2023	011	60631	30	000000891 23RATD0038 / 1	DAUGERON ET FILS COMMANDE PREVISIONNELLE PRODU (RATTACH.)	31-12-2023	480.00
521	3773	29-12-2023	011	60631	311	000000891 23RATD0039 / 1	DAUGERON ET FILS COMMANDE PREVISIONNELLE PRODU (RATTACH.)	31-12-2023	360.00
521	3774	29-12-2023	011	60631	321	000000891 23RATD0040 / 1	DAUGERON ET FILS COMMANDE PREVISIONNELLE PRODU (RATTACH.)	31-12-2023	480.00
521	3775	29-12-2023	011	60631	331	000000891 23RATD0041 / 1 000000891 23RATD0041 / 2 000000891 23RATD0041 / 3	DAUGERON ET FILS COMMANDE PREVISIONNELLE PRODU (RATTACH.) DAUGERON ET FILS COMMANDE PREVISIONNELLE PRODU (RATTACH.) DAUGERON ET FILS COMMANDE PREVISIONNELLE PRODU (RATTACH.)	31-12-2023 31-12-2023 31-12-2023 31-12-2023	600.00 480.00 600.00 1 680.00
521	3776	29-12-2023	011	60631	4222	000000891 23RATD0042 / 1	DAUGERON ET FILS COMMANDE PREVISIONNELLE PRODU (RATTACH.)	31-12-2023	360.00
521	3777	29-12-2023	011	60632	020	0000010206 23RATD0043 / 1 000397 23RATD0043 / 2	COMPUTER SERVICES 77 Samsung SSDex USB 3.2 Gen 1T (RATTACH.) WELCOMEOFFICE Pochettes pour équiper les vé (RATTACH.)	31-12-2023 31-12-2023	403.80 225.01 628.81
521	3778	29-12-2023	011	60632	211	0000003278 23RATD0044 / 1	UMHS VSD CYLINDRES ROSSIGNOTS MAT (RATTACH.)	31-12-2023	162.43

Accusé de réception en préfecture
077-217708271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

BORDEREAU DE MANDATEMENT N° 521

Bordereau	Mandat	Date valid	Chap.	Compte	Fonction	Code Tiers Mouvement/ligne	Désignation du tiers Libellé	Date de serv.fait	Montant ordonnancé
521	3779	29-12-2023	011	60632	212	000003278 23RATD0045 / 1 000008046 23RATD0045 / 2	UMHS VSD ANTIPANIQUE ECOLE ROCHES (RATTACH.) CYRANO GENERALE DES ECOLES bâton de colle (RATTACH.)	31-12-2023	321.60
521	3780	29-12-2023	011	60632	312	000002134 23RATD0046 / 1	Total du mandat MACOCO ILE DE FRANCE REMP VITRE CMA (RATTACH.)	31-12-2023	157.96 479.56
521	3781	29-12-2023	011	60632	4221	000799 23RATD0047 / 1	C LA COMPAGNIE Spectacle de fin d'année pour (RATTACH.)	31-12-2023	188.48
521	3782	29-12-2023	011	60633	845	000362 23RATD0048 / 1	ET HORTICOLES VINCENT BOURLIER Fleurs plantation 2023 (RATTACH.)	31-12-2023	169.49
521	3783	29-12-2023	011	6064	020	000002147 23RATD0049 / 1 000012365 23RATD0049 / 2 000559 23RATD0049 / 3	BERGER LEVRAULT 31 Fonds de page Marianne grise (RATTACH.) AMAZON BUSINESS Papier multifonctions blanc , (RATTACH.) BUREAU VALLEE ref 79388914 maped boîte de 1 (RATTACH.)	31-12-2023	5 834.73 183.17 606.76 414.07
521	3784	29-12-2023	011	6065	313	000002167 23RATD0050 / 1	Total du mandat MAISON DE LA PRESSE BD ADO JUIL 22 A REGLER (RATTACH.)	31-12-2023	1 204.00 450.94
521	3785	29-12-2023	011	6132	551	000003266 23RATD0051 / 1	TROIS MOULINS HABITAT LOYERS ET CHARGES 15 M PAUL O (RATTACH.)	31-12-2023	472.39
521	3786	29-12-2023	011	614	443	000002088 23RATD0052 / 1 000002088 23RATD0052 / 2	1001VIES HABITAT LUDOTHEQUE CHARGES DECEMBRE 2 (RATTACH.) 1001VIES HABITAT JEUNESSE CHARGES DECEMBRE 23 (RATTACH.)	31-12-2023	193.92 104.29
521	3787	29-12-2023	011	614	551	000002088 23RATD0053 / 1 000003266 23RATD0053 / 2	Total du mandat 1001VIES HABITAT 5 ST MARTIN CHARGES SEPTEMBRE (RATTACH.) TROIS MOULINS HABITAT CHARGES 15 M PAUL OCTOBRE 23 (RATTACH.)	31-12-2023	298.21 185.75 116.66 302.41
521	3788	29-12-2023	011	615231	845	000005891 23RATD0054 / 1 000034 23RATD0054 / 2 000698 23RATD0054 / 3	Total du mandat INITIATIVES 77 convention initiatives 77 - a (RATTACH.) WIAME VRD Pontage de fissures (RATTACH.) EIFPAGE ENERGIE SYSTEMES - IDF Remplacement d'un caisson pié (RATTACH.)	31-12-2023	15 772.50 10 488.00 847.80
521	3789	29-12-2023	011	615231	020	000709 23RATD0055 / 1	Total du mandat SPIE CITYNETWORKS Remplacement Stockeur HIKVISI (RATTACH.)	31-12-2023	27 108.30 3 493.20

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

ETAT DES RATTACHEMENTS Budget Ville

15/01/2024 à 11:29

Total du bordereau	142 802.07
Total général des bordereaux édités	142 802.07

Pour le Maire et pour délégation
le 1er Adjoint au Maire en charge
des Finances
Alban LANSELE



BORDEREAU DE TITRES N° 203

Bordereau	Titre	Date valid	Chap.	Compte	Fonction	Code Tiers Mouvement/ligne	Désignation du tiers Libellé	Date de serv.fait	Montant ordonnancé
203	837	29-12-2023	70	7066	331	0000007907 23RATR0001 / 1	REGIE GUICHET UNIQUE EDUCATION PERISCOLAIRE ALSH (RATTACH.)	31-12-2023	6 420.60
203	838	29-12-2023	70	7067	281	0000007907 23RATR0002 / 1 0000007907 23RATR0002 / 2	REGIE GUICHET UNIQUE EDUCATION RESTAURATION SCOLAIRE (RATTACH.) REGIE GUICHET UNIQUE EDUCATION RESTAURATION SCOLAIRE (RATTACH.) Total du mandat	31-12-2023 31-12-2023 31-12-2023	116.95 17 384.55 17 501.50
203	839	29-12-2023	70	7067	288	0000007907 23RATR0003 / 1	REGIE GUICHET UNIQUE EDUCATION ETUDES SURVEILLEES (RATTACH.)	31-12-2023	1 412.50
203	840	29-12-2023	70	70841	020	000000601 23RATR0004 / 1 0000004140 23RATR0004 / 2 0000005569 23RATR0004 / 3 0000011939 23RATR0004 / 4 0000011939 23RATR0004 / 5 000240 23RATR0004 / 6	CENTRE COMMUNAL ACTIONS SOCIALES REFACTURATION SALAIRES 1ER SE (RATTACH.) SERVICE ASSAINISSEMENT refacturation salaires 2023 (RATTACH.) SERVICE EAU POTABLE REFACTURATION SALAIRES 2023 (RATTACH.) CENTRE AQUATIQUE REFACTURATION SALAIRES NAUT 2 (RATTACH.) CENTRE AQUATIQUE RATRAPAGE REFACTURATION SALA (RATTACH.) FOYER RESIDENCE PERSONNES AGEES REFACTURATION SALAIRES 2EME S (RATTACH.) Total du mandat	31-12-2023 31-12-2023 31-12-2023 31-12-2023 31-12-2023 31-12-2023 31-12-2023 31-12-2023 31-12-2023 31-12-2023	152 015.75 20 159.25 20 159.25 20 159.25 155 798.20 229 979.09 44 965.12 623 076.66
203	841	29-12-2023	70	70846	020	0000005630 23RATR0005 / 1	COMMUNAUTE DE COMMUNES REFACTURATION 2EM SEM 2023 AN (RATTACH.)	31-12-2023	90 400.00
203	842	29-12-2023	74	7473	325	0000000953 23RATR0006 / 1	DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE EPS AU COLLEGE 22-23 (RATTACH.)	31-12-2023	11 929.50
203	843	29-12-2023	74	7478222	338	0000004237 23RATR0007 / 1	CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES PROJET SEJOUR ADOS - ANNEE 20 (RATTACH.)	31-12-2023	2 490.00

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

BORDEREAU DE TITRES N° 203

Bordereau	Titre	Date valid	Chap.	Compte	Fonction	Code Tiers Mouvement/Ligne	Désignation du tiers Libellé	Date de serv.fait	Montant ordonnancé
203	844	29-12-2023	75	752	551	0000002487 / 1	NICOL LOYER DECEMBRE 2023 (RATTACH.)	31-12-2023	558.28
						23RATR0008 / 1	PARISY LOYER DECEMBRE 2023 (RATTACH.)	31-12-2023	119.54
						0000002596 / 2	POSTE IMMO LOYER 4EME TRIMESTRES 23 (RATTACH.)	31-12-2023	13 723.47
						0000002745 / 3	SADINIER LOYER DECEMBRE 2023 (RATTACH.)	31-12-2023	576.29
						23RATR0008 / 4	SMEP ABC LOYER GARAGE 2EME SEMESTRE 23 (RATTACH.)	31-12-2023	321.40
						0000003053 / 5	PAUWELS LOYERS DECEMBRE 2023 (RATTACH.)	31-12-2023	564.43
						0000009797 / 6	DELATRE LOYER NOVEMBRE 2023 (RATTACH.)	31-12-2023	466.98
						23RATR0008 / 7	CENTRE HOSPITALIER DE L EST LOYER 4EME TRIM 23 (RATTACH.)	31-12-2023	3 606.28
						0000010986 / 8	MARTINS LOYER DECEMBRE 2023 (RATTACH.)	31-12-2023	463.45
						0000011594 / 9	HENRY HERWANN ET FAITOUT LOYER DECEMBRE 2023 (RATTACH.)	31-12-2023	550.09
						23RATR0008 / 10	HAMMOUTI LOYER DECEMBRE 2023 (RATTACH.)	31-12-2023	767.25
						0000012370 / 11	YEVTUSHENKO LOYER DECEMBRE 2023 (RATTACH.)	31-12-2023	525.90
						000517 / 12	LOYER DECEMBRE 2023 (RATTACH.)	31-12-2023	22 243.36
Total du mandat									775 474.12
Total du bordereau									775 474.12
Total général des bordereaux édités									775 474.12

Pour le Maire et par délégation
Le 1er adjoint au Maire en charge
des Finances
ALBAN LANSEUE

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

ETAT GLOBAL DE LA DETTE DE L'EXERCICE 2023

20000 NANGIS

Arrêtée à la date du 31/12/2023

Nombre d'emprunts : 23

Numéro de l'emprunt	Prêteur	Date de versement des fonds	Date de fin	Durée en mois nominal	Taux nominal	Type	Périodicité	Capital initial	Capital restant dû	Echéances manditées de l'année 2023				
										Amortissement cumulé de l'année	Intérêts cumulés de l'année	Echéances cumulées de l'année		
1641														
900012698041	CRÉDIT LOCAL DE FRANCE	01/01/07	01/01/25	240	3.55	F	A	500 000,00	65 745,01	31 191,89	3 441,26	34 633,15		
900012698141	DEXIA CREDIT LOCAL DE FRANCE	31/12/08	01/04/22	324	2.98	F	T	3 143 410,19	-0,26	0,00	0,00	0,00		
900013384641	CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE	01/01/07	01/01/24	240	4.65	F	A	750 000,00	54 580,52	52 155,27	4 963,21	57 118,48		
900053290931	CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE	29/12/09	20/12/24	180	3.66		T	400 000,00	33 145,60	31 994,55	1 889,69	33 884,24		
900080962631	CAISSE D'EPARGNE ILE DE FRANCE	08/10/10	12/08/25	180	3.14	F	T	250 000,00	29 166,49	16 666,68	1 242,91	17 909,59		
900102965631	CRÉDIT AGRICOLE	30/06/04	30/06/24	240		R	A	200 000,00	11 867,72	11 867,71	0,00	11 867,71		
900132882131	CAISSE D'EPARGNE ILE DE FRANCE	13/04/12	-01/06/27	180	4.56	F	A	1 000 000,00	334 957,20	74 812,79	18 685,51	93 498,30		
900147740031	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS		10/02/27	180	4.51	F	A	1 000 000,00	334 199,73	74 734,88	18 442,95	93 177,83		
900186430231	DEXIA CREDIT LOCAL DE FRANCE	08/07/13	01/12/33	300	4.73	V	T	1 621 289,59	-21,34	0,00	0,00	0,00		
900641430031	CAISSE D'EPARGNE ILE DE FRANCE	29/08/19	01/07/38	228			T	2 000 000,00	1 619 715,38	95 365,81	20 457,94	115 823,75		
900739480031	CAISSE EPARGNE ILE DE FRANCE	25/05/21	13/11/23	180	0.45	F	T	600 000,00	480 000,00	40 000,00	2 272,50	42 272,50		
900884450933	CAISSE EPARGNE ILE DE FRANCE	26/11/21	04/01/24	300	0.99	F	T	5 000 000,00	4 600 000,00	200 000,00	46 777,50	246 777,50		
900919980133	CAISSE FRANCAISE DE		01/05/46	291	0.71	F	T	1 377 445,42	5 860 105,86	309 193,68	51 468,53	360 662,21		
900964810053	CAISSE EPARGNE ILE DE FRANCE	27/02/23	20/10/23	300	1.2	F	T	5 000 000,00	4 950 000,00	50 000,00	74 066,10	124 066,10		
	Total par compte 1641							22 842 145,20	18 373 461,91	987 983,26	243 708,10	1 231 691,36		
	Total global							22 842 145,20	18 373 461,91	987 983,26	243 708,10	1 231 691,36		

Abuse de réception en préfecture
07-217-20321-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de réception en préfecture : 14/02/2024
Date de réception en préfecture : 14/02/2024

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)				EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		55,00	0,36	55,36	41,16	12,00	53,16	
Adjt adm	C	24,00	0,36	24,36	11,86	11,00	22,86	
Adjt adm Pal 1Ci	C	20,00	0,00	20,00	19,30	0,00	19,30	
Adjt adm Pal 2Ci	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	
Attaché	A	7,00	0,00	7,00	6,00	1,00	7,00	
Rédacteur Pal 1Ci	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
Rédacteur Pal 2Ci	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
FILIERE TECHNIQUE (c)		70,00	2,20	72,20	52,85	6,95	59,80	
Adjt tech	C	26,00	0,95	26,95	14,00	6,95	20,95	
Adjt tech Pal 1Ci	C	13,00	0,00	13,00	10,60	0,00	10,60	
Adjt tech Pal 2Ci	C	14,00	1,25	15,25	14,25	0,00	14,25	
Agent maîtrise	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00	
Agent maîtrise Pal	C	7,00	0,00	7,00	6,00	0,00	6,00	
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00	
Technicien Pal 1Ci	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00	
FILIERE SOCIALE (d)		15,00	0,83	15,83	13,73	0,00	13,73	
ATSE Pal 1Ci	C	8,00	0,00	8,00	7,50	0,00	7,50	
ATSE Pal 2Ci	C	2,00	0,83	2,83	2,43	0,00	2,43	
Agent social	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00	
Assis su Educ	A	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80	
Educateur Jeunes Enfants	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
Educateur enfant CIEx	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	1,60	1,60	0,80	0,80	1,60	
Auxiliaire Puér CI N	B	0,00	0,80	0,80	0,00	0,80	0,80	
Auxiliaire Puér CI Sup	B	0,00	0,80	0,80	0,80	0,00	0,80	
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SPORTIVE (g)		6,00	0,00	6,00	1,00	3,00	4,00	

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Educateur APS	B	4,00	0,00	4,00	1,00	3,00	4,00
Educateur APS Pal 1Ci	B	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		2,00	0,71	2,71	2,71	0,00	2,71
Adjt ter patr Pal 1Ci	C	2,00	0,71	2,71	2,71	0,00	2,71
FILIERE ANIMATION (i)		19,00	0,00	19,00	13,50	0,00	13,50
Adjt ter anim Pal 1Ci	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjt ter anim Pal 2Ci	C	8,00	0,00	8,00	5,50	0,00	5,50
Adjt ter animation	C	5,00	0,00	5,00	3,00	0,00	3,00
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Animateur Pal 1Ci	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Animateur Pal 2Ci	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Brigadier-chef Pal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Chef service PM Pal 2Ci	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien-brigadier	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		36,00	0,00	36,00	25,00	11,00	36,00
Adjoint au Maire		8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Assistante maternelle		11,00	0,00	11,00	0,00	11,00	11,00
Chomeur		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Conseiller Délégué		12,00	0,00	12,00	12,00	0,00	12,00
Maire		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		207,00	5,70	212,70	153,75	33,75	187,50

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalence temps annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois qui ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Approuvé en préfecture
 le 14/02/2024
 Date de télétransmission : 14/02/2024
 Date de réception en préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Indexe (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				296 154,40		
Adjt adm	C	ADM	3303	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt adm	C	ADM	734	0,00	332-13	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt tech	C	TECH	1499	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt tech	C	TECH	734	0,00	332-13	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt tech	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt tech	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Assistante maternelle				211 304,73	332-10	A
Assistante maternelle				65 474,91	A Arrivée collectivité	A
Assistante maternelle				19 374,76	332-13	A
Attaché	A	ADM	525	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Auxiliaire puér CI N	B	MS	397	0,00	332-13	CDD Contrat à durée déterminée
Educateur APS	B	SP	1201	0,00	332-14	CDD Contrat à durée déterminée
Agents occupant un emploi non permanent (7)				34 808,10		
Activités accessoires				5 779,63	A Cumul activ. à titre accessoire	A
Adjt tech	C	TECH	2202	0,00	332-23-1°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt tech	C	TECH	2936	0,00	332-23-1°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt tech	C	TECH	734	0,00	332-23-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt ter - formation	C	ANIM	1835	0,00	332-23-1°	CDD Contrat à durée déterminée
Adjt ter - formation	C	ANIM	1101	0,00	332-23-2°	CDD Contrat à durée déterminée
Apprenti				16 650,01	A APP-Contrat : Apprenti	A
Attaché	A	ADM	444	0,00	332-24	CDD Contrat à durée déterminée
Autres				4 418,08	A Arrivée collectivité	A
Emploi St inconnu (ms)				7 218,36	A Arrivée collectivité	A
Vacataire				742,02	A Arrivée collectivité	A

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-2024021401-DEL-24-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/24
Date de réception en préfecture : 14/02/24

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL				330 962,50		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1 : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2 : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2 : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4 : Communes nouvelles issues de regroupements de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5 : Autres collectivités territoriales et établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6 : Emplois des communes (> 2 000 hab.) et des groupements de communes (> 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-8-6-1 : Emplois des communes (> 2 000 hab.) et des groupements de communes (> 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-8-6-2 : Emplois des communes (> 2 000 hab.) et des groupements de communes (> 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).

333-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

I – INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I
B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5 %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum de 7,5% dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaires ;

- budgétaires (à compléter par « de l'exercice N-1 » ou « de l'exercice N-2 »).

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)		C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
20 133 168,85	21 798 475,64	8 425 716,47	A1	10 091 023,26
3 077 154,93	4 955 036,37 (3)	6 270 484,64	A2	8 148 366,08
17 056 013,92	16 843 439,27 (4)	2 155 231,83	A3	1 942 657,18

RESTES A REALISER N-1					
Dépenses	Recettes			Solde (B)	
I + II	3 564 864,25	III + IV	3 492 980,77	B1	-71 883,48
I	3 564 864,25	III	3 492 980,77	B2	-71 883,48
II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)	
TOTAL	10 019 139,78
Investissement	8 076 482,60
Fonctionnement	1 942 657,18

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

Accusé de réception en préfecture
 077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
 Date de télétransmission : 14/02/2024
 Date de réception préfecture : 14/02/2024

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 3 564 864,25
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	156 407,40
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	3 248 456,85
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	160 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 3 492 980,77
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	3 492 980,77
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)			0,00
TOTAL GENERAL			0,00

- (1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
 (2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Accusé de réception en préfecture
 077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
 Date de télétransmission : 14/02/2024
 Date de réception préfecture : 14/02/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
PRESENTATION DES AE VOTEES

		II
		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
---	--	-----	------

TOTAL GENERAL			0,00
----------------------	--	--	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
 (2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Accusé de réception en préfecture
 077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
 Date de télétransmission : 14/02/2024
 Date de réception préfecture : 14/02/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	444 910,80	156 407,40	150 000,00	0,00	306 407,40
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	85 500,00	0,00	85 500,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	10 300 784,55	3 248 456,85	5 642 300,51	0,00	8 890 757,36
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	160 000,00	0,00	0,00	160 000,00
Total des dépenses d'équipement		10 745 695,35	3 564 864,25	5 877 800,51	0,00	9 442 664,76
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 218 379,30	0,00	1 160 606,20	0,00	1 160 606,20
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 218 379,30	0,00	1 160 606,20	0,00	1 160 606,20
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		11 964 074,65	3 564 864,25	7 038 406,71	0,00	10 603 270,96

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	530 000,00		530 000,00	0,00	530 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		530 000,00		530 000,00	0,00	530 000,00

TOTAL	12 494 074,65	3 564 864,25	7 568 406,71	0,00	11 133 270,96
--------------	----------------------	---------------------	---------------------	-------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 133 270,96
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	824 894,00	3 492 980,77	0,00	0,00	3 492 980,77
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	2 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 324 894,00	3 492 980,77	0,00	0,00	3 492 980,77
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	22 000,00	0,00	311 585,00	0,00	311 585,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		22 000,00	0,00	311 585,00	0,00	311 585,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		3 346 894,00	3 492 980,77	311 585,00	0,00	3 804 565,77

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	750 000,00		950 000,00	0,00	950 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	1 832 445,42		760 000,00	0,00	760 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 582 445,42		1 710 000,00	0,00	1 710 000,00

TOTAL	5 929 339,42	3 492 980,77	2 021 585,00	0,00	5 514 565,77
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	5 618 705,19
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 133 270,96
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

1 180 000,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé que le n° 703271-20240214-DEL-2024-04-DE

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

Accusé de réception en préfecture
N° 703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

Mairie de NANGIS - Budget Principal - BP (projet de budget) - 2024

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	3 580 966,29	0,00	3 728 481,24	0,00	3 728 481,24
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	7 939 759,38	0,00	8 119 768,00	0,00	8 119 768,00
014	Atténuations de produits	123 672,00	0,00	92 857,60	0,00	92 857,60
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	3 723 050,75	0,00	3 270 285,01	0,00	3 270 285,01
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		15 367 448,42	0,00	15 211 391,85	0,00	15 211 391,85
66	Charges financières	306 831,18	0,00	236 855,03	0,00	236 855,03
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	270 044,93		50 000,00	0,00	50 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		15 944 324,53	0,00	15 500 246,88	0,00	15 500 246,88

023	Virement à la section d'investissement (4)	750 000,00		950 000,00	0,00	950 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 832 445,42		760 000,00	0,00	760 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 582 445,42		1 710 000,00	0,00	1 710 000,00

TOTAL	18 526 769,95	0,00	17 210 246,88	0,00	17 210 246,88
--------------	----------------------	-------------	----------------------	-------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 210 246,88
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	240 998,00	0,00	210 569,00	0,00	210 569,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 164 782,09	0,00	1 932 385,00	0,00	1 932 385,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	3 914 012,00	0,00	3 945 617,00	0,00	3 945 617,00
731	Fiscalité locale	5 591 257,00	0,00	6 351 931,59	0,00	6 351 931,59
74	Dotations et participations (3)	2 929 838,00	0,00	3 134 476,92	0,00	3 134 476,92
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 311 087,40	0,00	491 287,00	0,00	491 287,00
Total des recettes de gestion courante		16 151 974,49	0,00	16 066 266,51	0,00	16 066 266,51
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	1 000,00	0,00	7 800,00	0,00	7 800,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		16 152 974,49	0,00	16 074 066,51	0,00	16 074 066,51

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	530 000,00		530 000,00	0,00	530 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		530 000,00		530 000,00	0,00	530 000,00

TOTAL	16 682 974,49	0,00	16 604 066,51	0,00	16 604 066,51
--------------	----------------------	-------------	----------------------	-------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	606 180,37
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 210 246,88
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 180 000,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	530 000,00	530 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 160 606,20	0,00	1 160 606,20
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	306 407,40	0,00	306 407,40
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	85 500,00	0,00	85 500,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	8 890 757,36	0,00	8 890 757,36
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	160 000,00	0,00	160 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		10 603 270,96	530 000,00	11 133 270,96

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 133 270,96
---	----------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	3 728 481,24		3 728 481,24
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	8 119 768,00		8 119 768,00
014	Atténuations de produits	92 857,60		92 857,60
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	3 270 285,01	0,00	3 270 285,01
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	236 855,03	0,00	236 855,03
67	Charges spécifiques (9)	2 000,00	0,00	2 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	50 000,00	760 000,00	810 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		950 000,00	950 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		15 500 246,88	1 710 000,00	17 210 246,88

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 210 246,88
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

Mairie de NANGIS - Budget Principal - BP (projet de budget) - 2024

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE – RECETTES
II
D2
RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	311 585,00	0,00	311 585,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	3 492 980,77	0,00	3 492 980,77
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		760 000,00	760 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		950 000,00	950 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		3 804 565,77	1 710 000,00	5 514 565,77
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE				5 618 705,19
				+
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT				0,00
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				11 133 270,96

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	210 569,00		210 569,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 932 385,00		1 932 385,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	3 945 617,00		3 945 617,00
731	Fiscalité locale	6 351 931,59		6 351 931,59
74	Dotations et participations (8)	3 134 476,92		3 134 476,92
75	Autres produits de gestion courante (8)	491 287,00	0,00	491 287,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	7 800,00	530 000,00	537 800,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		16 074 066,51	530 000,00	16 604 066,51
				+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				606 180,37
				=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				17 210 246,88

Accusé de réception en préfecture
077-217705271-20240214-DEL 2024-04-DE
Date de réception : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III

A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	- Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	I	II	III = I + II					
TOTAL	12 494 074,65	3 564 864,25	0,00	7 568 406,71	0,00	0,00	7 568 406,71	11 133 270,96
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	444 910,80	156 407,40	0,00	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00	306 407,40
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	85 500,00	0,00	0,00	85 500,00	85 500,00
21 Immobilisations corporelles	10 300 784,55	3 248 456,85	0,00	5 642 300,51	0,00	0,00	5 642 300,51	8 890 757,36
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160 000,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	10 745 695,35	3 564 864,25	0,00	5 877 800,51	0,00	0,00	5 877 800,51	9 442 664,76
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 218 379,30	0,00	0,00	1 160 606,20	0,00	0,00	1 160 606,20	1 160 606,20
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	1 218 379,30	0,00	0,00	1 160 606,20	0,00	0,00	1 160 606,20	1 160 606,20
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	11 964 074,65	3 564 864,25	0,00	7 038 406,71	0,00	0,00	7 038 406,71	10 603 270,96
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	530 000,00			530 000,00	0,00		530 000,00	530 000,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	530 000,00			530 000,00	0,00		530 000,00	530 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées

11 133 270,96

(1) Voir état I+B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

III

A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	5 929 339,42	3 492 980,77	2 021 585,00	0,00	5 514 565,77
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	824 894,00	3 492 980,77	0,00	0,00	3 492 980,77
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	2 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	3 324 894,00	3 492 980,77	0,00	0,00	3 492 980,77
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	22 000,00	0,00	311 585,00	0,00	311 585,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	22 000,00	0,00	311 585,00	0,00	311 585,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	3 346 894,00	3 492 980,77	311 585,00	0,00	3 804 565,77
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	750 000,00		950 000,00	0,00	950 000,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	1 832 445,42		760 000,00	0,00	760 000,00
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	2 582 445,42		1 710 000,00	0,00	1 710 000,00
Total des recettes	5 929 339,42	3 492 980,77	3 021 585,00	0,00	6 414 565,77
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					5 618 705,19
Affectation au compte 1068 (8)					0,00
Total des recettes d'investissement cumulées					11 133 270,96

Accuse de réception en préfecture
077-217703291-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

Mairie de NANGIS - Budget Principal - BP (projet de budget) - 2024

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Vote de l'assemblée sur les AP hors AP	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I	II						III = I + II
TOTAL	12 494 074,65	3 564 864,25	0,00	7 568 406,71	0,00	0,00	0,00	7 568 406,71	11 133 270,96
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	444 910,80	156 407,40	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00	306 407,40
202 Frais réalisation documents urbanisme	0,00	50 887,80		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 887,80
2031 Frais d'études	184 202,00	33 860,40		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 860,40
2032 Frais de recherche et de développement	40 000,00	0,00		150 000,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00
2051 Concessions, droits similaires	220 708,80	71 659,20		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 659,20
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	85 500,00	0,00	0,00	0,00	85 500,00	85 500,00
204112 Subv. Etat : Bâtiments, installations	0,00	0,00		85 500,00	0,00	0,00	0,00	85 500,00	85 500,00
21 Immobilisations corporelles	10 300 784,55	3 248 456,85	0,00	5 642 300,51	0,00	0,00	0,00	5 642 300,51	8 890 757,36
2111 Terrains nus	641 737,00	0,00		561 501,00	0,00	0,00	0,00	561 501,00	561 501,00
2115 Terrains bâtis	250 400,00	0,00		204 800,00	0,00	0,00	0,00	204 800,00	204 800,00
2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128 Autres agencements et aménagements	0,00	76 656,95		755 725,00	0,00	0,00	0,00	755 725,00	832 381,95
21312 Bâtiments scolaires	1 270 350,00	626,40		1 446 321,28	0,00	0,00	0,00	1 446 321,28	1 446 947,68
21314 Bâtiments culturels et sportifs	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21315 Centres d'incendie et de secours	0,00	0,00		24 000,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00	24 000,00
21316 Autres bâtiments publics	65 000,00	0,00		1 260 053,50	0,00	0,00	0,00	1 260 053,50	1 260 053,50
21351 Bâtiments publics	2 201 526,30	148 162,95		376 413,63	0,00	0,00	0,00	376 413,63	524 576,58
2151 Réseaux de voirie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152 Installations de voirie	1 595 293,25	27 891,28		780 000,00	0,00	0,00	0,00	780 000,00	807 891,28
21534 Réseaux d'électrification	3 269 000,00	2 535 205,69		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 535 205,69
21535 Autres réseaux	473 958,00	439 458,85		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	439 458,85
21568 Autre matériel, outillage incendie	265 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578 Autre matériel technique	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21588 Autres inst., matériel, outill. techniques	93 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2175738 Autre mat. et outillage de voirie (mad)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828 Autres matériels de transport	36 440,00	459,98		24 000,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00	24 459,98
21838 Autre matériel informatique	9 480,00	16 684,86		41 710,80	0,00	0,00	0,00	41 710,80	58 395,66

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DF
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception en préfecture : 14/02/2024

Mairie de NANGIS - Budget Principal - BP (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I	II					III = I + II
21841	0,00	0,00		36 667,80	0,00	0,00	36 667,80	36 667,80
21848	18 600,00	0,00		3 100,00	0,00	0,00	3 100,00	3 100,00
2185	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	87 700,00	3 309,89		128 007,50	0,00	0,00	128 007,50	131 317,39
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	0,00	160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160 000,00
2312	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2318	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	0,00	160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160 000,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	10 745 695,35	3 564 864,25	0,00	5 877 800,51	0,00	0,00	5 877 800,51	9 442 664,76
10	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
10222	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	1 218 379,30	0,00		1 160 606,20	0,00		1 160 606,20	1 160 606,20
164	1 210 600,30	0,00		1 154 383,00	0,00		1 154 383,00	1 154 383,00
165	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
167	7 779,00	0,00		6 223,20	0,00		6 223,20	6 223,20
18	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020			0,00					

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception en préfecture : 14/02/2024

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
Total des dépenses financières	1 218 379,30	0,00	0,00	1 160 606,20	0,00	0,00	1 160 606,20	1 160 606,20
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	11 964 074,65	3 564 864,25	0,00	7 038 406,71	0,00	0,00	7 038 406,71	10 603 270,96
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	530 000,00			530 000,00	0,00		530 000,00	530 000,00
Reprise sur autofinancement antérieur	530 000,00			530 000,00	0,00		530 000,00	530 000,00
13911 Subv. transf. Etat et établ. nationaux	300 000,00			505 000,00	0,00		505 000,00	505 000,00
13913 Subv. transf. Départements	230 000,00			25 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00
139141 Subv. transf. Communes membres du GFP	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13918 Autres subventions d'équipement transf.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
139361 Dotation équip.territoires ruraux transf	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
13938 Autres fonds équip. transférables	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	530 000,00			530 000,00	0,00		530 000,00	530 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a eu un ajout de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. état I-B pour le détail des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune cession budgétaire ne doit figurer à l'article 182 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. état I-B pour le détail des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 044 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
N° 20240214-DEL-2024-04-DE
Date de transmission : 14/02/2024
Date de réception en préfecture : 14/02/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	I	II	III = I + II		
018	5 929 339,42	3 492 980,77	2 021 585,00	0,00	5 514 565,77
13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	824 894,00	3 492 980,77	0,00	0,00	3 492 980,77
1312	0,00	1 005 111,70	0,00	0,00	1 005 111,70
1313	0,00	467 509,00	0,00	0,00	467 509,00
13151	675 000,00	778 472,14	0,00	0,00	778 472,14
1318	0,00	36 604,20	0,00	0,00	36 604,20
1321	0,00	63 000,00	0,00	0,00	63 000,00
1323	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13361	0,00	402 494,00	0,00	0,00	402 494,00
1345	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	149 894,00	739 789,73	0,00	0,00	739 789,73
16	2 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	2 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	3 324 894,00	3 492 980,77	0,00	0,00	3 492 980,77
10	22 000,00	0,00	311 585,00	0,00	311 585,00
1022	0,00	0,00	311 585,00	0,00	311 585,00
10226	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Totales recettes financières	22 000,00	0,00	311 585,00	0,00	311 585,00
45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	3 346 894,00	3 492 980,77	311 585,00	0,00	3 804 565,77
021	750 000,00		950 000,00	0,00	950 000,00

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-00-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

Mairie de NANGIS - Budget Principal - BP (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	1 832 445,42		760 000,00	0,00	760 000,00
1641	Emprunts en euros	1 377 445,42		0,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	150 000,00		57 500,00	0,00	57 500,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	15 000,00		0,00	0,00	0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00		0,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	15 500,00		76 200,00	0,00	76 200,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00		0,00	0,00	0,00
281311	Bâtiments administratifs	0,00		0,00	0,00	0,00
281312	Bâtiments scolaires	0,00		0,00	0,00	0,00
281314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00		0,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	0,00		0,00	0,00	0,00
281321	Immeubles de rapport	0,00		0,00	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	0,00		151 500,00	0,00	151 500,00
28152	Installations de voirie	160 000,00		0,00	0,00	0,00
281533	Réseaux câblés	0,00		0,00	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	79 500,00		392 930,00	0,00	392 930,00
281538	Autres réseaux	0,00		0,00	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	0,00		0,00	0,00	0,00
2815731	Matériel roulant	0,00		0,00	0,00	0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	0,00		0,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel technique	0,00		48 120,00	0,00	48 120,00
28158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00		5 950,00	0,00	5 950,00
281828	Autres matériels de transport	0,00		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	0,00		13 500,00	0,00	13 500,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00		3 600,00	0,00	3 600,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00		0,00	0,00	0,00
28185	Matériel de téléphonie	0,00		4 200,00	0,00	4 200,00
28188	Autres immo. corporelles	35 000,00		6 500,00	0,00	6 500,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Totaux recettes d'ordre		2 582 445,42		1 710 000,00	0,00	1 710 000,00

Accusé de réception en préfecture
N° 217700127119
Date de télétransmission : 2024/04/22
Date de réception en préfecture : 2024/04/22

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir annexe 19 pour le contenu du budget précédent.
- (3) Selon l'article 1668 et 16449.
- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. article 15 du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (7) Les articles 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Au cas où la prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III
B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	18 526 769,95	0,00	0,00	17 210 246,88	0,00	0,00	17 210 246,88	III = I + II
011	Charges à caractère général (3)	3 580 966,29	0,00	0,00	3 728 481,24	0,00	0,00	3 728 481,24	3 728 481,24
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	7 939 759,38	0,00	0,00	8 119 768,00	0,00	0,00	8 119 768,00	8 119 768,00
014	Atténuations de produits	123 672,00	0,00	0,00	92 857,60	0,00	0,00	92 857,60	92 857,60
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	3 723 050,75	0,00	0,00	3 270 285,01	0,00	0,00	3 270 285,01	3 270 285,01
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		15 367 448,42	0,00	0,00	15 211 391,85	0,00	0,00	15 211 391,85	15 211 391,85
66	Charges financières	306 831,18	0,00	0,00	236 855,03	0,00	0,00	236 855,03	236 855,03
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	270 044,93	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		576 876,11	0,00	0,00	288 855,03	0,00	0,00	288 855,03	288 855,03
Total des dépenses réelles		15 944 324,53	0,00	0,00	15 500 246,88	0,00	0,00	15 500 246,88	15 500 246,88
023	Virement à la section d'investissement	750 000,00			950 000,00	0,00		950 000,00	950 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	1 832 445,42			760 000,00	0,00		760 000,00	760 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 582 445,42			1 710 000,00	0,00		1 710 000,00	1 710 000,00
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)									0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées									17 210 246,88

Accusé de réception en préfecture
077-217703273-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception en préfecture : 14/02/2024

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III
B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	16 682 974,49	0,00	16 604 066,51	0,00	16 604 066,51
013	Atténuations de charges (2)	240 998,00	0,00	210 569,00	0,00	210 569,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 164 782,09	0,00	1 932 385,00	0,00	1 932 385,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	3 914 012,00	0,00	3 945 617,00	0,00	3 945 617,00
731	Fiscalité locale	5 591 257,00	0,00	6 351 931,59	0,00	6 351 931,59
74	Dotations et participations (2)	2 929 838,00	0,00	3 134 476,92	0,00	3 134 476,92
75	Autres produits de gestion courante (2)	1 311 087,40	0,00	491 287,00	0,00	491 287,00
	Total des recettes de gestion des services	16 151 974,49	0,00	16 066 266,51	0,00	16 066 266,51
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	1 000,00	0,00	7 800,00	0,00	7 800,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 000,00	0,00	7 800,00	0,00	7 800,00
	Total des recettes réelles	16 152 974,49	0,00	16 074 066,51	0,00	16 074 066,51
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	530 000,00		530 000,00	0,00	530 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	530 000,00		530 000,00	0,00	530 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)

606 180,37

Total des recettes de fonctionnement cumulées

17 210 246,88

(1) Voir pour le contenu du budget précédent.
(2) Hors imputés aux chapitres 016 et 017.
(3) Cf. détail du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
(4) Les comptes 778 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucun produit budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Chapitre 043 à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(7) Inscrite dans les résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	18 526 769,95	0,00	0,00	17 210 246,88	0,00	0,00	17 210 246,88	17 210 246,88
011	Charges à caractère général (4)	3 580 966,29	0,00	0,00	3 728 481,24	0,00	0,00	3 728 481,24	3 728 481,24
6041	Achats d'études	12 000,00	0,00		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6042	Achats de prestations de services	242 750,00	0,00		201 031,10	0,00	0,00	201 031,10	201 031,10
60611	Eau et assainissement	39 120,00	0,00		45 000,00	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00
60612	Energie - Electricité	432 327,00	0,00		655 680,00	0,00	0,00	655 680,00	655 680,00
60618	Autres fournitures non stockables	5 000,00	0,00		8 200,00	0,00	0,00	8 200,00	8 200,00
60621	Combustibles	460 274,00	0,00		537 204,00	0,00	0,00	537 204,00	537 204,00
60622	Carburants	38 000,00	0,00		30 400,00	0,00	0,00	30 400,00	30 400,00
60623	Alimentation	135 707,00	0,00		134 775,00	0,00	0,00	134 775,00	134 775,00
60624	Produits de traitement	197,00	0,00		3 300,00	0,00	0,00	3 300,00	3 300,00
60628	Autres fournitures non stockées	12 180,00	0,00		7 255,00	0,00	0,00	7 255,00	7 255,00
60631	Fournitures d'entretien	84 061,00	0,00		76 000,00	0,00	0,00	76 000,00	76 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	119 465,00	0,00		62 561,50	0,00	0,00	62 561,50	62 561,50
60633	Fournitures de voirie	27 000,00	0,00		15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	8 572,00	0,00		14 615,00	0,00	0,00	14 615,00	14 615,00
6064	Fournitures administratives	18 089,00	0,00		7 860,50	0,00	0,00	7 860,50	7 860,50
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	15 075,96	0,00		15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6067	Fournitures scolaires	100 936,00	0,00		74 676,00	0,00	0,00	74 676,00	74 676,00
6068	Autres matières et fournitures	7 025,00	0,00		8 840,00	0,00	0,00	8 840,00	8 840,00
611	Contrats de prestations de services	166 143,00	0,00		84 452,62	0,00	0,00	84 452,62	84 452,62
6132	Locations immobilières	113 500,00	0,00		91 200,00	0,00	0,00	91 200,00	91 200,00
6133	Matériel roulant	40 391,00	0,00		32 312,80	0,00	0,00	32 312,80	32 312,80
6134	Autres	22 240,00	0,00		43 839,11	0,00	0,00	43 839,11	43 839,11
614	Charges locatives et de copropriété	30 000,00	0,00		25 500,00	0,00	0,00	25 500,00	25 500,00
615	Entretien terrains	0,00	0,00		240 440,00	0,00	0,00	240 440,00	240 440,00
6152	Entretien, réparations bâtiments publics	306 750,28	0,00		120 000,00	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00
61522	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00		76 500,00	0,00	0,00	76 500,00	76 500,00
61523	Entretien, réparations voiries	321 386,00	0,00		98 000,00	0,00	0,00	98 000,00	98 000,00
61524	Entretien, réparations réseaux	108 000,00	0,00		43 400,00	0,00	0,00	43 400,00	43 400,00
61551	Entretien matériel roulant	30 000,00	0,00		24 000,00	0,00	0,00	24 000,00	24 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 700,00	0,00		14 480,00	0,00	0,00	14 480,00	14 480,00
6156	Maintenance	149 961,55	0,00		224 268,83	0,00	0,00	224 268,83	224 268,83
6161	Multirisques	50 601,00	0,00		58 634,00	0,00	0,00	58 634,00	58 634,00

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 20/02/2024
Date de réception en préfecture : 14/03/2024

Mairie de NANGIS - Budget Principal - BP (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
617	Etudes et recherches	12 210,00	0,00		2 520,00	0,00	0,00	2 520,00	2 520,00
6182	Documentation générale et technique	3 493,00	0,00		5 986,00	0,00	0,00	5 986,00	5 986,00
6184	Versements à des organismes de formation	36 443,50	0,00		35 395,00	0,00	0,00	35 395,00	35 395,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	400,00	0,00		400,00	0,00	0,00	400,00	400,00
6188	Autres frais divers	10 300,00	0,00		200,00	0,00	0,00	200,00	200,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	30 000,00	0,00		43 000,00	0,00	0,00	43 000,00	43 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	30 000,00	0,00		90 000,00	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00
6228	Divers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	9 100,00	0,00		9 248,00	0,00	0,00	9 248,00	9 248,00
6232	Fêtes et cérémonies	37 132,00	0,00		160 443,00	0,00	0,00	160 443,00	160 443,00
6234	Réceptions	18 540,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	3 200,00	0,00		21 321,00	0,00	0,00	21 321,00	21 321,00
6238	Divers	900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00		3 734,00	0,00	0,00	3 734,00	3 734,00
6247	Transports collectifs	11 000,00	0,00		11 852,78	0,00	0,00	11 852,78	11 852,78
6251	Voyages, déplacements et missions	3 800,00	0,00		5 120,00	0,00	0,00	5 120,00	5 120,00
6261	Frais d'affranchissement	17 000,00	0,00		19 000,00	0,00	0,00	19 000,00	19 000,00
6262	Frais de télécommunications	120 000,00	0,00		120 000,00	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00
627	Services bancaires et assimilés	5 575,00	0,00		5 525,00	0,00	0,00	5 525,00	5 525,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 071,00	0,00		5 390,00	0,00	0,00	5 390,00	5 390,00
6282	Frais de gardiennage	300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	49 550,00	0,00		37 720,00	0,00	0,00	37 720,00	37 720,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00		1 550,00	0,00	0,00	1 550,00	1 550,00
6285	Autres services extérieurs	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6351	Taxes foncières	38 500,00	0,00		39 931,00	0,00	0,00	39 931,00	39 931,00
6351	Autres impôts locaux	24 400,00	0,00		8 200,00	0,00	0,00	8 200,00	8 200,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	7 600,00	0,00		7 520,00	0,00	0,00	7 520,00	7 520,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	7 939 759,38	0,00		8 119 768,00	0,00		8 119 768,00	8 119 768,00
6218	Autre personnel extérieur	25 518,76	0,00		25 518,76	0,00		25 518,76	25 518,76
631	Impôts, taxes, versements (Admin. Impôts)	600,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6331	Versement mobilité	67 883,82	0,00		67 883,82	0,00		67 883,82	67 883,82
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	22 580,12	0,00		22 580,12	0,00		22 580,12	22 580,12
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	71 422,01	0,00		71 422,01	0,00		71 422,01	71 422,01

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception en préfecture : 14/02/2024

Mairie de NANGIS - Budget Principal - BP (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	12 853,09	0,00		12 853,09	0,00		12 853,09	12 853,09
64111	Rémunération principale titulaires	3 640 466,64	0,00		3 640 466,64	0,00		3 640 466,64	3 640 466,64
64112	SFT, indemnité de résidence	89 525,71	0,00		89 525,71	0,00		89 525,71	89 525,71
64113	NBI	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	627 973,80	0,00		800 794,71	0,00		800 794,71	800 794,71
64121	Rémunération principale	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64128	Autres indemnités	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	796 136,36	0,00		794 607,36	0,00		794 607,36	794 607,36
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	49 886,29	0,00		49 886,29	0,00		49 886,29	49 886,29
6414	Personnel rémunéré à la vacation	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64168	Autres emplois aidés	14 838,19	0,00		15 013,13	0,00		15 013,13	15 013,13
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00		14 933,64	0,00		14 933,64	14 933,64
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	647 895,88	0,00		647 895,88	0,00		647 895,88	647 895,88
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 333 803,49	0,00		1 333 803,49	0,00		1 333 803,49	1 333 803,49
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	39 796,56	0,00		39 796,56	0,00		39 796,56	39 796,56
6455	Cotisations pour assurance du personnel	388 022,91	0,00		389 731,04	0,00		389 731,04	389 731,04
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	16 802,03	0,00		16 802,03	0,00		16 802,03	16 802,03
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	39 161,05	0,00		39 161,05	0,00		39 161,05	39 161,05
6478	Autres charges sociales diverses	36 601,96	0,00		29 101,96	0,00		29 101,96	29 101,96
6488	Autres	17 990,71	0,00		17 990,71	0,00		17 990,71	17 990,71
014	Atténuations de produits	123 672,00	0,00		92 857,60	0,00		92 857,60	92 857,60
739	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	4 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7391	Autres restit. dégrèv./contrib. directes	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7392	Autres revers. et restit. / fisc. locale	3 100,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
7393	Fonds péréquation ress. com. et intercom	116 072,00	0,00		92 857,60	0,00		92 857,60	92 857,60
7394	Revers., restitutions et prél. divers	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	3 723 050,75	0,00	0,00	3 270 285,01	0,00	0,00	3 270 285,01	3 270 285,01
65123	Remboursement à l'ASP	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
077-21710327120240224-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception en préfecture : 18/02/2024

Mairie de NANGIS - Budget Principal - BP (projet de budget) - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65131	Bourses	0,00	0,00		17 285,00	0,00	0,00	17 285,00	17 285,00
65132	Prix	12 716,40	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65138	Autres secours	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65188	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	123 054,20	0,00		123 054,20	0,00	0,00	123 054,20	123 054,20
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	6 893,66	0,00		6 893,66	0,00	0,00	6 893,66	6 893,66
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	6 669,39	0,00		6 669,39	0,00	0,00	6 669,39	6 669,39
65315	Formation	600,00	0,00		600,00	0,00	0,00	600,00	600,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	65,00	0,00		65,00	0,00	0,00	65,00	65,00
65328	Frais supplémentaires	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 224,00	0,00		3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6542	Créances éteintes	720,00	0,00		3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
655111	Dotation fonctionnement collèges publics	0,00	0,00		212 100,00	0,00	0,00	212 100,00	212 100,00
65521	Personnes de droit privé	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	131 048,65	0,00		135 072,48	0,00	0,00	135 072,48	135 072,48
65568	Autres contributions	291 349,00	0,00		233 079,20	0,00	0,00	233 079,20	233 079,20
65574	Contrib.au titre de la politique habitat	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657348	Subv. fonct. autres communes	0,00	0,00		3 290,00	0,00	0,00	3 290,00	3 290,00
657361	Subv. fonct. caisse des écoles	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657362	Subv. Fonct. BA/régies	286 419,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657363	Subv. fonct. étab. à caract. adm.	177 920,93	0,00		656 449,93	0,00	0,00	656 449,93	656 449,93
657364	Subv.Fonct. Caisse des écoles	0,00	0,00		881 350,00	0,00	0,00	881 350,00	881 350,00
6573641	Subv fonct bud ann. et régies(auton fin)	1 081 348,03	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	264 136,00	0,00		283 564,00	0,00	0,00	283 564,00	283 564,00
65811	Droits d"utilisat" - informatique nuage	9 081,34	0,00		77 007,00	0,00	0,00	77 007,00	77 007,00
658111	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65831	Int. moratoires et pénalités sur marchés	1 327 804,00	0,00		627 804,00	0,00	0,00	627 804,00	627 804,00
65888	Autres	1,15	0,00		1,15	0,00	0,00	1,15	1,15
65886	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		15 367 448,42	0,00	0,00	15 211 391,85	0,00	0,00	15 211 391,85	15 211 391,85
66	Charges financières	306 831,18	0,00		236 855,03	0,00		236 855,03	236 855,03
66111	Intérêts réglés à l'échéance	301 831,18	0,00		240 106,00	0,00		240 106,00	240 106,00

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-0
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception en préfecture : 02/02/2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		-7 250,97	0,00		-7 250,97	-7 250,97
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	5 000,00	0,00		4 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00		2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	270 044,93			50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00			50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6865	Dot. prov. risques et charges financiers	270 044,93			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des charges financières et spécifiques	576 876,11	0,00	0,00	288 855,03	0,00		288 855,03	288 855,03
	Total des dépenses réelles	15 944 324,53	0,00	0,00	15 500 246,88	0,00	0,00	15 500 246,88	15 500 246,88
023	Virement à la section d'investissement	750 000,00			950 000,00	0,00		950 000,00	950 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	1 832 445,42			760 000,00	0,00		760 000,00	760 000,00
6688	Autres	1 377 445,42			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	455 000,00			760 000,00	0,00		760 000,00	760 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	2 582 445,42			1 710 000,00	0,00		1 710 000,00	1 710 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	51 120,68
Montant des ICNE de l'exercice N-1	58 371,65
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-7 250,97

Accusé de réception en préfecture
077211703271-20240214-DEL-2024-04-11
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

Mairie de NANGIS - Budget Principal - BP (projet de budget) - 2024

- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

III

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	16 682 974,49	0,00	16 604 066,51	0,00	16 604 066,51
013	Atténuations de charges (3)	240 998,00	0,00	210 569,00	0,00	210 569,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	233 715,00	0,00	204 649,00	0,00	204 649,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	6 885,00	0,00	5 600,00	0,00	5 600,00
6479	Remboursr sur autres charges sociales	398,00	0,00	320,00	0,00	320,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 164 782,09	0,00	1 932 385,00	0,00	1 932 385,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	12 500,00	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00
70312	Redevances funéraires	1 500,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
70323	Red. occupation dom. public	80 000,00	0,00	64 000,00	0,00	64 000,00
70328	Autres droits stationnement et location	0,00	0,00	3 400,00	0,00	3 400,00
7062	Redevances services à caractère culturel	46 000,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	3 820,00	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00
7066	Redevances services à caractère social	93 118,09	0,00	180 500,00	0,00	180 500,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	287 123,00	0,00	348 867,00	0,00	348 867,00
7078	Autres marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	1 175 502,00	0,00	920 332,00	0,00	920 332,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	240 000,00	0,00	130 500,00	0,00	130 500,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	17 700,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
70872	Remb.frais par budgets annexes et régies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70873	Remb. frais par le CCAS/CIAS	796,00	0,00	7 650,00	0,00	7 650,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	120 375,00	0,00	226 636,00	0,00	226 636,00
70878	Remb. frais par des tiers	86 348,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	3 914 012,00	0,00	3 945 617,00	0,00	3 945 617,00
732	Attribution de compensation	1 880 453,00	0,00	1 880 453,00	0,00	1 880 453,00
7322	FNGIR	1 064 901,00	0,00	1 064 901,00	0,00	1 064 901,00
73221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	138 474,00	0,00	138 474,00	0,00	138 474,00
732211	Communes (FSRIF)	830 184,00	0,00	861 789,00	0,00	861 789,00
73	Fiscalité locale	5 591 257,00	0,00	6 351 931,59	0,00	6 351 931,59
731	Impôts directs locaux	4 828 148,00	0,00	5 665 023,43	0,00	5 665 023,43
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	283 838,00	0,00	227 070,40	0,00	227 070,40
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	189 674,00	0,00	228 560,16	0,00	228 560,16
73143	Redevance des mines	3 391,00	0,00	2 712,80	0,00	2 712,80
73154	Droits de place	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240414-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception en préfecture : 14/02/2024

Mairie de NANGIS - Budget Principal - BP (projet de budget) - 2024

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
73156	Versement mobilité	600,00	0,00	480,00	0,00	480,00
731721	Taxe de séjour	4 000,00	0,00	3 200,00	0,00	3 200,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	53 000,00	0,00	42 400,00	0,00	42 400,00
7318	Autres	228 106,00	0,00	182 484,80	0,00	182 484,80
74	Dotations et participations (3)	2 929 838,00	0,00	3 134 476,92	0,00	3 134 476,92
74111	Dotation forfaitaire des communes	456 828,00	0,00	460 371,00	0,00	460 371,00
741121	DSR des communes	533 156,00	0,00	609 076,00	0,00	609 076,00
741123	DSU des communes	354 800,00	0,00	371 127,00	0,00	371 127,00
741127	DNP des communes	55 300,00	0,00	66 263,00	0,00	66 263,00
744	FCTVA	48 000,00	0,00	75 600,00	0,00	75 600,00
74611	DGD des communes et EPCI	0,00	0,00	17 654,92	0,00	17 654,92
74718	Autres participations Etat	345 078,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	89 450,00	0,00	41 000,00	0,00	41 000,00
74748	Participation autres communes	16 348,00	0,00	4 038,00	0,00	4 038,00
747818	Autres	13 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478213	Participation Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478221	Participation Organismes assur. maladie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478222	Participation Caisses alloc. familiales	60 210,00	0,00	593 400,00	0,00	593 400,00
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	520,00	0,00	416,00	0,00	416,00
748312	D.C.R.T.P.	548 351,00	0,00	548 351,00	0,00	548 351,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	378 797,00	0,00	347 180,00	0,00	347 180,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	14 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 311 087,40	0,00	491 287,00	0,00	491 287,00
752	Revenus des immeubles	120 000,00	0,00	278 187,00	0,00	278 187,00
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7581	Redev. fermiers et concessionnaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7582	Excédent budgets annexes administratifs	1 166 087,40	0,00	0,00	0,00	0,00
7583	Autres	25 000,00	0,00	213 100,00	0,00	213 100,00
Totaux des recettes de gestion des services		16 151 974,49	0,00	16 066 266,51	0,00	16 066 266,51
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	1 000,00	0,00	7 800,00	0,00	7 800,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	7 800,00	0,00	7 800,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		16 152 974,49	0,00	16 074 066,51	0,00	16 074 066,51
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	530 000,00		530 000,00	0,00	530 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	530 000,00		530 000,00	0,00	530 000,00

Accusé de réception en préfecture
077-217703261-20240214-DEL-2024-01-05
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	I	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		530 000,00		530 000,00	0,00	530 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	DEPENSES	1 160 606,20	220 309,20	0,00	28 000,00	1 589 330,68	2 393 042,13	10 194,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 160 606,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	70 309,20	0,00	28 000,00	1 589 330,68	2 393 042,13	10 194,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	311 585,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	311 585,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	90 623,50	0,00	0,00	1 546 301,00		7 038 406,71
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		1 160 606,20
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		150 000,00
204	Subventions d'équipement versées	85 500,00	0,00	0,00	0,00		85 500,00
21	Immobilisations corporelles	5 123,50	0,00	0,00	1 546 301,00		5 642 300,51
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00		311 585,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		311 585,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Accusé de réception en préfecture
077-21703271-20240214-DEL-2024-04 DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

Mairie de NANGIS - Budget Principal - BP (projet de budget) - 2024

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES		01
Article / compte nature (1)	Libellé	Opérations non ventilables
	DEPENSES	1 160 606,20
164	Emprunts auprès des éts financiers	1 154 383,00
168	Autres emprunts et dettes assimilées	6 223,20
	RECETTES	311 585,00
102	Dotations et fonds d'investissement	311 585,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
 077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
 Date de télétransmission : 14/02/2024
 Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	69 069,20	0,00	1 240,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	69 069,20	0,00	1 240,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						038 Autres instances
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., édu., env.	034		035 Conseil de territoire	
					0341 Section éco., sociale et environnement.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.act° interrég. eur.intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
	DEPENSES						
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	220 309,20
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 309,20
							0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (*)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES						
213	Constructions	0,00	4 000,00	24 000,00	0,00	0,00	28 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	24 000,00	0,00	0,00	24 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle										258 Autres		
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT Formation des actifs occupés				257 CFNPT et CDG missions spécifiques			
							2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours		2572 Missions administratives	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26	27	28				29	TOTAL DU CHAPITRE	
		Apprentissage	Formation sanitaire et sociale	Autres services périscolaires et annexes				Sécurité		
				281	282	283	284	288		
				Hébergement et restauration scolaires	Sport scolaire	Médecine scolaire	Classes de découverte	Autre service annexe de l'enseignement		
	DEPENSES	0,00	0,00	141 667,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 589 330,66
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 446 321,28
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	141 667,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	143 009,40
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	31 Culture										
		30 Services communs	311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive		
	DEPENSES	0,00	0,00	376 413,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagement de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	376 413,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES

IV
A1.903

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)					
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
	DEPENSES	0,00	755 725,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	755 725,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES							
212	Agencements et aménagements de terrains	1 260 903,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 393 042,13
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	755 725,00
218	Autres Immobilisations corporelles	1 260 053,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 636 467,13
	RECETTES	850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	850,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé						418 Autres actions
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	418 Autres actions	
	DEPENSES							
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées		424 Personnes en difficulté		425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales		
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées					
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 194,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 194,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
 077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
 Date de télétransmission : 14/02/2024
 Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	85 500,00	0,00	90 623,50
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	85 500,00	0,00	85 500,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 123,50
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles			
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE -- SECTION D'INVESTISSEMENT -- PRESENTATION DETAILLEE		A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et Innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs		71 Actions transversales	72 Actions déchets et propriété urbaine					
					721 Collecte et traitement des déchets		722 Propriété urbaine			
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propriété urbaine et nettoiement	
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux				74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	
		0,00		0,00		0,00
		0,00		0,00		0,00
	DEPENSES					
	RECETTES					
						0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel, risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES									

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	82 Transports publics de voyageurs						828 Autres transports					
		80 Services communs	81 Transports scolaires	820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial		824 Transport maritime	825 Transport aérien			
	DEPENSES												
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES												
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	838 Autres transports
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES

IV
A1.908

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et afeas climatiques	847 Equipements de voirie	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	1 546 301,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	766 301,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	780 000,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures						86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres Infrastructures					
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 546	
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	301,00	
215	Installat ^o , matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	766 301,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	780 000,00	
							0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	DEPENSES	406 679,20	5 395 334,41	0,00	562 330,00	1 887 891,22	2 923 328,28	1 515 954,87	0,00
011	Charges à caractère général	123 600,00	1 816 957,74	0,00	171 330,00	368 569,22	388 385,28	31 545,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	2 416 693,16	0,00	391 000,00	1 483 772,00	1 633 812,00	1 097 990,87	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	92 857,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	233 079,20	829 970,88	0,00	0,00	35 550,00	901 131,00	386 419,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	236 855,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	1 764 256,16	6 931 557,00	0,00	0,00	474 905,00	87 300,00	611 500,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	210 569,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod., services, domaine, ventes diverses	103 300,00	1 229 818,00	0,00	0,00	470 867,00	5 900,00	58 500,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	3 945 617,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	229 040,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 431 918,00	1 046 466,00	0,00	0,00	4 038,00	81 400,00	553 000,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	491 287,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	7 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	1 696 025,00	1 833,00	255 370,93	855 499,97		15 500 246,88
011	Charges à caractère général	0,00	655 261,00	1 833,00	0,00	171 000,00		3 728 481,24
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	412 000,00	0,00	0,00	684 499,97		8 119 768,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		92 867,60
65	Autres charges de gestion courante	0,00	628 764,00	0,00	255 370,93	0,00		3 270 285,01
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		236 855,03
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		50 000,00
	RECETTES	0,00	6 140 546,35	0,00	0,00	64 000,00		16 074 066,51
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		210 569,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	64 000,00		1 932 385,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 945 617,00
731	Fiscalité locale	0,00	6 122 891,43	0,00	0,00	0,00		6 351 931,59
74	Dotations et participations	0,00	17 654,92	0,00	0,00	0,00		3 134 476,92
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		491 287,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		7 800,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Accusé de réception en préfecture
0777217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES		01	406 679,20
Article / compte nature (1)	Libellé	Opérations non ventilables	
	DEPENSES		
611	Contrats de prestations de services		3 600,00
615	Entretien et réparations		120 000,00
655	Contributions obligatoires		233 079,20
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.		50 000,00
	RECETTES		1 764 258,16
708	Autres produits		103 300,00
731	Fiscalité locale		229 040,16
741	D.G.F.		460 371,00
744	FCTVA		75 600,00
748	Autres attributions et participations		895 947,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	02 Administration générale										026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	028					
	4 664 219,41	0,00	240 997,60	40 000,00	281 264,00	1 000,00	24 581,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES											
604 Achats d'études, prestations de services	30 500,00	0,00	10 305,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606 Achats non stockés de matières et fourni	1 234 728,00	0,00	5 500,00	0,00	0,00	0,00	1 994,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611 Contrats de prestations de services	26 940,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613 Locations	134 026,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614 Charges locales et de copropriété	25 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615 Entretien et réparations	41 474,23	0,00	3 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616 Primes d'assurances	58 634,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618 Divers	35 955,00	0,00	1 584,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622 Rémunérations intermédiaires, honoraires	52 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 017,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623 Pub., publications, relations publiques	8 840,00	0,00	66 949,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625 Déplacements et missions	5 120,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626 Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627 Services bancaires et assimilés	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628 Divers	5 120,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633 Impôts, taxes, versements (autre orga.)	40 723,45	0,00	2 674,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641 Rémunérations du personnel	1 332 965,30	0,00	117 359,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645 Charges sécurité sociale et prévoyance	842 363,06	0,00	33 424,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647 Autres charges sociales	39 161,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648 Autres charges de personnel	2 032,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653 Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654 Pertes sur créances irrécouvrables	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655 Contributions obligatoires	347 172,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657 Charges interven* cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658 Charges diverses de gestion courante	58 251,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661 Charges d'intérêts	236 855,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673 Titres annulés (sur exercices antérieurs	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739 Reverset. et restit. sur impôts et taxes	92 857,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	6 893 557,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES											
641 Rémunérations du personnel	204 649,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645 Charges sécurité sociale et prévoyance	5 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647 Autres charges sociales	320,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703 Retenances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
706	Prestations de services	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	1 191 818,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
732	Fiscalité reversée	3 083 828,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
733	Fisc. spécif. des coll. d'Ile-de-France	861 789,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741	D.G.F.	1 046 466,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	278 187,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	213 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	7 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils							038 Autres instances
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034		035 Conseil de territoire	038	
					0341 Section éco., sociale et environnement.	0342 Section culture, éducation et sports			
	DEPENSES	143 272,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	5 989,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	137 282,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
664	Perles sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
667	Charges intervenant* cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	1,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						038 Autres instances
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éducat., env.	034		035 Conseil de territoire	
					0341 Section éco., sociale et environnement.	0342 Section culture, éducation et sports		
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
732	Fiscalité reversée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
733	Fisc. spécif. des coll. d'Ile-de-France	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741	D.G.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop. décent. act. interrég. eur. intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	048 Autres actions	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 395 334,41
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 805,60
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 242 222,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 490,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	134 026,91
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 500,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 674,23
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 634,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 556,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	117 809,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 120,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 120,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 386,64
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 450 325,22
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	875 787,95
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 161,05
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 032,30
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	137 282,25
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	347 172,48
657	Charges interven* cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	281 264,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 252,15
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	236 855,03
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 857,60
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 931 557,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	204 649,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 600,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	320,00
705	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop. décent. act. interrég. sur. Intern.				TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	1 191 818,00
732	Fiscalité reversée	0,00	0,00	0,00	0,00	3 083 828,00
733	Fisc. spécif. des coll. d'Ile-de-France	0,00	0,00	0,00	0,00	861 789,00
741	D.G.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	1 046 466,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	278 187,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	213 100,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	7 800,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
 077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
 Date de télétransmission : 14/02/2024
 Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES

IV

A2.931

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	540 330,00	22 000,00	0,00	0,00	562 330,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	780,00	5 000,00	0,00	0,00	5 780,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	17 000,00	0,00	0,00	17 000,00
618	Divers	0,00	1 720,00	0,00	0,00	0,00	1 720,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	8 280,00	0,00	0,00	0,00	8 280,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
628	Divers	0,00	1 550,00	0,00	0,00	0,00	1 550,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	8 365,98	0,00	0,00	0,00	8 365,98
641	Rémunérations du personnel	0,00	293 603,10	0,00	0,00	0,00	293 603,10
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	89 030,92	0,00	0,00	0,00	89 030,92
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs			21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
		201 Services communs	21 Enseignement du premier degré		22 Enseignement du second degré							
			211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	857 555,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	7 215,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	78 876,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	25 518,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	6 913,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	8 734,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
628	Divers	0,00	0,00	450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	45,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	15 711,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	488 238,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	189 302,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
657	Charges Intervent* cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	20 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	148 653,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
706	Prestations de services	0,00	0,00	144 615,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
747	Participations	0,00	0,00	4 038,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-2024-0214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception en préfecture : 14/02/2024

(1) Déclassement des comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A2.932

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle											258 Autres				
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT Formation des actifs occupés							257 CFNPT et CDG missions spécifiques		258 Autres	
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours		2572 Missions administratives			
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervenit* cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

Article / compte nature (1)	25 Formation professionnelle																
	Libellé	251 Insertion sociale et professionnelle		252 Formation professionnalisante personnes		253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNEFT Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG missions spécifiques		258 Autres	
										2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
747	Participations	0,00		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	28 Autres services périscolaires et annexes				27 Formation sanitaire et sociale	26 Apprentissage	29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte				
DEPENSES									
604	Achats d'études, prestations de services	1 030 336,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 887	
606	Achats non stockés de matières et fourni	114 680,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	891,22	
611	Contrats de prestations de services	122 902,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	121 895,00	
615	Entretien et réparations	10 832,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	201 778,00	
618	Divers	16 721,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 832,62	
621	Personnel extérieur au service	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 721,60	
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 518,76	
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 913,00	
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 734,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	18 024,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450,00	
641	Rémunérations du personnel	405 205,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 736,73	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	339 491,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	893 444,04	
648	Autres charges de personnel	2 277,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	528 794,55	
657	Charges interven* cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 277,92	
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 250,00	
RECETTES		326 252,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	474 905,00	
706	Prestations de services	326 252,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	470 867,00	
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 038,00	

Accusé de réception en préfecture
077217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception en préfecture : 14/02/2024

(1) Données à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs		31 Culture							317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive		
		311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive					
604	DEPENSES	255 700,00												
	Achats d'études, prestations de services	0,00	198 233,00	166 343,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 171,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	15 720,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	198 233,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	4 018,83	0,00	3 203,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	320,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	200 979,36	0,00	108 602,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 471,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et avyavance	50 701,81	0,00	38 496,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges Interv. cpt.propre - charges pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges Intervent* cpt prop. Subvent'	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00
705	Relevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Appus de recette en préfecture
077-217705274-20240214-DE-2024-04-01
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

Mairie de NANGIS - Budget Principal - BP (projet de budget) - 2024

Article / compte nature (1)	30		31																							
	Services communs		Culture																							
747	Participations	0,00	311	Activités artist., actions et manif.cult.	0,00	312	Patrimoine	0,00	313	Bibliothèques, médiathèques	0,00	314	Musées	0,00	315	Services d'archives	0,00	316	Théâtres et spectacles vivants	0,00	317	Cinémas et autres salles de spectacles	13 000,00	318	Archéologie préventive	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)						326 Manifestations sportives
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	
	DEPENSES	0,00	0,00	1 233 846,00	0,00	15 281,00	122 378,00	
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	10 476,00	0,00	
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	1 665,00	0,00	
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	140,00	0,00	
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	7 894,48	0,00	0,00	2 892,83	
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	251 089,45	0,00	0,00	87 488,41	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	91 016,07	0,00	0,00	31 996,76	
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
657	Charges interven* cpt prop - Subvent*	0,00	0,00	881 350,00	0,00	0,00	0,00	
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	2 495,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception en préfecture : 14/02/2024

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV
A2.933

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	533 278,50	0,00	248 377,78	0,00	0,00	0,00	2 923 328,28
604	Achats d'études, prestations de services	97,50	0,00	1 625,00	0,00	0,00	0,00	46 722,50
606	Achats non stockés de matières et fourni	1 630,00	0,00	5 826,00	0,00	0,00	0,00	33 662,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	1 565,00	0,00	0,00	0,00	3 230,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	201 233,00
618	Divers	91,00	0,00	1 274,00	0,00	0,00	0,00	1 505,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	3 950,00	0,00	0,00	0,00	49 950,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	6 852,78	0,00	0,00	0,00	6 852,78
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 720,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	12 278,78	0,00	4 735,20	0,00	0,00	0,00	35 023,82
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 520,00
641	Rémunérations du personnel	380 638,83	0,00	153 471,53	0,00	0,00	0,00	1 191 740,96
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	135 183,74	0,00	51 793,27	0,00	0,00	0,00	399 186,57
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00
648	Autres charges de personnel	3 358,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 358,65
651	Charges intarv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	17 285,00	0,00	0,00	0,00	17 285,00
657	Charges interven* cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	881 350,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 496,00
	RECETTES	61 300,00	0,00	9 600,00	0,00	0,00	0,00	87 300,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 400,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
747	Participations	61 300,00	0,00	7 100,00	0,00	0,00	0,00	81 400,00

Accusé de réception en Préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

(1) Données des comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FUNCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé							418 Autres actions
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervenit* cpt prop. - Subventi*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	0,00	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées					
	DEPENSES								
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	115 384,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 515 954,87
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 370,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 800,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	2 529,97	0,00	0,00	0,00	0,00	24 620,78
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	82 444,80	0,00	0,00	0,00	0,00	797 961,94
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	30 409,23	0,00	0,00	0,00	0,00	269 441,78
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 366,34
657	Charges intervenant* cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 600,03
	RECETTES								
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	611 500,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 500,00
									553 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

IV

A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)					
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social	
	DEPENSES									
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Localitons	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES									
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
746	Dotation générale de décentralisation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-2177683271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	219 111,00	0,00	1 896 025,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	186 745,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	7 500,00	0,00	7 500,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	76 500,00	0,00	317 060,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 520,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	81 000,00	0,00	81 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	620,00	0,00	7 280,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	225,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 339,47
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	48 131,00	0,00	48 131,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	285 061,49
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	94 726,14
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 235,62
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 637,28
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	960,00	0,00	628 764,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	6 140 546,35	0,00	6 140 546,35
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	6 122 891,43	0,00	6 122 891,43
746	Donation générale de décentralisation	0,00	0,00	0,00	17 654,92	0,00	17 654,92

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

(1) Des chiffres comptés à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		632 Industrie, commerce et artisanat		633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres	632	633	
	DEPENSES	0,00	1 833,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	1 128,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
613	Locations	0,00	525,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	180,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintenance et dév. des services publics	67 Recherche et Innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 833,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 128,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	525,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les Inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	255 370,93	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervenant* cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	255 370,93	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	255 370,93
657	Charges interverti* cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	255 370,93
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	82 Transports publiques de voyageurs						828 Autres transports				
		80 Services communs	81 Transports scolaires	820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial		824 Transport maritime	825 Transport aérien		
	DEPENSES			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Localions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

83
Transports de marchandises
830 Services communs
831 Fret routier
832 Fret ferroviaire
833 Fret fluvial
834 Fret maritime
835 Fret aérien
838 Autres transports

Article / compte nature (1)	Libellé	83						
		830	831	832	833	834	835	838
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie							849 Sécurité routière
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	855 499,97	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	15 600,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	32 000,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	123 400,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	15 285,62	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	493 090,73	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	171 059,09	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	5 084,53	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	64 000,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	64 000,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FUNCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures						86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrovy.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures					
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	855 499,97
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 600,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	123 400,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 265,62
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	493 090,73
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	171 059,09
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 084,53
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1988.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Escomptes sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers les fournisseurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									

Reçu de réception en préfecture
N° 770324-20240614-DEL-2024-04-DE
Date de transmission : 14/02/2024
Date de réception en préfecture : 14/02/2024

Mairie de NANGIS - Budget Principal - BP (projet de budget) - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)					
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)		Possibilité de remboursement anticipé O/N				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel								
Devise																	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00												
1687 Autres dettes (total)					0,00												
Total général					0,00												

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

**IV
B1.2**

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			IC:NE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour MIEP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes pour locaux locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons de Trésorerie (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

Mairie de NANGIS - Budget Principal - BP (projet de budget) - 2024

- (11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F, selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courtir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal et montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indices zone euro / 2 : Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart entre ces indices / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Code hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Accusé de réception
07-217-2024-003377
Date de réception : 07/07/2024
Date de clôture : 07/07/2024

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure (A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sans unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214 DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 4/02/2024
Date de réception en préfecture : 14/02/2024

(1) Ce tableau retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

B1.5

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture				Primes éventuelles			
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES

IV

B1.5

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)		
		Taux payé		Index	Niveau de taux (6)	Niveau de taux	Produits c/768	Charges c/668	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)							
Taux fixe (total)							0,00	0,00		
Taux variable simple (total)							0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)							0,00	0,00		
Total							0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV
B1.7
IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

Accusé de réception en préfecture
 077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
 Date de télétransmission : 14/02/2024
 Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

IV
B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Durée (en années)	Délibération du
	Catégories de biens amortis			
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €			26-11-1996
L	Frais réalisat° documents urbanisme		5	26/11/1996
L	Frais d'études		5	26/11/1996
L	Subv. versées Communes		15	26/11/1996
L	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations		15	26/11/1996
L	Plantations d'arbres et d'arbustes		20	26/11/1996
L	Autres agencements et aménagements		10	26/11/1996
L	Immeubles de rapport		30	26/11/1996
L	Installations générales, agencements		30	26/11/1996
L	Autres constructions		30	26/11/1996
L	Réseaux de voirie		25	26/11/1996
L	Installations de voirie		10	26/11/1996
L	Réseaux câblés		10	26/11/1996
L	Réseaux d'électrification		25	26/11/1996
L	Autres réseaux		25	26/11/1996
L	Autres matériels, outillages incendie		10	26/11/1996
L	Matériel roulant		10	26/11/1996
L	Autre matériel et outillage de voirie		10	26/11/1996
L	Autres inst.,matériel,outil. techniques		10	26/11/1996
L	Matériel de transport		10	26/11/1996
L	Matériel de bureau et informatique		4	26/11/1996
L	Mobilier		10	26/11/1996
L	Autres immobilisations corporelles		10	26/11/1996
L	Matériel de téléphonie		4	26/11/1996
L	Bâtiments publics		10	13/12/2023

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS		B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

Accusé de réception en préfecture
 077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
 Date de télétransmission : 14/02/2024
 Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

IV
B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS		B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

Accusé de réception en préfecture
 077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
 Date de télétransmission : 14/02/2024
 Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015 Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016 Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017 Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés			
Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV

B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
3026	0,00	0,00	0,00
3027	0,00	0,00	0,00
3028			
	0,00	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN LETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Emplois à temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Accusé de réception en préfecture
 01/02/2024 10:03:27
 Date de télétransmission : 18/02/2024
 Date de réception en préfecture : 01/02/2024

IV – ANNEXES

IV
B9

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indexe (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique.

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

POL : Police

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.

332-8-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2* : Absence par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6* : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-8-7* : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité territoriale.

332-8-8* : Contrat territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-11 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-12 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

332-35 : Spécialités particulières - recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

333-1 : Emplois supérieurs de cabinet.

333-2 : Collaborateurs de groupes d'élus.

333-12 : Autres

(5) Indicateur contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occurrence de l'emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 327-6, 332-11 du CGFP.

(7) Occurrence de l'emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un fichier de référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception en préfecture
077-207704071-2024-0214-DEL-2024-04-DE
Date de transmission : 14/02/2024
Date de dépôt en préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES		
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER		
B10		

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT		B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Accusé de réception en préfecture
 077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
 Date de télétransmission : 14/02/2024
 Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES		B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).
 Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :
 - soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
 - soit de la seule autonomie financière.
 Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.

Accusé de réception en préfecture
 077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
 Date de télétransmission : 14/02/2024
 Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE		B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	5 618 705,19	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-71 883,48	-71 883,48
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	5 546 821,71	-71 883,48

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	5 546 821,71	-71 883,48
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	5 618 705,19	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 690 606,20	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 021 585,00	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	330 978,80	0,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 690 606,20	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 160 606,20	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 154 383,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	6 223,20	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		530 000,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10222	FCTVA	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	530 000,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE		D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE			
Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération Nature de l'activité (SPIC/SPA)

Accusé de réception en préfecture
 077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
 Date de télétransmission : 14/02/2024
 Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
Date de télétransmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024

COMMUNE DE NANGIS - BUDGET PRIMITIF 2024 - Budget de la commune

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 21

Nombre de suffrages exprimés : 27

Date de convocation : 07/02/2024

VOTES :

Pour : 21

Contre : 6

Abstentions : 0

Présenté par M Alban LANSELLE

A Nangis, le 07/02/2024

Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session ordinaire

A Nangis, le 07/02/2024

Les membres de l'assemblée délibérante :

LE BOUTER Nolwenn	
LANSELLE Alban	
DUCQ Philippe	
SCHUT Stéphanie	
HAMELIN Serge	
LION Edith	
FAROY Dany	
REGNAULT GALLOIS Chantal	
RAPPAILLES Angélique	
DE MAIGRET Armand	
NOUGA NOUGA Jules	
HOULIER Fabrice	
PIEUSSESGUES Nathalie	
TENTE MARQUES Luis José	

JACKY Valérie	
POIRIER Sylvie	
BRUNOT Frédéric	
CIGE Nimca	
CONTENT Gédric	
MARTINET Suzanna	
GÜNER Mahamud	
DE BELLEVILLE Anne-Laure	
GALLOCHER Sylvie	
BILLOUT Michel	
KHERBACH Mohammed	
TCHIKAYA Guy-Bertrand	
COSSERON Nathalie	
LAGOUTTE Clotilde	
LECONTE Thomas	

Certifié exécutoire par Madame Le Maire Nolwenn LE BOUTER, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le

et de la publication le

A NANGIS, le



Le Maire
NOLWENN LE BOUTER

(1) Indiquer le "président du conseil d'administration" ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président

(2) L'assemblée délibérante étant :

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20240214-DEL-2024-04-DE
présenté en transmission : 14/02/2024
Date de réception préfecture : 14/02/2024